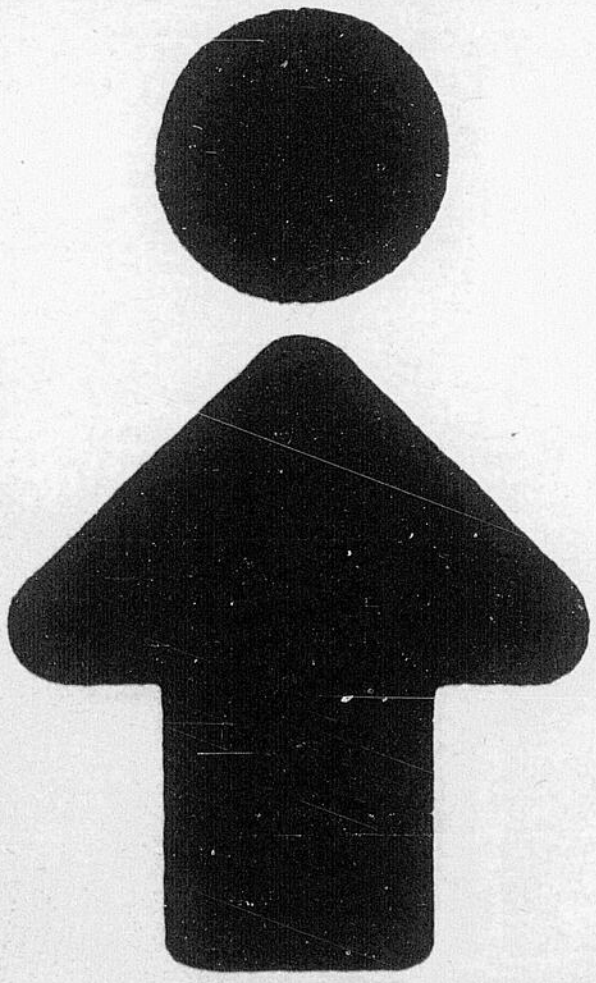
QUÉBEC-PRESSE

TOUTE LA SEMAINE

VOL. 1 NO 6 - 23 NOVEMBRE 1969

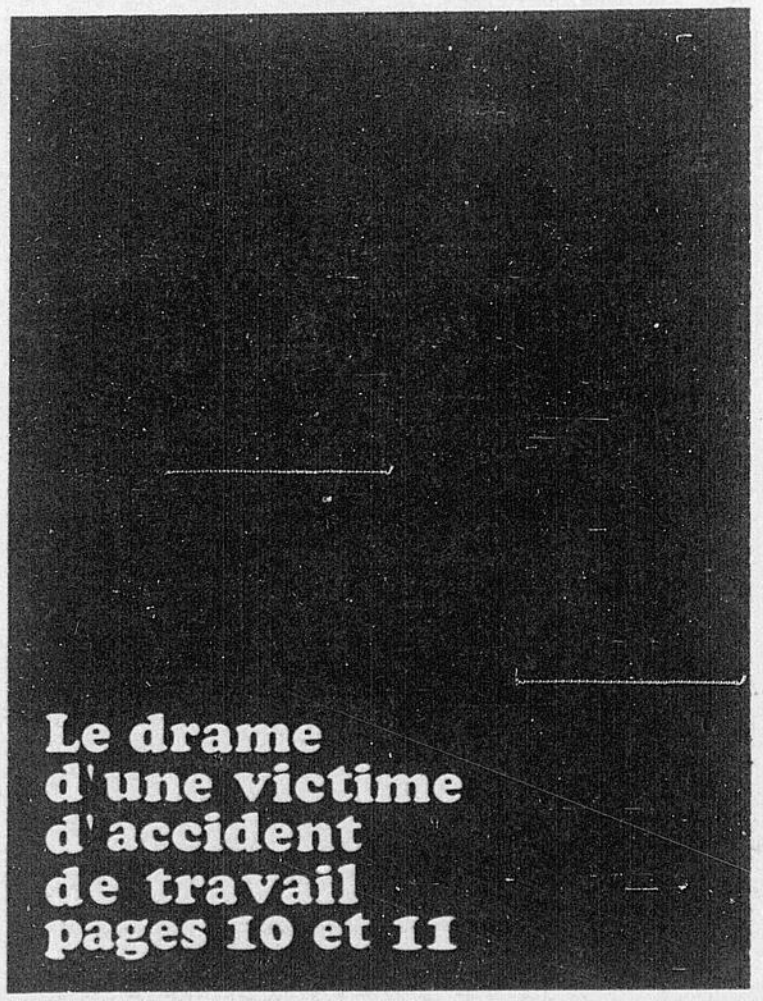




F.T.Q.

Le congrès de l'unité et de la participation

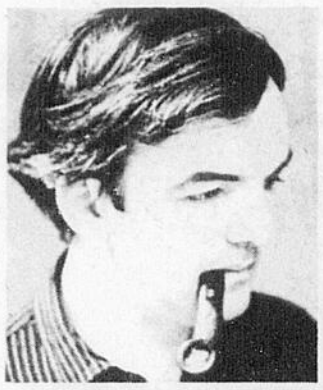
pages 2 et 3



Le drame d'une victime d'accident de travail

pages 10 et 11

20¢ si vendu séparément à partir du lundi.



PAR JACQUES KEABLE

L'ESPRIT DES LÉGISLATEURS

UN GOUVERNEMENT COUPÉ DES CITOYENS

*** Le Québec a emprunté 50 millions de dollars. La moitié de cette somme vient de la Caisse de Dépôt, institution gouvernementale du Québec: le gouvernement s'emprunte donc, et c'est normal, à lui-même. L'autre moitié vient du marché financier canadien. Le taux d'intérêt: 8.75 p. cent. De l'avis des connaisseurs, c'est un taux très élevé. Dans ces conditions, dit-on, il est aussi avantageux et beaucoup moins encombrant d'acheter des obligations du Québec que d'investir dans l'immeuble. Le marché est donc ardu.**

*** Le président de l'Hydro-Québec, M. Roland Giroux, très discrètement, s'est rendu en Allemagne, fin septembre dernier, question de prospecter les marchés financiers allemands. Les nouvelles qu'il en a rapportées ne sont pas des meilleures.**

De façon très évidente, les finances du Québec sont mauvaises.

II

Qui, au Canada, et au Québec, détient le pouvoir financier, et qui peut agir sur lui? Certainement pas les francophones. Conclusion pratique d'un gouvernement comme celui qu'on a: il faut, à n'importe quel prix, se gagner la sympathie des Canadiens anglais. Cela a donné le "bill" 63, garantissant non pas les droits, mais les privilèges des anglophones, au détriment très évident des droits de la majorité.

III

Qui, au Québec, contestait avec le plus de véhémence et le plus d'appui, dans la population, ce projet de loi? Une large portion du syndicalisme et quelques mouvements de contestation, avec l'appui d'un très grand nombre de corps professionnels et d'institutions généralement peu excités. À ce problème, Rémi Paul y a vu, de toute la puissance de la "Justice".

Ce n'est pas Michel Chartrand qu'on a mis en prison, c'est le syndicalisme entreprenant, susceptible d'engager dans son sillage des sympathies agissantes.

Ce n'est pas Raymond Lemieux qu'on a mis en prison, c'est l'unilinguisme susceptible de gagner des points.

Une fois le filet lancé, on a aussi tenté d'y prendre Pierre Vallières et Charles Gagnon.

IV

D'un côté du Québec: les possédants, et ils parlent anglais.

De l'autre: une population francophone tellement peu maîtresse de son destin que les immigrants qui arrivent chez elle lui tournent le dos.

Entre les deux, une autorité écroulée au bout de sa laisse, qui a mis sur la table des négociations beaucoup plus que ce que le client demandait. C'est un peu l'âme du Québec qui a été mise dans le plateau.

De façon de plus en plus claire, le Parlement traduit l'opposition de plus en plus forte entre les citoyens ordinaires et les possédants dont il est le serviteur de plus en plus servile, et qu'il défendra avec un mépris de plus en plus policier contre la volonté de la population.

C'est précisément là qu'est l'ennui, pour le gouvernement. Il ne représente plus ni le coeur ni l'âme ni la réalité du Québec. Il est coupé des citoyens. Et malgré lui, le prochain "bill" ne s'appellera pas, comme le veut la blague, le "bill sixty-four", mais bien le projet de loi soixante-quatre. Ce sera cependant un des derniers de ce gouvernement et souhaitons-le, du régime actuel.

QUÉBEC-PRESSE

6440 - 25ième avenue Rosemont
Montréal 409
Tél.: 374-4610
Publié par l'Association coopérative des publications populaires
Tél.: 374-1280
Pierre Lebeuf, directeur
Jacques Guay, rédacteur en chef
Jacques Elliott, adjoint au rédacteur en chef
Mario Leclerc, directeur artistique
Rédacteurs
Gérald Godin, Jacques Keable, Marthe Therrien.
Composé par les Entreprises Gérard
Imprimé aux Editions du Richelieu à St-Jean
Tirage et abonnement
325-5210 - 11 - 12
Distribué par Métro Distribution Dépositaires et Kiosques
Montréal Tél.: 721-0362
Québec: 1-418-522-7442
Publicité Citation
Tél.: 374-1242
Abonnements 12 dollars par année
Demande de courrier de deuxième classe soumise au ministère des Postes à Ottawa
Port de retour garanti
Case postale 216, St-Jean, P.Q.
La rédaction ne s'engage pas à retourner les manuscrits qui lui sont envoyés

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec

FCTT CSN 92

LE CONGR

PARTICIPATION ET UNITÉ

Jamais dans l'histoire de la F.T.Q., les délégués n'auront autant participé vraiment aux débats et discussions que lors du 11ième congrès qui s'est poursuivi au Patro Roc'Amadour, jusqu'en fin d'après-midi, dimanche.

La première raison en est une purement technique: les débats se sont succédés des commissions d'une part à l'assemblée plénière d'autre part.

Cette méthode a permis aux délégués, de l'avis du président Louis Laberge **"de discuter en profondeur d'un sujet aussi brûlant d'actualité que la question linguistique et surtout, elle a permis à tout le monde de prendre la parole en commissions. Avec l'ancienne formule, seulement quelques dizaines de délégués auraient pu donner leur avis".**

L'UNITÉ RÉALISÉE

Pour Jean Gérin-Lajoie, vice-président du conseil général et directeur des Métallos, le 11 ième congrès a été celui de l'unité. **"La F.T.Q. a réalisé son unité au congrès du Congrès du travail du Canada à Winnipeg il y a quatre ans quand elle a demandé une plus large part d'autonomie au C.T.C. Elle a été trempé à Toronto trois ans plus tard quand la totalité des délégués de Québec ont préféré Gérard Rancourt à Roméo Mathieu. Et cette année, cette unité, cette cohésion, font que les discussions sur les questions controversées ont été possibles et ont débouché sur un projet qui a rallié la majorité, celui de la politique linguistique".**

Pour Marcel Raymond, vice-président du Conseil général et président du Conseil provincial des métiers de la construction, si la F.T.Q. est maintenant un ensemble unifié et articulé, **"c'est que nous avons rapatrié les statuts qui nous ont permis de nous intégrer plus intimement aux problèmes de la collectivité québécoise. Il faut ajouter aussi,** disait-il, **que les cours de formation du Collège canadien du travail portent maintenant leurs fruits et font que nos membres montrent plus de maturité et de sérieux que jamais. Dans les congrès précédents, les délégués retournaient chez eux avec le sentiment qu'ils n'avaient pas discuté.** Cette année tout le monde a eu son mot à dire".

NOUVEAU STYLE D'ACTION

Quant à Fernand Daoust, secrétaire général, la montée de la F.T.Q. comme centrale syndicale unifiée et québécoise est d'abord l'oeuvre de Louis Laberge. "Sans **vouloir participer à sa campagne électorale, je dois dire que c'est Louis Laberge qui a donné un nouveau style d'action à la F.T.Q. Ce nouveau style est caractérisé par la coexistence au sein de la F.T.Q. de plusieurs tendances et surtout le respect de la libre expression de toutes les idées".**

Dans les six commissions, en plus du projet de politique linguistique et du rapport du président, les délégués ont étudié les documents de travail d'experts sur le logement, les fonds de pension, la transformation des moyens d'action syndicale, la planification économique, le revenu annuel guaranti et la délégation des pouvoirs aux conseils régionaux en vue d'en faire des éléments actifs à tous les paliers de la vie régionale.



Le président Louis Laberge

Jean Gérin-Lajoie



Fernand Daoust



RÈS DE LA F.T.Q.

par Gerald Godin



LA DÉMOCRATIE GAGNE

Le 11e congrès de la Fédération des travailleurs du Québec sera, en fin de compte, celui de la démocratie.

Certains disent qu'il est le congrès des contradictions. D'autres parlent de patinage de fantaisie. L'immense majorité des quotidiens français et anglais du Québec a parlé de division du mouvement sur la question linguistique.

Les contradictions et le patinage de fantaisie furent imputés au président Louis Laberge. De notre point de vue, son comportement fut avant tout démocratique. A titre d'illustration, on lira ailleurs dans cette page l'histoire secrète du projet linguistique.

ATTITUDE DE NEUTRALITE

Dans son discours inaugural, écrit conjointement avec Noël Pérusse, le directeur des relations publiques à la F.T.Q., le président parlait dans neuf paragraphes sur 28 des dangers pour un mouvement syndical de se prononcer sur le problème linguistique du Québec et toutes ces **"ces questions fortement chargées d'émotivité".** Il ajoutait même ces mots: **"Il est possible que nous devions nous en tenir pour le moment à une attitude de neutralité sur certaines questions trop délicates dans le contexte surchauffé de l'heure".**

EVITER LA SCISSION

Puis, il eut cette phrase qui n'était pas dans son texte: **"ce discours inaugural a été préparé avant que nous réussissions à nous entendre sur un projet de résolution que nous vous distribuerons".** Il s'agissait du projet de politique linguistique. Il devint évident, dès ce moment, qu'il n'y aurait pas de division au sein de la F.T.Q. Louis Laberge nous le disait dans une entrevue jeudi soir: **"Ma plus grande préoccupation était d'éviter une scission importante et de longue durée".**

"Car, ajoutait-il, **le premier objectif, c'est la protection et la défense des droits des travailleurs. Si la F.T.Q. est affaiblie et divisée, cette protection diminue et il ne faut pas que cela arrive".**

LA DEMOCRATIE GAGNE

On en eut un autre exemple sur la réadmission des "Teamsters" dans la F.T.Q. La résolution 104 la recommandait. Elle fut rejetée par les délégués. Le président souhaitait personnellement le contraire. Il fit reprendre le vote une deuxième fois. Elle fut battue encore. Il décida de la retourner au comité des résolutions. Cette décision fut contestée. **"Une résolution battue est une résolution morte",** lui dit-on. Le président ne céda pas. C'était à 17h.30, jeudi soir, à la fin de la deuxième session de l'assemblée plénière. Puis, au début de la troisième session, à 20h.00, il avoua s'être trompé et elle fut retirée du comité des résolutions.

Ainsi, deux fois en trois jours, les délégués forcèrent leur président à reculer. Et, deux fois, ce fut la démocratie qui eut le dernier mot.

L'HISTOIRE DE LA LUTTE SECRÈTE CONTRE LE BILL 63

On se souviendra qu'au moment où 150 organismes dont la CSN et la CEQ prirent parti contre le bill 63, la FTQ décida d'étudier la question avant de se prononcer.

C'était un mois avant le congrès de la Fédération des travailleurs du Québec. Au cours de cette période, Louis Laberge et Noël Pérusse, travaillaient sur le discours inaugural du président. Ce discours insistait sur les dangers d'une prise de position sur la langue et autres questions **"chargées d'émotivité".**

LE SILENCE

Environ dix jours avant le congrès, au cours d'une séance préparatoire avec les présidents et les rapporteurs des six commissions, ainsi que le bureau de direction de la FTQ, il devint évident que les travailleurs de la FTQ n'étaient pas indifférents au bill 63. Un certain consensus se dégageait dès lors en faveur du français comme langue de travail.

UN CONSENSUS

Plusieurs projets de résolution furent étudiés. Certains recommandaient l'unilinguisme, tandis que d'autres prônaient le bilinguisme intégral. A quatre reprises, le bureau de direction se réunit pour rédiger une résolution qui rallierait la majorité. Le projet que l'on verra plus loin fut ensuite soumis au Conseil général, qui groupe 55 membres et là, 53 membres votèrent en faveur de la résolution et deux seulement votèrent contre.

UN COMITÉ FANTOME

Dans le cours des réunions, un comité fantôme vit le jour. Il se donna le nom de **"Comité pour une politique linguistique vraiment syndicale et démocratique à la FTQ".** Il publia deux textes, l'un sur papier rose et l'autre sur papier bleu. Les deux textes s'adressaient uniquement aux membres du Conseil général, et encore, tous les membres ne reçurent pas les écrits du comité. Ce comité, c'était en fait un seul individu. S'agissait-il d'un membre du Conseil ou d'un permanent très près du Conseil? Nul ne peut l'affirmer avec certitude.

Dans son premier communiqué, le comité rappela des prises de position anciennes de la FTQ, qui se résumaient ainsi: il faut que les canadiens français puissent travailler en français.

Dans son second communiqué, qui fut aussi distribué de façon sélective à certains membres du Conseil général, le Comité assimilait le projet de politique linguistique à une prise de position pour l'unilinguisme.

TROP, C'EST TROP!

C'en fut trop! Le président Louis Laberge réagit violemment au second communiqué du Comité. **"On ne me mettra pas une poignée dans le dos",** devait-il dire. Au cours de cette dernière réunion, le président se fit lui-même un ardent défenseur du projet de politique linguistique dont les principes sont les suivants: le français comme langue de travail; libre choix de la langue de travail aux syndiqués; obligation pour les Néo-Québécois d'inscrire leurs enfants à l'école française, où ils peuvent acquérir une connaissance suffisante de l'anglais; transformer les cours à l'école anglaise de manière à y faire du français une "matière obligatoire".

L'ÉTUDE

Tout comme le discours inaugural, le p rojet de politique linguistique bénéficia d'un statut spécial et fut étudié par les six commissions groupant tous les délégués au congrès. C'est dans le cahier du dimanche que l'on trouvera le projet dans sa forme définitive, tel qu'amendé par la MAJORITE des délégués.

"PENDANT QU'ON RÉFLÉCHISSAIT, LES VIEUX PARTIS VOTAIENT LE BILL 63" — UN DÉLÉGUÉ

Il y a nettement une opposition au sein de la F.T.Q. On l'a vu vendredi matin au moment de la discussion sur le projet de politique linguistique en assemblée plénière. La majorité des interventions était farcie de reproches à l'endroit de la direction du mouvement et de son président Louis Laberge.

S'il y a division un jour, ce ne sera pas sur la question linguistique qui a fait une sorte d'unanimité en fin d'après-midi vendredi mais bien sur ce que certains délégués ont appelé **"la mort du militantisme à la F.-T.Q.".**

Le président Louis Laberge a prononcé, le jour de l'inauguration deux discours qui montrent bien le dilemme dans lequel se trouve présentement la F.-T.Q., comme d'ailleurs tout le mouvement syndical. Dans son discours officiel il a lancé un insistant appel à la prudence en face des questions controversées.

Plus tard dans la soirée, quand il a présenté le président de la Fraternité des policiers de Montréal, Guy Marcil, il a oublié toute prudence pour faire l'éloge des méthodes fortes pratiquées par les policiers de Montréal le fameux 7 octobre dernier. Dans une entrevue un peu plus tard il expliquait ainsi sa position qui a semblé contradictoire: **"s'il y a une injustice criante qui est faite aux travailleurs, il faut discuter, il faut être impatient, mais vient un moment où on est tenté d'avoir recours à des moyens que les lois et l'opinion publique ne nous reconnaissent pas le droit d'utiliser. Moi, j'ai toujours recommandé la patience, mais les autorités ne reconnaissent pas toujours l'urgence et la gravité des conflits et c'est à ce moment qu'elles s'exposent, je dirais même qu'elles incitent par leur inaction, à la violence. De plus quand les manifestations trop pacifiques sont applaudies par ceux-là même contre qui elles sont faites, on peut douter de leur efficacité. Dans le cas du conflit à la Seven Up, il nous a semblé que nous avions été assez patients et sommes descendus dans la rue. A ce moment-là, les autorités ont compris notre message. Ce sont donc les autorités qui avaient manqué à leur devoir auparavant".**

Entre ces deux positions: la prudence et les manifestations dans la rue, le président n'a fait son choix qu'après réflexion. Certains délégués le lui ont reproché amèrement. A deux reprises pendant le congrès les propositions sont venues de la salle pour demander aux congressistes de manifester contre le bill 63 en face du Parlement. Par deux fois, le président s'y est opposé en disant que c'est par la réflexion au congrès que les travailleurs règlerait leurs problèmes et seraient vraiment efficaces. Quelques heures plus tard, le bill "63" était adopté en Chambre. **"Pendant qu'on réfléchissait, a déclaré un délégué chaudement applaudi, les vieux partis ligués qui n'ont rien de commun avec nous votaient le bill 63. Par manque de leadership une fois de plus, la F.T.Q. a manqué le bateau".**

Les interventions des délégués de ce qu'on pourrait appeler l'Opposition porteraient sur la nécessité pour la F.T.Q. de retrouver son ancienne agressivité, qui la plaçait à la tête de l'évolution sociale au Québec.

M. Théo Gagné, un vieux lutteur de la F.T.Q., président de Métallos de Murdochville au moment de la grève célèbre, incarne bien cette opposition: **"Le sentiment qui domine ce congrès c'est la peur. La F.T.Q. arrive trop tard et trop prudemment. De plus en plus souvent sur les questions controversées on devrait être à la pointe, et au lieu de cela, on se dissocie de gens qui se sont battus et qui se battent encore pour défendre la démocratie morceau par morceau, par exemple Michel Chartrand. Autant à la F.T.Q. qu'à la C.S.N. il y a trop de leaders qui sont plus politiciens que syndicalistes. J'aime mieux un chef syndical qui fait des erreurs qu'un chef syndical qui est** assis entre deux chaises. Les erreurs ça se pardonnent, l'inaction ça ne se pardonne pas".

QUÉBEC-PARTOUT

AVEC JACQUES GUAY

laurentides

ST-JÉRÔME, OBJECTIF NO 2, LA RADIO

Selon notre correspondant c'est l'euphorie à St-Jérôme où une assemblée convoquée pour définir une série de demandes au nouveau conseil n'a réuni qu'une poignée de citoyens.

Par contre le mécontentement de plusieurs groupes populaires face au poste de radio local, C.K.-J.L., se concrétise de plus en plus. On reproche au poste de ne pas avoir couvert la campagne électorale et d'ignorer complètement la lutte contre le "bill" 63.

Des membres de la C.S.N. et du Comité ouvrier, entre autres, sont à constituer un dossier. Le poste doit au début de 1970 renouveler son permis au Conseil de la Radio-Télévision canadienne. Il aura, semble-t-il, de l'opposition.

hull

LE JUGE N'EST PAS CONTENT

Vingt vols en deux jours au début de la semaine dernière ont suffi pour amener deux conseillers à dénoncer le retard de la Commission de police du Québec à donner suite à une enquête sur le service de police réclamée en juin dernier.

Le conseiller Jean-Marie Séguin a parlé d'inefficacité du service de la police lui-même. Gilles Rocheleau **(un échevin à quoi ça sert? Québec-Presse le 2 nov.)** a mis en doute l'appareil judiciaire et fait allusion à des nominations politiques et à une administration pourrie. Tous deux ont pris la parole à une séance régulière du conseil municipal.

C'est sur le banc, aux Sessions de la Paix, que le juge Orville Frenette a choisi d'intervenir en sommant le conseiller Rocheleau de s'excuser pour "ses propos libelleux et diffamatoires". Il lui a aussi reproché d'avoir fait ses commentaires publiquement plutôt que devant la commission d'enquête sur la Justice présidé par Me Yves Prévost. Il a souligné que c'était très grave. Il n'a pas annoncé quelles procédures il allait prendre si le conseiller ne faisait pas amende honorable. Il n'a parlé ni d'outrage au tribunal ni de sédition...

Les juges des Sessions de la Paix sont nommés par le gouvernement québécois.

saguenay lac st-jean

L'ÉLÉGANCE DE JEAN-NOEL

"Un petit costumier élégant de la banalité, avec une pensée en micro-jupe, recouvert d'un maxi-manteau de prétention". C'est le portrait du ministre des Affaires culturelles qu'a tracé l'autre dimanche René Lévesque lors de deux conventions du P.Q.

M. Lévesque, selon notre correspondante, Anne Rouleau, a préféré les modes de la jeunesse actuelle. "Derrière les barbes, les cheveux longs, les micro-jupes, ils comprennent ces jeunes-là que si le Québec ne change pas, ils seront des chômeurs instruits. C'est de la dynamite".

LES MÉDECINS ONT ASSEZ VOLÉ

Dans Dubuc, un ancien candidat créditiste, Magella Tremblay a été choisi comme candidat aux prochaines élections et dans le comté de Lac-St-Jean le secrétaire-trésorier de la Régionale, Georges-Henri Fortin, a défait le président de l'association P.Q. Lucien Lessard.

Le trésorier régional du P.Q., le Dr Jacob, a soulevé l'enthousiasme quand il a lancé: "Trop de médecins au Québec ont volé trop de gens. Faut que çacesse".

LE MINISTRE DE LA CULTURE FUSTIGE LA PRESSE

L'autre semaine se tenait à Jonquière le Salon du livre du Saguenay sous la présidence d'honneur du ministre des Affaires dites culturelles. M. Jean-Noël Tremblay, qui s'est fait le défenseur du bill 63 aux émissions de télévision de l'Union nationale, a affirmé, selon une autre correspondante, Christiane Côté, que les moyens de communication modernes, télévision, radio, cinéma, ne contribuent pas à créer un éveil de la population parce qu'ils n'incitent pas l'homme à la réflexion.

Le ministre n'a pas précisé s'il parlait d'expérience personnelle. Par ailleurs il a affirmé que la presse écrite ne peut diffuser d'informations objectives et que seul le livre favorise l'éducation et la réflexion.

bois francs

LE CONSEIL CENTRAL SE RÉVEILLE

Le conseil central des syndicats nationaux (C.S.N.) a présenté mardi dernier au conseil municipal de St-Hyacinthe un mémoire agressif. Dénonçant le 17 p. cent de chômeurs dans la ville le conseil central a averti les autorités municipales qu'il allait cette année livrer une dure bataille sur "le deuxième front". Le "deuxième front" pour la C.S.N. c'est celui des problèmes socio-économiques; industrialisation, bas salaires, chômage, logements, etc.

Les représentants syndicaux ont accusé le conseil municipal d'attirer des industries dans la région en invoquant que les salaires payés y sont moins élevés.

Le maire Léon Nichols a répondu que tout le monde mettait les bois dans les roues à l'administration, qu'il n'était pas responsable du passé et enfin il a noté que la C.S.N. est présente dans la région depuis plus longtemps que l'actuel conseil municipal. "Nous ne sommes pas ici pour créer des emplois" a-t-il ajouté.

Le conseil central a donné quelques mois au conseil pour faire la preuve de sa bonne volonté.

mauricie

TROIS-RIVIÈRE, LE MAIRE, L'AGITATION ET LA CJC...

L'équipe des volontaires des Jeunes Canadiens à Trois-Rivières a présenté un dossier sur le projet de rénovation urbaine du quartier défavorisé de Notre-Dame de la Paix, au cours d'une audience publique de la Société d'habitation du Québec, à l'hôtel de ville, le 19 novembre. Les trois volontaires ont expliqué que le plan de rénovation et le programme de logements "à loyer modique" avaient été adoptés par le conseil municipal sans information et participation véritables des intéressés.

Le maire René Matteau avait parlé d'**"agitateurs"** et de **"jeunes Canadiens déguisés"**. Les volontaires répondent qu'ils ont simplement aidé, à leur requête, les citoyens du quartier Notre-Dame de la Paix, en animant des assemblées.

"S'il est révolutionnaire, disent-ils, **de vouloir la participation des gens aux décisions qui les concernent, alors nous voulons bien l'être... Si notre intervention sur le terrain, 1° fait se regrouper les citoyens, 2° les fait discuter, 3° leur fait prendre des décisions en vue de leur mieux-être, selon leurs aspirations, alors bravo! Si notre intervention dévoile les conflits existants, tant mieux! Le défaut du pouvoir, c'est de vouloir imposer des solutions préfabriquées qui sont l'oeuvre de technocrates".**

Les volontaires rappellent le voeu des délégués au récent congrès de la Fédération des services sociaux à la famille: **"La loi de la Société d'habitation du Québec devrait être amendée afin que tous les futurs programmes de rénovation urbaine incluent obligatoirement la présence d'un comité de citoyens".**



A VAL D'OR

UN NOUVEAU POUVOIR, LE COMITÉ DE CITOYENS

par Michel Brind'Amour

"M. le Ministre, quand vous venez dans la région, vous prenez l'avion; pourquoi nous, quand on descend vous voir à Québec, doit-on venir en truck?" C'est en ces termes que s'exprimait Mme Adrienne Gauthier, présidente du Comité de Citoyens de Val d'Or, devant le comité parlementaire sur l'aide sociale (bill 26) qui siégeait récemment dans cette ville. En effet, le gouvernement provincial avait invité "au dialogue" les représentants des assistés sociaux. A cette occasion, Mme Gauthier, prenant pour acquis que les assistés sociaux sont du monde aussi respectable que d'autres, "s'étonna" que des privilèges accordés aux fonctionnaires lui soient refusés.

La situation de ceux bénéficiant de l'assistance sociale fut d'ailleurs à l'origine de la formation du Comité de citoyens de Val d'Or qui, à ce sujet, déplorait le fouillis "épouvantable", et demandait le regroupement des services gouvernementaux.

C'était il y a huit mois et, même si le service ne s'est pas amélioré, un nouveau pouvoir est né à Val d'Or: un Comité de citoyens.

LES CITOYENS PASSENT A L'ACTION

En plus de la situation de la pauvreté dans le Nord-Ouest, plusieurs réalités ont jusqu'ici retenu l'attention du comité; entre autres, la construction d'un foyer pour vieillards, le travail étudiant, l'application des règlements de la Régie des loyers, ainsi que l'histoire bien connue d'une polyvalente que se disputaient deux villes. De nombreux moyens servent à sensibiliser le plus de gens possible: un teach-in sur la pauvreté fut organisé, des rencontres avec des députés ont lieu, des communiqués sont envoyés régulièrement à la presse écrite et parlée, et plusieurs requêtes ont déjà été expédiées à Ottawa et Québec. Le prochain cheval de bataille des citoyens sera le transport en commun qui à Val d'Or est nettement inadéquat.

LA PRISE DU POUVOIR

Contrairement à ce que les journaux ont déclaré, la Compagnie des Jeunes Canadiens n'a jamais collaboré avec le comité de citoyens de Val d'Or. C'étaient des animateurs du Conseil de développement social du nord-ouest québécois qui, dès le début du comité furent à la remorque des citoyens.

Groupant quelque soixante-dix personnes, le comité a de plus en plus d'impact sur la vie collective de Val d'Or.

Par des actions d'avant-garde, le comité de citoyens est légitimé comme porte-parole de la population face au pouvoir: on a déjà vu à certaines assemblées près de 400 personnes. Pour le pouvoir en place (Conseil municipal, Commission scolaire...), le comité de citoyens est une menace: la participation fait peur. On commence d'ailleurs à comprendre ce que la participation implique: non plus des élections à tous les quatre ans, mais toutes les semaines.

LE BIEN-ÊTRE SOCIAL À HULL:

SITUATION EXPLOSIVE!



photos studio "O", Hull

"... DES COMPORTEMENTS ETRANGES, irresponsables, dangereux et pathologiques." (à gauche)

LE FOYER DU BONHEUR, promis depuis 9 ans par les politiciens de tous les partis, à toutes les élections, ouvre enfin ses portes. (en bas)

HULL (DNC) — Le Foyer du Bonheur ouvrira bientôt ses portes aux personnes âgées après neuf longues années d'une grossesse laborieuse. Au moment où s'achevait la construction du foyer, un rapport de 200 pages, brutal, commençait à circuler dans le milieu du Service social de l'Outaouais. On a bien essayé de le mettre en veilleuse, mais un document de cette valeur ne se cache pas éternellement. Son auteur: M. James Mc Pherson, sociologue. Le titre: BIEN-ETRE, CONTROLE ET CHANGEMENT SOCIAL.

UN DOCUMENT EXPLOSIF QUI DERANGE LES GENS EN PLACE

Le document démontre comment la poignée d'hommes qui constituentl'élite traditionnelle et professionnelle réussit au nom du dévouement et du bien-être des gens, à jouer au "sauveur du peuple", tout en contrôlant les décisions et en manipulant les êtres humains, en l'occurence les assistés sociaux. Il dérange nos élites **"qui veulent s'engager dans l'action politique et qui utilisent les conseils d'administration"** des services de bien-être, les clubs sociaux et les institutions de bienfaisance **"comme terrain d'entraînement."** Le rapport Mc Pherson est un document explosif ou qui pourrait le devenir si les assistés sociaux de l'Outaouais (qui constituent 10 p. cent de la population) ou les comités de citoyens le lisaient attentivement. Il fait ressentir l'urgence de l'instauration de **"nouveaux pouvoirs"** du type de celui installé récemment à St-Jérôme.

LES CONCLUSIONS DU RAPPORT

La recherche du sociologue remonte à 1955. Elle a donné lieu au dépouillement de centaines de documents, mais aussi et surtout à une expérience du quotidien avec les assistés sociaux, les travailleurs sociaux professionnels et les administrateurs. Les conclusions du rapport sont les suivantes: le bien-être dans la région de l'Outaouais est une **"boite noire"** où les structures doivent éclater, où **"les Conseils d'administration qui ne sont plus éducables parce que liés à des intérêts personnels doivent être remplacés par un comité formé exclusivement d'employés... et où les employés devraient se syndiquer."**

LES CONSEILS D'ADMINISTRATION CONTESTES

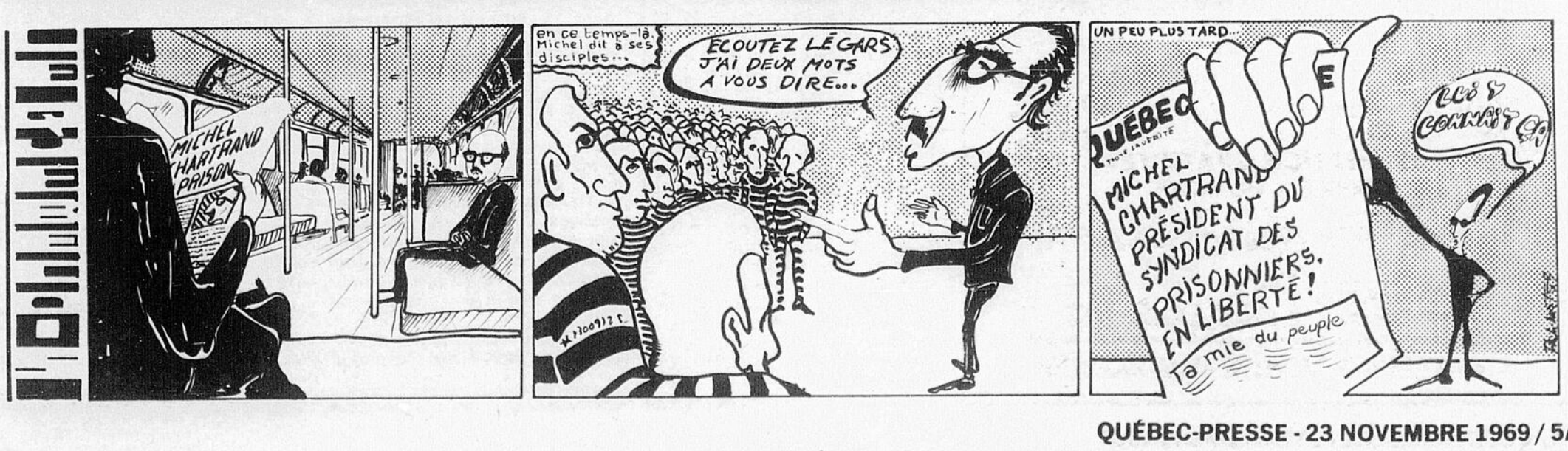
Ce sont les conseils d'administration des services de bien-être qui sont contestés. C'est à ce niveau que se prennent les décisions politiques, et c'est là qu'on retrouve les élites traditionnelles et professionnelles, les **"citoyens de première classe"** par rapport aux citoyens de deuxième classe que sont les assistés sociaux. Les **"élites de première classe"** n'ont plus qu'un contact bureaucratique avec les assistés et maintiennent entre elles et ces derniers, une "distance sécurisante". Il y a chez ces élites un mélange de **"paternalisme, de crainte et d'intolérance"** et les comportements des citoyens de **"deuxième classe"** leur apparaissent comme **"étranges, irresponsables, dangereux et pathologiques"** parce que non conformes au **"modèle".** Un exemple type d'une telle élite possédant un contrôle local serait celui du maire-député président d'une corporation de bien-être.

UN CAS TYPE DE DEMANDE POPULAIRE LONGTEMPS CONTRARIEE: LE FOYER DU BONHEUR

En 1960, le député libéral québécois de Hull, M. Oswald Parent, annonce que Hull aura son foyer pour vieillards. Durant huit ans les politiciens l'ont annoncé et s'en sont servis à chaque campagne électorale. Selon M. Mc Pherson, il y a eu dans la région, 17 élections de 1955 à 1968 aux postes de maire, d'échevins, de députés, et on est passé des "bleus aux rouges", des conservateurs aux libéraux...

Le rapport de James Mc Pherson, subventionné par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et par le Service social de l'Outaouais, n'est plus caché. Les citoyens sauront-ils en dégager une ligne d'action?





POINT DE VUE

DE ROBERT CLICHE

SWEETBRISE MACADAM, CITOYEN AMÉRICAIN

Nous parlons aujourd'hui d'intégrer les Néo-Canadiens pour en faire des Canadiens français. Nos berceaux étant vides il faut faire quelque chose: un peuple qui ne se reproduit plus étant voué à l'extinction. On tombe donc follement en amour avec les immigrants. Venez petits, venez. Pendant des années de manière chauvine et raciste nous les avons rejetés dans les bras anglophones. Nous gardions le troupeau français pur et sans tache. Et fourrant dans un même grand sac tous ces braves gens qui venaient d'Autriche, de Hongrie, de la Yougoslavie, de la Pologne ou d'ailleurs, nous avons dit non aux "maudits Pollocks". Comme peuple, nous manquions un départ. Nous commettions une autre erreur en vouant aux enfers ceux dont les ancêtres avaient crucifié Jésus: Juifs, Syriens, Libanais, Egyptiens, Turcs. Nos connaissances géographiques humaines étaient sommaires: qu'importe nous gardions le troupeau catholique pur et sans tache.

Mais cela changera, foi de Mario. Nous périrons seuls ou vaincrons avec les Italiens: Viva el papa! Mais pendant qu'on se tartine des Néo-Canadiens à bouche-que-veux-tu, on oublie, on se ferme les yeux. Le drame de notre mort ne se joue pas qu'en ce Montréal cosmopolite et insaisissable. Dans ce réservoir français que sont les comtés frontaliers de Frontenac, Beauce, Dorchester, Bellechasse, Montmagny et qui sont bornés au sud par les Etats-Unis, nous vivons depuis vingt ans un drame oublié dont personne ne parle. Deux cents jeunes, tous les mois, obtiennent un visa du conseil américain à Québec et nous quittent pour toujours. Ils s'en vont poser du gyproc à Hartford, ou faire de la pitoune dans le Maine. Bientôt, ils baragouineront quelques mots d'anglais. Pocheton sur le dos et scie à chaîne au bras. Ils préfèrent gagner 175 dollars par semaine, conduits par un "foreman" américain que 75 dollars par semaine bossés par un "grand walker" francophone.

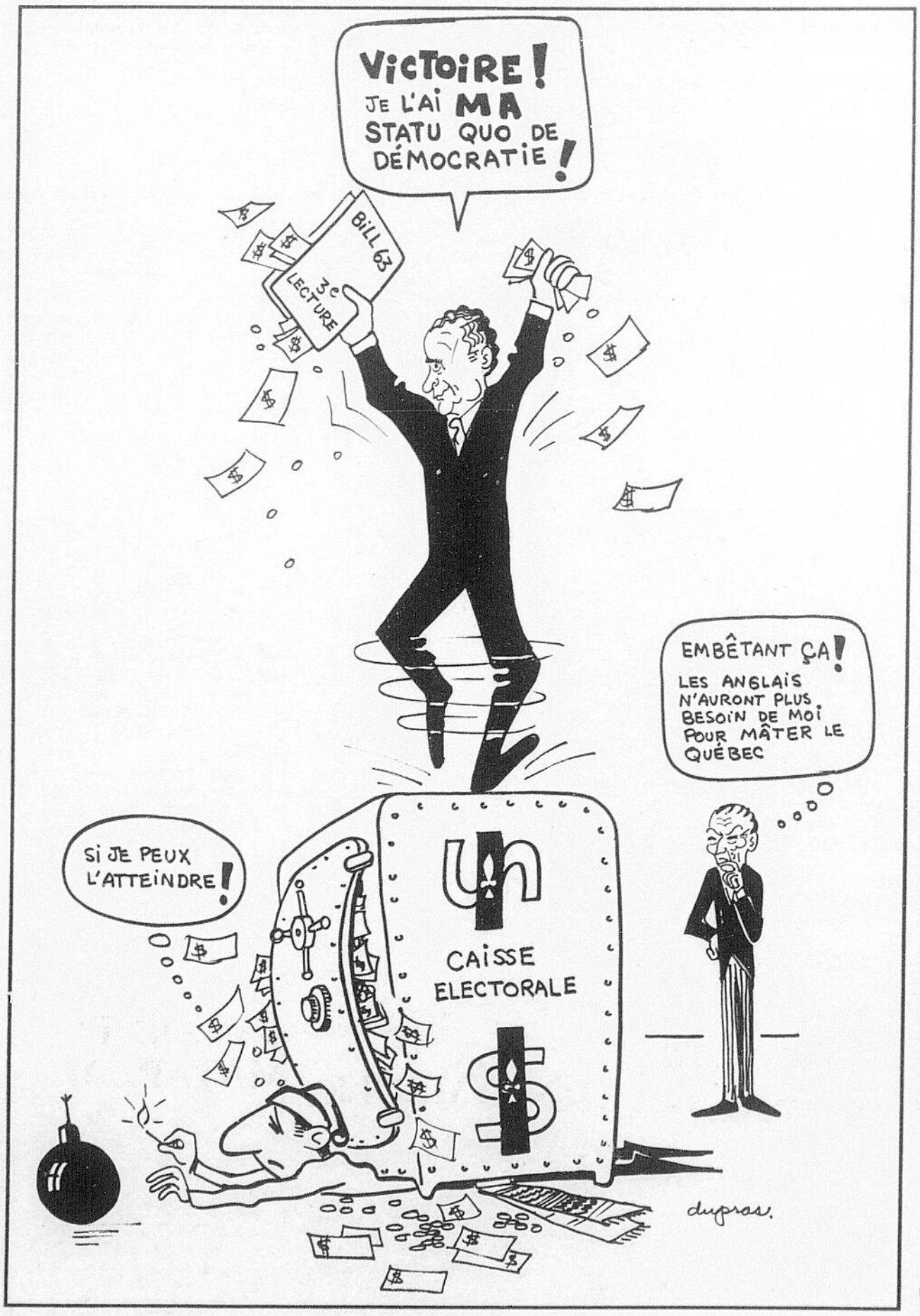
Il y a cent ans, nous eûmes pareille saignée. Les curés d'alors s'en émurent et quand une paroisse perdait une famille qui aussi s'expatriait, on en parlait avec gêne, comme s'il s'était agi d'un deuil collectif. Les politiciens traditionnels ont remplacé les curés avec cette différence qu'ils ne parlent de rien. Cette saignée grave, constante et mortelle, ils n'en soufflent mot. Ces comtés qu'ils ont dit sous-développés, ils les ignorent, préférant étudier Montréal, le grand Montréal incompréhensible fluide et incertain. Mais que Zéphir Beauchemin s'en aille aux Etats-Unis et que dans vingt-cinq ans il soit devenu Sweetbrise Macadam, nos hommes politiques s'en contrecrissent.

Ils préfèrent se gargariser de faux patriotisme. Au lieu de regarder là où sont les problèmes, ils dirigent les yeux ailleurs. Dieu qu'elle est triste NOTRE HISTOIRE! Elle est faite de faux départs, de mouvements avortés, de trains manqués, de bateaux partis nous laissant au



rivage. Mais il fallait que nous soyons forts, très forts pour avoir réussi quand même à survivre dirigés par des gens qui n'ont jamais voulu voir les vrais problèmes. En attendant, parlons, causons du bill 63.

ST-JOSEPH DE BEAUCE,
18 novembre 1969



N.D.L.R.

Et nous irons tous voir passer la coupe Grey

Deux Américains sur la Lune. 400,000 autres au Vietnam. S'il y avait 400,000 Américains sur la Lune et deux seulement au Vietnam tout irait mieux.

Mais au moment où les trois cosmonautes partaient de Cap Kennedy la semaine dernière, 250,000 marcheurs de la mort se dirigeaient vers Washington. Ce geste était aussi grand que celui des hommes de la Lune.

Le samedi, tandis que les cosmonautes étaient dans l'espace et que les pacifistes défilaient dans le froid, le président Richard Nixon, à l'instar de sa majorité silencieuse, suivait, à la télévision, un match de football.

Dans leur fusée les cosmonautes existaient. Les marcheurs existaient eux aussi. La majorité silencieuse était absente. C'est en son nom qu'on tue au Vietnam, mais elle a la lâcheté de l'anonymat. Existe-t-elle vraiment?

A Montréal quelques dizaines de marcheurs de la mort protestaient contre la guerre au Vietnam... à Outremont. Parce qu'a-t-on dit la majorité silencieuse montréalaise veut l'Ordre et la Paix.

Le 29 novembre notre majorité silencieuse sera récompensée. On lui offrira la parade de la Coupe Grey. En hommage à un sport québécois s'il en est un.

Le danger des majorités silencieuses c'est que les pouvoirs qui disent s'appuyer sur elles finissent par mettre, un jour, tout le monde au pas. En Allemagne ce fut au pas de l'oie.

La majorité silencieuse ce n'est jamais autre chose qu'une foule inconsciente manipulée par une minorité d'exploiteurs.

C'est la foule à qui les empereurs romains donnaient du pain et des jeux. C'est le marécage des indécis, des sans-idée, des abrutis, des misérables à qui gagner ou quémander de quoi vivre prend toutes les énergies.

En démocratie réelle, c'est un cancer. Un cancer que le pouvoir entretient par la peur et l'ignorance. La peur de perdre les miettes de l'assistance sociale préférée à une véritable justice. L'ignorance de l'information censurée dans les journaux et les postes de radio ou de télévision. C'est un cancer qui se nourrit de propagande.

Bref la majorité silencieuse c'est un crime contre l'intelligence humaine. Les pouvoirs qui clament y puiser leur raison d'être ne représentent rien hors la force.

La démocratie ça ne s'exerce pas à tous les quatre ans après des mois de propagande et d'achats de conscience. Ça se vit au jour le jour. Partout, y compris dans la rue.

Aux Etats-Unis par des moratoires parce qu'un des plus gros problèmes c'est la guerre au Vietnam. Au Québec par des manifestations, parce que c'est présentement, entre autres, le bill 63. Ceux qui gouvernent au nom des majorités silencieuses ont beau prendre des décisions, elles n'ont aucune valeur. La lutte doit continuer.

La sédition et l'Outrage au peuple se font dans les Parlements.

Jacques GUAY

M. GROS, DÉPUTÉ



PLACE AUX LECTEURS

LES OUVRIERS DE LA VOIRIE CONTRE LE BILL 63

Par la présente je viens vous faire part que lors de notre dernière assemblée générale en date du 5 de Novembre 1969 la section ouvrier-Voirie, de Montréal du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec a adopté à l'unanimité une résolution en ce sens que nous vous demandons de publier:

La Section Voirie-ouvrier du Syndicat S.F.P.Q. de Montréal appuie les prises de positions, ainsi que la déclaration de non-approbation du bill 63, telle que présentée présentement, par notre président général Monsieur Jean-Paul Breuleux, ainsi que la demande de publier dans Québec-Presse, un journal non contrôlé.

Gérard L'Heureux
Président

UN PEUPLE DOMESTIQUÉ!

Le Québécois est un peuple entretenu, disait récemment M. Gérard Filion. Quoi de plus juste: on pourrait ajouter également qu'il est non seulement un peuple colonisé mais domestiqué. Nous vivons dans la pauvreté pendant que nos voisins vivent dans la surabondance.

Tant qu'Ottawa aura les leviers financiers de notre économie et les robinets à oxygène de notre culture, il nous est impossible de croire à notre existence. La langue française en danger de mort au Québec? vous me faites rire, elle n'a jamais vécu. Si nos bons Québécois s'étaient réunis autour de leurs cheminées d'usines, dans le passé, au lieu de leurs clochers d'église, notre niveau de vie économique s'en porterait beaucoup mieux, et notre moral peut-être aussi, car la grâce de Dieu qu'on a toujours vainement attendue n'est jamais venue.

Si j'ai 500 raisons d'être fédéraliste, j'en ai 1000 d'être indépendantiste.

Valère Delisle
St-Sylvestre, co. Lotbinière

ATTENTION AU RACISME

L'ampleur du mouvement populaire des deux dernières semaines a paniqué — il fallait s'y attendre — les éditorialistes réactionnaires et autres prophètes miteux du "bon sens". A les en croire, le peuple québécois vivrait actuellement l'apothéose du fanatisme, de l'agitation, de l'instinct grégaire, du romantisme révolutionnaire, etc... J'ai personnellement participé à toutes les manifestations contre le bill 63. (Et je continuerai à le faire tant que cela s'avérera nécessaire). Je dirais qu'il y a effectivement eu un certain romantisme dans ce mouvement collectif; mais j'ajouterais deux remarques que l'information traditionnelle s'est bien gardée, elle, d'ajouter. 1) Tout d'abord: que ce romantisme n'a aucun caractère pathologique, qu'il intervient à chaque fois qu'une foule se rallie autour d'un engagement commun profond. (A-t-on déjà accusé les spectateurs d'un match de hockey de romantisme pathologique?) 2) Ensuite: que le romantisme ne naît pas du néant, mais qu'il apparait toujours après qu'une collectivité ait pris conscience d'un certain nombre d'idées et de principes pour lesquels elle est prête à lutter jusqu'au bout. On ne saurait imaginer un peuple luttant pour sa libération sans s'émouvoir.

Cependant, je ne voudrais pas par cette constatation innocenter le mouvement des erreurs véritables qu'il aurait pu commettre. Car il y a eu des erreurs indéniables. Par exemple, lors du spectacle **Finies les folies** présenté au théâtre du Gésu, certains comédiens ont tenu à l'égard de la minorité italienne de Montréal des propos extrêmement virulents et, pour tout dire, racistes. Je ne crois pas que notre libération nationale doive s'accomplir par le mépris des autres groupes ethniques. Cracher sur les Italiens ne résoudra pas nos problèmes. C'est un alibi honteux de les tenir responsables de notre aliénation culturelle, économique et sociale. Les Italiens ne s'anglicisent pas par mauvaise volonté, mais à cause d'un état de faits: celui de la primauté économique de l'anglais. Et cet état de faits est le résultat des erreurs que nous, Québécois, avons multipliées à travers notre histoire.

Refuser d'envisager cette réalité, c'est d'abord désamorcer notre histoire (assez triste jusqu'ici, mais irréfutable), et c'est surtout faire dévier le sens profond de notre action. Car il ne faudrait pas oublier que les Québécois francophones et les Italiens constituent les deux groupes ethniques les plus défavorisés économiquement au Québec. Par conséquent, ce qui devrait nous unir dans la lutte sociale est infiniment plus profond que ce qui nous divise à l'heure actuelle.

Marcel Chouinard
étudiant à l'U. du Q.

UN SYMBOLE FASCISTE ?

Je veux protester contre l'emploi fait par Me Rémi Paul de notre drapeau national. En effet, en page 1A de votre cinquième parution, on remarque notre symbole national (inventé pour l'Union national par Duplessis, mais devenu ainsi par usage) fixé à la boutonnière du "bras justicier" de l'establishment.

Si Me Paul continue de l'arborer, ce sigle deviendra bientôt synonyme de fascisme. **D'ici là, ne voulant pas prendre de chance, je remplace le mien par celui du P.Q.**

Nelson Dumais
Citoyen
Limoilou, Québec.

ÉDUQUER D'ABORD!

Au lieu de critiquer quelques épiciers qui refusent de vendre des spéciaux aux dames qui ne daignent pas se déplacer et qui veulent avoir des prix comparables aux grandes chaînes, et en plus, des services de commandes téléphoniques et de livraison gratuitement; je vous suggère de scruter la publicité des grandes chaînes. Des miracles dans le commerce, c'est de la foutaise.

La compagnie Steinberg a distribué des timbres pendant plusieurs années, en annonçant aux consommatrices que c'était un cadeau. Lorsque cette même compagnie a décidé de les retirer elle a justifié son geste en disant que c'était pour diminuer le coût des marchandises car le prix des timbres était payé par les clients.

Comme volte-face publicitaire c'est du joli. A-t-on vu une riposte de la part des associations de consommatrices? Pas du tout. Le mythe des prix miracles est à la vogue et les spécialistes de la publicité vont en sortir d'autres.

Ce que votre journal devrait faire ce serait plutôt d'éduquer la consommatrice, afin qu'elle se méfie de la publicité fallacieuse. A coup de millions on lui bourre le crâne et elle ne dit rien. Un peu de discernement dans le choix de vos articles, monsieur le directeur.

Le commerce de l'alimentation au Québec est en train de passer aux mains des étrangers. Il y aurait là à mon avis, un travail d'éducation populaire de premières urgence.

La concurrence déloyale sous plusieurs formes, existe de la part des grandes chaînes envers les épiciers indépendants et les coopératives au vu et au su des gouvernements.

Scruter ce domaine, il en vaut la peine et laissez nous tranquille avec les peccadilles.

Léon Dubois,
St-Léonard, Québec.

UNE VOIX DE LA LOINTAINE MATAPÉDIA

De ma splendide et lointaine Matapédia, où on travaille "pour que Bona parte"... je vous crie: vite, abonnez-moi à Québec-Presse.

Je vous dis bravo pour votre numéro I. Ça promet. En tout cas, moi, je veux vous lire toutes les semaines.

Doris Lussier
Amqui, co. Matapédia

NOUVELLES SYNDICALES

PAR LOUIS FOURNIER

HÔPITAUX: ENFIN DES SALAIRES DÉCENTS

Les 50,000 employés affiliés à la CSN dans 125 hôpitaux du Québec et les 12,000 membres de la F.T.Q. (33 hôpitaux) ont accepté un nouveau contrat de travail de 3 ans, rétroactif au premier juillet 1968.

Il aura fallu du temps pour que le gouvernement reconnaisse l'exploitation dont sont victimes les 84,000 travailleurs du secteur hospitalier, qui comptent parmi les plus défavorisés de la fonction publique. Et encore! Les augmentations accordées ne leur donnent pas la parité totale avec les autres employés du secteur public ou para-public. Ni l'égalité de rémunération, partout, entre hommes et femmes pour le même travail. Sans compter les lacunes en matière de formation professionnelle. Mais ils auront maintenant des conditions de vie plus décentes, certes.

AVANT LE NOUVEAU CONTRAT ET LA MENACE DE GREVE.

Soixante p. cent des employés non médicaux touchaient, avant la nouvelle convention collective, un salaire hebdomadaire inférieur à 75 dollars. Une infime minorité (6.3 p. cent), parmi laquelle tous les travailleurs hautement spécialisés, retirait plus de 90 dollars par semaine (dix dollars **en-dessous** du revenu que les économistes s'accordent à identifier comme le seuil de la pauvreté).

Le nouveau contrat fait sortir ces travailleurs du Moyen-Age, bien que les hausses ne soient pas identiques pour tout le monde: les groupes qui avaient plus de rattrapage à faire obtiennent une augmentation supérieure.

APRES LE NOUVEAU CONTRAT

— **Pour les employés généraux** (non médicaux), le salaire moyen, plafonné à 73.31 dollars par semaine, grimpera à 96.01 au premier janvier 1971. Une montée de 28.2 p. cent.

— **Chez les 5,500 infirmières** membres de l'Alliance (C.S.N.), le salaire moyen hebdomadaire grimpe de 102.97 dollars à 125.-42 au premier janvier 1971. Une hausse de 20 p. cent.

— **Enfin chez les techniciens médicaux**, la moyenne de salaire sautera de 97.45 dollars à 119.58. Une hausse de 21 p. cent.

Les plus bas salaires, chez les employés généraux, seront de 74 dollars par semaine le premier janvier 1971.

Le salaire moyen pour **tous les employés** couverts par la nouvelle convention collective (employés non médicaux, infirmières et techniciens) atteindra près de 100 dollars par semaine à la même date.

UN FONDS MINIER POUR LES MÉTALLOS

Le syndicat industriel le plus puissant au Québec, les Métallurgistes unis d'Amérique (33,-000 cotisants) a reçu une réponse "un peu encourageante" **du ministre du Travail à une revendication fondamentale "moussée" depuis plus de 3 ans. M. Bellemarre a confié au Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre l'étude du projet de** fonds minier **soumis par les Métallos. La création de ce fonds aiderait les mineurs à demeurer dans l'industrie jusqu'à l'âge de la retraite (65 ans). Cela signifie la sécurité d'emploi, l'aide aux travailleurs handicapés, la formation professionnelle, la mobilité de la main-d'oeuvre, etc.**

Le directeur québécois des Métallos, M. Jean Gérin-Lajoie, pose la question crûment: "Quel sort attend le mineur quand sa mine ferme? Devant une industrie qui ne veut pas bouger, **ajoute-t-il,** c'est au gouvernement québécois de légiférer".

Le syndicat demande que les patrons - au niveau de l'industrie et non de l'entreprise - assument leurs "responsabilités sociales", **en contribuant 5 cents l'heure, par mineur à leur service, de façon à verser annuellement 2 à 3 millions dans un Fonds minier destiné à aider les mineurs licenciés.**

Les Métallos demandent aussi au gouvernement d'appliquer à l'industrie minière la négociation par secteur ou par région, comme on le fait dans la construction.

C.T.C.-C.S.N. C'EST URGENT, IL FAUT UNE MARINE MARCHANDE

Dans un mémoire présenté ces jours-ci au gouvernement fédéral, les syndicats de travailleurs de chantiers maritimes réclament conjointement (C.T.C.-C.S.N.) la création "d'urgence" d'une marine marchande canadienne.



"PRESQUE TOUS LES PAYS du monde ont une marine marchande. Et nous touchons trois océans". — Emile Sawyers.

Voilà 8 ans que l'offensive est lancée. La fermeture en chaîne de deux chantiers au Québec a dramatisé cette demande.

Les syndiqués mis à pied à la George T. Davie, à Lauzon, en 1968, avaient occupé les terrains de l'usine. En octobre 1968, la Vickers, à Montréal, fermait son chantier naval, faute de contrats. 1,364 ouvriers allaient perdre leur emploi (192 travaillent encore à la Vickers, à la réparation des navires et 86 p. cent des licenciés ont été replacés, au moins partiellement, par un comité de reclassement patronal-syndical).

Une commission gouvernementale a été chargée d'examiner la situation grave mise en lumière par ces deux fermetures. C'est à elle que les syndicats soumettent leur mémoire réclamant la création d'une marine marchande.

Selon M. Emile Sawyer, un des dirigeants de l'Union nationale des employés de Vickers et vice-président du conseil central des syndicats nationaux de Móntréal (C.S.N.): **"Presque tous les pays du monde ont une marine marchande. Et nous touchons trois océans".**

LE BILL 63 ET LES MÉTALLOS

Par Michel Rioux

BEAUPORT — De plus en plus, au Québec, le monde syndical laisse les traditionnels sentiers de la revendication pour s'élancer sur le chemin de la constestation politique. Un autre exemple de ce phénomène a pu être vérifié cette semaine lors du congrès annuel des Métallos, quand ces derniers ont adopté presque unanimement une résolution s'inscrivant contre le projet de loi 63.

Remarquable par la qualité des interventions qui ont été faites, le débat autour du désormais tristement célèbre projet de loi a quand même bien illustré les deux écoles de pensée rencontrées ces temps-ci dans le syndicalisme: ce dernier doit-il, oui ou non, déboucher sur l'action au niveau politique?

Les interventions qui furent faites au congrès du plus important syndicat industriel du Québec par quelques rares tenants de l'option négative reflétaient essentiellement cette position: le syndicalisme a trop à faire avec les véritables problèmes qui le confrontent pour s'attarder **"à des questions inutiles comme celles de la langue".** Ou encore: **"C'est une résolution qui n'a pas d'affaire dans un congrès de syndiqués";** enfin, **"la bataille nationaliste n'est pas la bataille des travailleurs".**

La grande majorité des délégués, cependant, ne partageait pas ces opinions.

"Il faudra bien qu'un jour, au Québec, dans une dignité sans effronterie, on reconnaisse la valeur de notre majorité", a déclaré celui qui était président des Métallos de Murdochville lors de la célèbre grève de 1957, M. Théo Gagné. Un autre répliqua qu'il ne fallait pas laisser à l'élite bourgeoise le soin de prendre seule toutes les décisions en ce qui concerne les droits de toute la population.

L'argument qui sembla décisif: le travailleur se doit d'être présent quand, quelque part, on discute de ses droits.

Quant à la résolution adoptée, elle ne va pas jusqu'à l'unilinguisme français; ce qui est demandé, c'est que la langue française soit la **"langue normale et courante de travail et de communications à l'intérieur du Québec",** pour que l'anglais cesse d'être la langue de travail des cadres et des employés supérieurs et le français celle des subalternes.

La résolution condamnait aussi la façon de procéder du gouvernement dans sa présentation du projet de loi 63. **"Le gouvernement a procédé à une telle vitesse, sans la moindre consultation ni discussion, qu'il a aggravé les tensions et les divisions au lieu de les diminuer".**

QUEBEC-PRESSE

Dans son rapport moral présenté au début du congrès, le directeur de la Fraternité des métallurgistes unis d'Amérique (section Québec), M. Jean Gérin-Lajoie, avait rejeté sur les média d'information le peu de sympathie du public envers les syndicats. Il s'est dit d'avis que les chroniqueurs syndicaux étaient **"systématiquement baillonnés"** lorsqu'ils étaient appelés à traiter des grèves.

Selon M. Gérin-Lajoie, la situation générale de la presse québécoise n'a jamais été aussi critique. A ce sujet, il a loué l'initiative de l'hebdomadaire Québec-Presse qui serait **"le seul effort concret et pratique visant à rétablir la liberté de presse au Québec".**

Il ajoutait que tout travailleur et surtout tout officier se disant inquiet de la liberté de la presse devrait faire souscrire une ou plusieurs parts sociales par son syndicat local à la société coopérative qui publie le nouveau journal.

JEUDI - 27 NOVEMBRE - 8 HRES

DEBAT

LES JEUNES SONT-ILS TROP LIBRES?

- **Qu'est-ce que veulent les jeunes?**
- **Les adultes sont-ils dépassés par les jeunes?**
- **Qu'est-ce que les jeunes reprochent aux adultes?**

avec la participation de:

- **Monsieur Paul BELANGER, psychologue**
- **et de la population du centre-ville de Montréal**

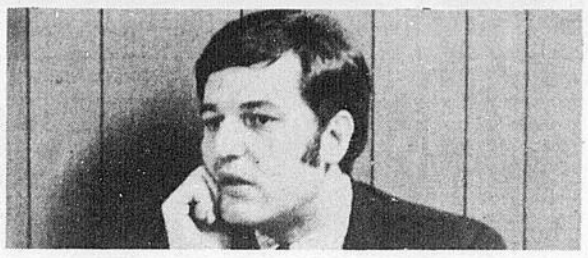
à la

MAISON DU QUARTIER
1593 rue Alexandre-De-Sève

ENTREE GRATUITE

Une activité de culture populaire organisée par le Service de l'Education des Adultes de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal en collaboration avec QUEBEC-PRESSE

LA SEMAINE DE PIERRE PASCAU



JEUDI 13 novembre

LES HÉROS DES ADOLESCENTS

Le docteur Julien Bigras, psychiatre pour adolescents, parle à nouveau de la jeunesse québécoise.

Les adolescents du Québec se cherchent des héros. Depuis quelques années, ils trouvent au Québec même des personnalités capables de les inspirer. Ce sont, par exemple, Gilles Vigneault, Yvon Deschamps, Pierre Vallières, Charles Gagnon, Michel Chartrand. René Lévesque est presque un héros, mais pas tout à fait, moins certainement que Pierre Bourgault.

Un homme objectif et raisonnable n'a aucune chance de devenir un héros de la jeunesse. Pour inspirer les adolescents, il faut être passionné, exclusif, subjectif, entièrement voué à une cause. Le héros ne doit évidemment pas faire partie de "l'establishment" puisque les jeunes sont contre l'ordre établi. Il doit parler du coeur et non de la tête.

Le docteur Bigras constate avec inquiétude que le ministre Rémi Paul s'attaque aux héros de la jeunesse québécoise. Envoyer Michel Chartrand en prison était la dernière chose à faire, car cela augmente le prestige d'un héros. En ce faisant, M. Paul a fait du tort à son gouvernement et à son parti.

VENDREDI 14 novembre

QUESTION DE LOGIQUE

Si les manifestations et les assemblées sont interdites à Montréal dans les lieux publics, sauf pour le Père Noël et la Coupe Grey, les réunions du Conseil municipal sont illégales. L'Hôtel de ville est un endroit public et la réunion du conseil est une assemblée.

LA LIBERTÉ DE PAROLE AU QUÉBEC

Un ouvrier qui travaillait pour une petite compagnie, elle-même sous contrat avec le gouvernement provincial, s'est fait congédier à cause de ses opinions politiques.

Après ses heures de travail il allait manifester contre le bill 63 et pour la priorité du français au Québec. Son patron l'a fait venir à son bureau et l'a avisé qu'à cause de sa "religion", il devait se passer de ses services.

Le patron craignait sans doute de perdre ses contrats du gouvernement si on apprenait en haut lieu qu'il emploie des "non-bleus".

POUR CHARTRAND

On peut mettre Michel Chartrand en prison, on peut le bâillonner, mais on ne supprimera pas ses idées. Une dame déclare que personne ne l'empêchera de parler. Elle est d'accord avec Michel Chartrand et elle le crie à qui veut l'entendre. Elle proclame que pour un Michel Chartrand qu'on emprisonne, il y a des milliers de personnes qui relèvent la tête.

LUNDI 17 novembre

LA REPRÉSENTATIVITÉ DE LA SSJB

Comme il fallait s'y attendre, on reproche aux dirigeants des sociétés Saint-Jean-Baptiste de n'avoir pas suffisamment consulté leurs membres avant de se prononcer en faveur de l'indépendance pour le Québec.

Argument réfutable par le fait que la population savait depuis longtemps que la SSJB allait se prononcer sur cette question. Tous les membres ont eu le temps de faire connaître leur opinion à leurs dirigeants.

Mais ici, comme dans plusieurs secteur de l'activité québécoise, l'apathie règne. Dans certaines villes secondaires, beaucoup de citoyens ne deviennent membres des SSJB que pour bénéficier de plans d'assurance et d'autres bénéfices de groupe. Ceux-là ne s'intéressent ni à la nation canadienne française, ni à la langue, ni au reste. Mais dans ce cas, pourquoi se plaignent-ils lorsque la SSJB prend des décisions qu'ils n'approuvent pas?

MARDI 18 novembre

LES POLICIERS PROVINCIAUX

Une menace de grève voilée, le souvenir du 7 octobre à Montréal, l'approche d'élections générales, ont donné la victoire aux policiers provinciaux en moins de temps qu'il ne faut pour le dire.

Le président de l'Association, M. Guy Magnan, confirme qu'il est très satisfait de l'entente qui est intervenue au cours de la fin de semaine, au sujet du contrat collectif.

Les policiers de la Sûreté ont obtenu ce qu'ils demandaient, c'est-à-dire: une rétribution juste du temps supplémentaire, une compensation monétaire pour les heures de disponibilité, un salaire qui sera relevé au niveau de la moyenne canadienne. Tous les points importants des réclamations de l'Association ont été gagnés. Les policiers vont certainement ratifier l'entente et leur mécontentement est dissipé.

Comment se fait-il qu'on soit si vite arrivé à une entente dans ce cas-ci, et que dans d'autres, les négociations traînent des mois, même des années? Est-il nécessaire de mettre le couteau sous la gorge du gouvernement pour l'amener à négocier activement? Puisque les affaires n'ont pas traîné dans le cas des policiers, pourquoi ne peut-on pas faire preuve de la même efficacité dans d'autres secteurs publics?

NOTRE SYSTEME ELECTORAL

L'Assemblée nationale représente-t-elle le peuple québécois? Non, répondent certaines personnes, car notre système électoral n'est pas assez représentatif. On suggère d'adopter la formule du ballottage.

Le système proposé par le Parti Québécois serait peut-être un heureux compromis entre le système parlementaire britannique très efficace, et les systèmes de représentation proportionnelle, plus démocratiques.

Le peuple serait mieux représenté à Québec et les votes donnés aux tierces partis ne seraient pas perdus.

COMMENT MANIFESTER?

Une dame se le demande. Elle croit qu'il faut se joindre à un groupe de marcheurs ou de "crieurs" si on veut faire connaître son mécontentement. Elle est très étonnée d'apprendre qu'en donnant son opinion, comme elle le fait, à un poste de radio, elle manifeste, elle aussi.

Alors elle se souvient d'avoir vu une Anglaise qui se tenait immobile, au coin d'une rue, avec un journal en main. Ceci lui donne une idée: elle va aller se mettre sur un trottoir, et elle va tenir un **Québec-Presse** bien en évidence.

Symbole?

LES FÊTES DU 24 JUIN

Est-ce que la nouvelle orientation de la FFSJB signifie la disparition des fêtes de la Saint-Jean? Ce serait dommage.

Un groupe de personnes volontairement apolitiques et neutres pourrait se charger d'organiser une semaine de réjouissances auxquelles participeraient tous ceux qui veulent s'amuser tranquillement, en oubliant pour un temps les soucis politiques et autres du reste de l'année.

MERCREDI 19 novembre

LA CAUTION DE MICHEL CHARTRAND

Qui a payé la caution pour la mise en liberté du président du Conseil central de Montréal? Une dame aimerait savoir si c'est M. Chartrand lui-même ou si la CSN s'est servie des contributions de ses membres.

LE CHÔMAGE CHEZ LES JEUNES

Un garçon de 20 ans affirme que les fascistes ont pris le pouvoir au Québec. Il déclare qu'Hitler a commencé, lui aussi, par interdire les manifestations et par contrôler la presse. Ce jeune homme admet cependant que certains organes de presse, comme **CKLM** ou **Québec-Presse**, demeurent libres.

Lorsqu'on lui demande ce qu'il fait dans la vie, l'interlocuteur répond qu'il est chômeur. Il a étudié la céramique, mais ne trouve pas à s'employer dans ce domaine, alors il attend et vit d'expédients et de l'aide de ses parents. Il voudrait travailler, mais n'est pas prêt à accepter n'importe quel emploi.

Un autre jeune de 18 ans n'est pas d'accord. En ce moment il étudie l'hôtellerie, mais depuis l'âge de 14 ans il travaille pour gagner quelques sous. Il s'est employé dans des garages, dans des épiceries. Le salaire est très bas, mais les pourboires arrondissent les angles. Il ne comprend pas qu'un garçon entreprenant ne trouve pas d'emploi, ou alors il ne le veut pas.

Un troisième, âgé de 22 ans, étudie et travaille en même temps. Il trouve que celui qui l'a précédé touche un salaire de famine qui est plus bas que les allocations de chômage.

Cela en vaut-il la peine?

TOUS EN PRISON

Il fallait que cela arrive: une bonne dame prêche la prison. Elle dit qu'on n'aurait jamais dû libérer Michel Chartrand et qu'on devrait emprisonner un tas de gens comme Raymond Lemieux, Pauline Julien, Raymond Lévesque... Pourquoi? Parce qu'ils sont séparatistes. Il faudrait les enfermer quelque part pour éviter qu'ils ne nuisent à l'économie.

Cette brave femme admet qu'au Canada on est encore libre d'avoir ses propres opinions, quelles qu'elles soient, mais elle maintient que tous les séparatistes devraient être enfermés.

Et si les séparatistes déclaraient qu'il faut enfermer tous les fédéralistes? Silence... Cet argument lui coupe le souffle.

GRANDE VENTE
À TRÈS BAS PRIX
AUCUN COMPTANT 2.00 PAR SEMAINE
$89.00
3 CHAMBRES
FORTREL
ACRILAN
NYLON
EVLAN
Etc., etc.
ACRILAN MONSANTO
BROADLOOM MUR-À-MUR
270 pi. car.
1e QUALITÉ SEULEMENT
Gratuit ! Un magnifique ensemble de bain avec chaque achat de 270 pi. car. de tapis
Appelez MAINTENANT
325-1122 POUR SERVICE À DOMICILE
Estimation gratuite
M.I.D. CENTRE DISCOUNT
4153 AMIENS, MTL-NORD

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

L'AFFAIRE DU BIEN-ETRE SOCIAL A DRUMMONDVILLE

Un juge refuse d'entendre des accusations si peu fondées

par Antonio Boisclair

Drummondville — Dans l'Estrie, la semaine écoulée a marqué, et particulièrement pour six citoyens de vieille date de Drummondville, le début d'une période d'attente d'une décision qui suscite beaucoup d'intérêt.

Cette attente fait suite à un exceptionnel coup de théâtre survenu il y a une dizaine de jours au palais de Justice de cette ville, alors que le juge Germain Lacoursière a refusé, du haut du banc, d'entendre d'autres accusations pour présumées fraudes, dans ce qu'on appelle **"L'Affaire du Bien-être social"**, et ce tant que la Couronne n'aura pas de meilleures preuves à offrir contre les prévenus.

Ces derniers comprennent quatre anciens assistants sociaux du bureau de Drummondville du Service social du diocèse de Nicolet, dont trois furent suspendus de leurs fonctions en février 1967, ainsi que l'ex-chef de police de Drummondville-Sud et un citoyen qui, tous deux, étaient administrateurs bénévoles pour certains assistés sociaux.

Le juge avait déjà entendu quelques accusations contre trois de ces Drummondvillois, accusations que les procureurs de la Couronne et de la défense avaient eux-mêmes décrites en cour comme les "pires" que la poursuite pouvait tenter de reprocher aux prévenus; pourtant le président du tribunal s'était dit dans l'impossibilité, vu l'absence de preuves, de rendre des décisions autres que de rejeter les accusations et d'acquitter purement et simplement les accusés.

Précédemment le juge a prononcé deux acquittements et rejeté une accusation au sujet d'un ex-employé du Service social.

De même le mercredi 12, après avoir rejeté deux accusations portées contre l'ex-chef de police et avoir acquitté, pour la même raison, un ex-assistant social, le président du tribunal a formulé la déclaration suivante:

"Il est inutile de continuer dans les autres causes semblables en rapport avec "L'Affaire du Service social", si la Couronne n'a pas de preuves plus solides à offrir. C'est faire perdre le temps au juge et entrainer des dépenses inutiles."

Là-dessus le jeudi matin 13 novembre, le procureur de la couronne, Me Paul Rousseau, a expliqué, au moment de présenter une autre cause semblable prévue pour cette date, qu'ayant le même genre de preuve à offrir, la Couronne préférait attendre des instructions du procureur général du Québec pour savoir s'il faudrait simplement retirer les plaintes ou continuer de procéder plus tard dans cette affaire.

L'avocat de la défense est Me Yvon Pinard, de Drummondville.

Dans les jugements qu'il venait de rendre, le président du tribunal avait souligné que la Couronne n'avait pas réussi à fournir la moindre preuve que les accusés auraient détourné à leur avantage personnel de l'argent du ministère du Bien-être social et que ces derniers avaient soutenu avoir seulement répondu aux besoins vitaux de certains assistés sociaux, étant donné la mauvaise organisation des services d'assistance sociale du Québec qui ne leur fournissait pas les outils requis pour agir de façon humaine à l'égard d'un certain nombre d'indigents, lorsque se présentaient des cas d'urgence.

(N.D.L.R. — Sur le même sujet, il est intéressant de rappeler un article de la journaliste Claire Dutrisac, tout dernièrement, soit le 8 novembre, intitulé: **"Le fonctionnarisme, un broyeur d'assistés sociaux"...** Elle y décrit les lacunes graves qui persistent depuis des années dans l'organisation des services d'aide sociale au Québec.)

Flamand ne veut pas trahir

C'est dans le triomphe que M. Antonio Flamand fut accueilli dans son comté, dimanche le 16 novembre, cinq jours après sa démission de l'Union nationale. A la suite d'un défilé dans les rues de Rouyn-Noranda, M. Flamand prononça un discours devant près de 500 personnes enthousiastes.

"Je saurai, le jour des élections, ce que vous pensez de quelqu'un qui prend ses responsabilités... a-t-il déclaré à une assitance conquise d'avance.

M. Antonio Flamand ne s'est fermé aucune porte quant à son avenir à l'Assemblée nationale. "Si vous me demandez de réintégrer l'Union nationale, je le ferai **(ce qui est peu probable);** si vous me demandez de m'aligner avec les libéraux, je le ferai **(ce qui est encore moins possible);** ou encore rejoindre le Parti Québécois, je le ferai (l'idée est lancée!). **Je ferai tout ce que vous désirez, excepté vous trahir".**

C'est dans le cadre des activités du Front du Québec français du Nord-Ouest Québécois, qu'avait lieu l'assemblée.

Le F.Q.F.N.O.Q., malgré son lien avec le F.Q.F. national, ne diffère pas moins d'opinion sur la validité d'un referendum.

"Pour nous, le referendum se doit d'être l'aboutissement d'un vaste débat collectif où chacun peut se forger une opinion personnelle au sujet d'une situation donnée: il ne peut être un outil efficace qu'en régime de démocratie directe, ce qui n'existe pas encore au Québec".

Le F.Q.F.N.O.Q. considère le referendum comme un moyen insuffisant pour atteindre les objectifs de sensibilisation et de politisation qui doivent présider tout mouvement visant à la prise en charge d'un peuple par lui-même.

Différents moyens seront mis en branle pour parvenir à cet objectif, entre autres la diffusion d'un questionnaire; la tenue de réunions de salon; le porte à porte. Des comités d'action, de recherche et d'information sont mis sur pied pour créer un vaste projet d'animation politique dans le Nord-Ouest Québécois.

Le Bill 63 est une occasion pour les forces vives du Nord-Ouest de se regrouper, non pas dans une lutte aride de nationalistes vis-à-vis une Assemblée Nationale dépassée par les événements, mais dans une lutte qui aboutira au pouvoir véritable de la population.

"Une lutte de nationalistes contre le Bill 63, **pense-t-on,** c'est une défaite à très court terme". "Une lutte pour le pouvoir... c'est une victoire à moyen terme".

Sorry, this is Air Canada

Le bilinguisme est en régression à Air Canada. C'est du moins ce qu'affirme depuis une semaine l'annonceur de Radio-Canada, Gaétan Montreuil qui a choisi de voyager désormais par Canadien Pacifique.

A deux reprises sur le vol d'Air Canada de Toronto à Montréal les hôtesses ne parlaient pas français. Mais la dernière expérience fut décisive. M. Montreuil allait chercher des billets au comptoir d'Air Canada à l'hôtel Mont-Royal. Les trois préposées étaient occupées. Il prit place, dans une des files. Quand vint son tour il s'entendit dire: **"Sorry I don't speak French. Line up at the other counter".**

"Ça veut tout simplement dire, commente Montreuil, **que même à Montréal aux yeux d'Air Canada comme canadien-français je suis un citoyen de seconde classe. J'aurais dû me replacer en file et attendre encore dix à quinze minutes. J'ai été au Canadien Pacifique où on m'a poliment répondu en français".**

MAURICE LADOUCEUR A LES REINS IL REÇOIT $

"Ca faisait six mois que mon mari ne travaillait plus, déclare Mme Ladouceur; **la nuit il se réveillait à 2 heures du matin pour "jongler", il cherchait un moyen de se "déprendre"! Vous ne saurez jamais combien de fois on s'est posé la question suivante: "Mais qu'est-ce qu'on va faire? Qu'est-ce qu'on va faire??". Et va au bureau de l'Union, et va à la Commission des Accidents de Travail! Mon mari ne les a pas "lâchés" une minute. On le renvoyait d'un bureau à l'autre, mais il téléphonait le jour d'après; c'est de même qu'il a fini par comprendre comment il fallait procéder pour son accident. Je m'en souviens, il téléphonait à la journée longue et criait aux enfants de se taire, parce qu'il n'entendait pas bien au téléphone à la suite de son accident, les enfants peuvent vous le dire".**



M. et Mme Maurice Ladouceur et 4 de leurs 5 enfants.

Texte et photos Guy Lessonini

Les enfants, Maurice Ladouceur 39 ans, en a 5. Il était employé de la "Steel Co" depuis quinze années lorsque l'accident arriva. **"Je venais de prendre mon "shift" de nuit,** dit-il.

— Quelle sorte d'ouvrage faisiez-vous?

— Je travaillais sur une machine qui sert à faire le "filage" des boulons. Vers une heure du matin je devais préparer la machine pour faire une autre sorte de "nuts", je faisais ça avec une longue clé, c'est à ce moment que j'ai perdu mon équilibre et que je suis tombé en me cognant la colonne vertébrale sur une grande cuve. Une cuve pleine de fer qui n'avait pas de raison d'être là où elle était", précise Ladouceur.

COMME UN COUP DE POING DANS LES REINS

Après ma chute, j'avais une marque toute rouge dans le dos et ça me faisait mal, comme si j'avais reçu un coup de poing dans les reins.

— Vous êtes allé voir le "boss" je suppose?

— La nuit nous avions juste un surveillant, alors je lui ai dit que j'étais tombé et, que j'avais des témoins; il m'a répondu: "Si t'es capable de travailler, travaille jusqu'à 8 heures! Demain, tu feras ton rapport au boss". Ça fait que j'ai continué à travailler. A 8 heures, lorsque le boss est arrivé, il m'a envoyé à la clinique de l'usine, c'est le docteur "Tho..."qui m'a examiné. "Pis" il m'a demandé d'aller tout de suite au "Royal Vic" pour passer un "Rayon X" (une radiographie).

LE COUP "FOURRÉ" DU DOCTEUR THO...

— Alors vous êtes parti à l'hôpital Royal Victoria, Maurice Ladouceur?

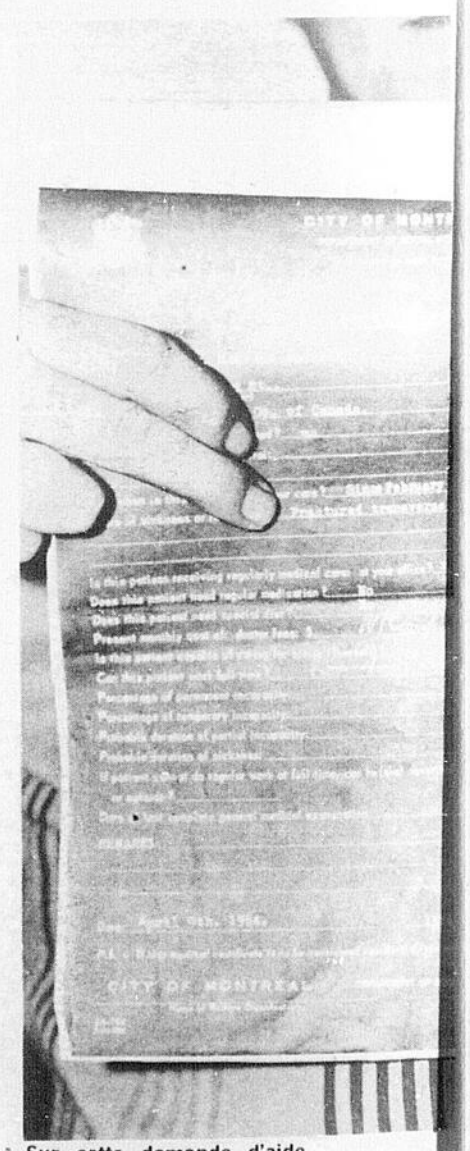
— Non, en sortant de la clinique de la "shop", il était environ 9 heures 30 le matin, j'avais passé la nuit à travailler, j'étais pas mal fatigué et mon dos me faisait mal... J'ai décidé d'aller me reposer chez nous en me disant que j'irais passer mon "Rayon X" l'après-midi. Ça fait que je suis retourné chez-nous sans aller à l'hôpital. A midi... je reçois un coup de téléphone du docteur de la "shop"...

— Le docteur Tho...?

— En plein ça! Et il me dit très sérieusement en anglais: "J'ai vu le résultat du "Rayon X" que vous avez passé ce matin... je peux vous assurer qu'il n'y a rien de grave".

— Je suppose que vous avez répondu au médecin: "Je n'ai pas encore passé de radiographie, vous êtres un sacré menteur!"

— Non, je suis resté assez "saisi" que je n'ai pas répondu... Et **l'après-midi je suis allé** passer **mon "Rayon X". On m'a** dit de **revenir le lendemain** pour rencontrer **le docteur Gordon** Petrie. **Lui m'a mis dans** le plâtre **tout de suite.**



Sur cette demande d'aide au Bien-être social on peut lire la description de la maladie signée Dr Gordon Petrie.

FAILLI NE PAS TOUCHER UN SOU

BRISÉS $72.00 PAR SEMAINE







"Depuis l'accident mon époux est obligé de porter ce corset pour marcher".

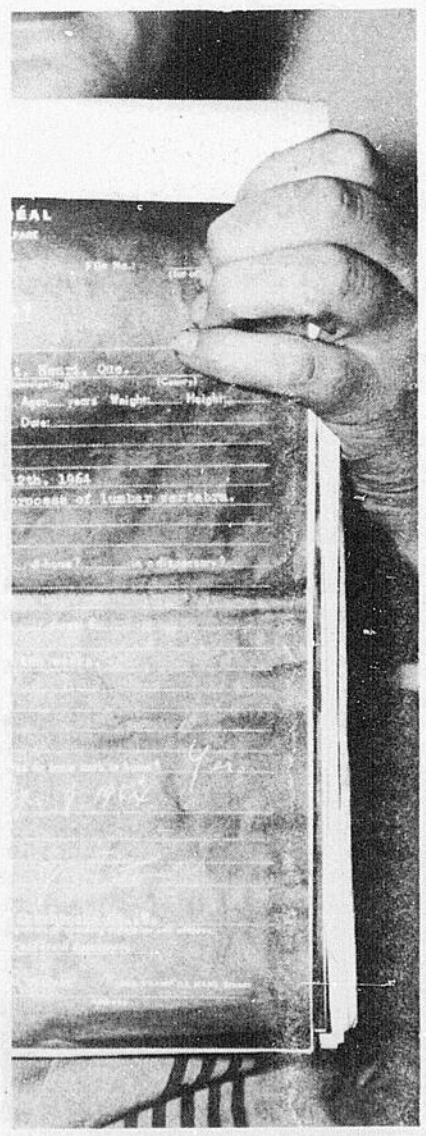
LES PREMIERES ERREURS

— Saviez-vous, Maurice Ladouceur, que vous aviez le droit de choisir votre propre médecin au lieu de prendre celui de l'usine?

— Dans ce temps-là on ne connaissait pas ça, on ne savait pas quoi faire! A c't'heure, je le sais. Robert Lévesque, des "Métallos" m'a bien aidé et à part de ça, aujourd'hui, on a la Polyclinique Populaire du Dr Benoît Dehaies, ça aussi ça aide pas mal.

— Après l'accident vous avez été mis dans le plâtre, et puis qu'est-ce qui est arrivé?

— Environ un mois après, j'ai essayé de recommencer à travailler. Je travaillais trois jour-



nées par semaine et je souffrais le martyre. Cette situation a duré un an. Là, Monsieur, on a commencé à avoir de la misère".

DES PIASTRES QUI S'ÉTIRENT

Et Mme Ladouceur qui n'avait pas encore parlé, déclare soudain: **"Imaginez-vous un peu combien j'étais désemparée; avant l'accident mon mari allait chercher 120 dollars par semaine. Là, je tombais à 60 par semaine, avec 5 enfants et deux adultes: 7 personnes qui mangent trois fois par jour ça fait 21 repas par jour... Je vous dis que ça prend des piastres qui s'étirent, longues de même..."** (Mme Ladouceur écarte les bras comme le font les pêcheurs qui veulent expliquer la grosseur des poissons qu'ils ont manqués.).

JE L'ENTENDAIS MARCHER LA NUIT

Mme Ladouceur, qui se rappelle trop bien ses difficultés passées, continue son récit en ces termes: **"Je vous dis que nous en avons "jonglé" un coup pour essayer de nous "déprendre"; mon mari se levait à deux heures du matin, je l'entendais marcher dans la maison, il préparait sa journée du lendemain; téléphone ici, téléphone là, il ne les a pas lâchés pendant six mois. De mon côté, j'essayais de garder un bon moral, mais en dedans ça m'a "attaqué" le coeur; je suis allée voir le Dr Dehaies à la Polyclinique, qui m'a donné des pilules, j'avais le rythme cardiaque "débalancé" paraît-il. Mon mari c'était pire, parce qu'il avait toute la famille sur le dos.**

— Avez-vous essayé d'obtenir de l'aide du Bien-être?

— On était pas capable! Ca prend un homme quasiment mort pour recevoir de l'aide, mon mari travaillait trois jours par semaine!

OBLIGÉS DE VENDRE LES ASSURANCES DES ENFANTS

Et Maurice Ladouceur de poursuivre l'histoire: **"Tout d'un coup on m'a averti à la "shop" que ma production baissait... Une semaine après je recevais un deuxième avertissement. Là Monsieur, j'ai pensé faire une dépression... Je suis allé voir "l'Union" et Robert Lévesque m'a envoyé passer un autre examen, mais cette fois chez le Dr Guy Lafond.**

— Qu'est-ce que vous aviez au juste?

— Selon le Dr Gordon Petrie, j'avais UNE FRACTURE TRANSVERSALE D'UNE VERTÈBRE LOMBAIRE. D'après l'examen du Dr Lafond, j'étais atteint d'incapacité temporaire.

— Et on vous avait envoyé travailler malgré tout?

— La Commission des accidents du travail ne voulut pas reconnaître tout de suite qu'il y avait eu aggravation de mon cas à la suite de mon accident à la Steel Co et, à part de ça, un an après l'accident, la Commission des accidents de travail n'avait pas encore reçu LA FORMULE QUE L'EMPLOYEUR EST SUPPOSÉ REMPLIR DANS LES DEUX JOURS QUI SUIVENT L'ACCIDENT...

INCROYABLE MAIS VRAI...

— Etes-vous sérieux Maurice Ladouceur?

— Certain! Ça fait qu'un Monsieur de la Commission des accidents du travail a menacé la compagnie en disant: (J'étais là lorsque le gars a téléphoné) "Si on ne reçoit pas la formule "RA 5" d'ici 48 heures ça vous coûtera cher." Et, 48 heures plus tard, la Commission des accidents recevait la formule, mais elle n'était pas complète... et la compagnie ne reconnaissait pas le fait qu'il y ait un rapport entre mon accident et son aggravation.

— Ça fait que vous étiez pratiquement dans la rue, sans ressources?

— Ben oui, pendant une escousse, je ne travaillais plus parce que ma production avait baissé... et je ne touchais pas de compensation parce que la CAT n'avait pas reconnu l'aggravation de mon accident.

OBLIGÉ D'EMPRUNTER A LA FINANCE

Maurice Ladouceur de poursuivre: **"Là Monsieur, je suis allé emprunter à la finance pour faire manger mes enfants en attendant que les choses se règlent... Comme on ne voulait pas me prêter d'argent, dans ma situation c'était facile à comprendre, je fus obligé de vendre les assurances de ma femme et de mes enfants, je conservais les miennes parce que depuis mon accident, je ne suis plus assurable...**

— Et le docteur Guy Lafond que faisait-il durant ce temps?

— Après m'avoir fait passer toutes sortes d'examens, il diagnostiqua une SPONDYLOLYSTHÉSIE BILATÉRALE DE L5. Tenez, j'ai une copie de lettre que le Dr Lafond fit parvenir à la Commission des accidents de travail, le 25 octobre 1965, c'est-à-dire plus d'un an après mon accident.

QUE DIT LE DR LAFOND DANS SA LETTRE?

Voici un extrait de la lettre du médecin à la Commission des accidents de travail: **"Il est évident que le patient (Maurice Ladouceur) était porteur d'une Spondylolysthesie bilatérale de L5, qui devint douloureuse au point de l'empêcher de travailler lors du traumatisme. La Commission des accidents de travail a l'habitude d'admettre cette condition comme aggravation d'un état pré-existant et de voir à la compension adéquate. Je ne sais pas ce qui se passe exactement puisqu'on a refusé".**

A la suite de cette lettre le cas de Maurice Ladouceur fut reconsidéré par les spécialistes de la Commission des Accidents. Il fut établi en bonne et due forme que Maurice souffrait "D'INCAPACITÉ COMPLETE TEMPORAIRE..."

"En fait d'incapacité temporaire, s'écrie Maurice Ladouceur, ça fait 4 ans... que je ne travaille plus". Et il ajoute: "Je touche $72 par semaine, à cettte époque il n'y avait pas encore le fonds de pension du gouvernement. Aujourd'hui les accidentés, dans un cas d'incapacité complète, touchent $86.50.

— Et vous? On ne va pas vous donné $86.50?

— Non, parce que mon accident est arrivé avant le fonds de pension. Mais il y a une affaire que je trouve ridicule, c'est que la Commission paye le même montant à un célibataire qu'à un père de famille de 5 enfants. C'est pas correct avec le coût de la vie actuelle.

EMBÛCHES A ÉVITER

Maurice Ladouceur a deux grands enfants qui travaillent le vendredi soir, le samedi et le dimanche pour payer leurs études. **"Chaque année, à la rentrée des classes lorsqu'on reçoit une lettre de l'école pour payer les livres, je réponds que je n'ai pas d'argent. Les écoles connaissent mon cas et elles payent les livres.**

— Avec $72. comment faites-vous pour arriver?

— Je suis Président de la Conférence St-Vincent de Paul du quartier St-Henri et de temps en temps je reçois un bon pour du manger; autrement je n'arriverais pas à joindre les deux bouts".

Dans le cas de Maurice Ladouceur, on peut raisonnablement penser qu'il aurait obtenu gain de cause plus rapidement, s'il avait fait appel au Dr Guy Lafond dès le matin de son accident. A cela, il répond: **"Dans ce temps-là, on ne sait pas quoi faire".** Aujourd'hui, la majorité des syndicats expliquent la procédure à suivre dans LA MINUTE qui suit un ACCIDENT: **L'accidenté doit rapporter l'accident aussitôt et surtout avant de quitter les lieux de son travail. L'accidenté doit aussi essayer d'obtenir les noms de deux témoins de l'accident. Si l'accidenté est inconscient, ses camarades de travail doivent se charger eux-mêmes de faire le rapport de l'accident (en se souvenant que demain ce sera peut-être leur tour). Dans tous les cas, le rapport d'un accident doit être fait au surveillant ou au contremaître. Ceci fait, il faut également avertir le "comité des accidents de travail de votre syndicat local". Voilà une première démarche très importante.** Petit à petit, au cours des prochaines "histoires" vécues nous expliquerons d'autres éléments de procédures à suivre en cas d'accidents ou de maladie industrielle.

QUÉBEC-PRESSE VEUT AIDER LES ACCIDENTÉS DU TRAVAIL

Qui d'entre nous n'a pas entendu parler de ces travailleurs gravement estropiés à la suite d'un accident de travail? Découragés, perdus parmi une montagne de paperasse,, ballottés entre plusieurs fonctionnaires plus ou moins compétents, ces travailleurs sont souvent manipulés (pour ne pas dire "fourrés") par toute sorte de monde. Bref, l'ouvrier victime d'un accident de travail ne lutte pas toujours à armes égales pour obtenir les compensations d'accident qui lui reviennent de droit. Québec-Presse va y voir! Chaque quinzaine nous vous présenterons un cas d'accidenté de travail, une histoire vraie, tout le drame d'un travailleur et de sa famille qui se retrouvent pratiquement devant rien.

Cette série d'expériences vécues nous fera comprendre pourquoi un travailleur peut toucher $50,000 en compensation d'accident... Alors qu'un autre travailleur ne touchera rien ou presque.

La différence (entre toucher des compensations et ne rien toucher) dépend souvent des procédures suivies par l'accidenté. C'est ce que vous découvrirez en lisant notre série d'articles.

TOUT SUR L CANA

une enquête de Louis Fourr

Le comité parlementaire fédéral chargé d'enquêter sur les activités de la Compagnie des Jeunes Canadiens a jusqu'au 5 décembre pour remettre son rapport au gouvernement.

Le comité a déjà entendu plusieurs témoins. On a convoqué M. Lucien Saulnier, le président du comité exécutif de Montréal, dont les attaques intempestives contre la CJC ont abouti à l'enquête en cours; il doit témoigner cette semaine.

QUEBEC-PRESSE profite de l'occasion pour soumettre à ses lecteurs un dossier d'information sur les activités de la Compagnie au Québec et sur "la présence québécoise" au sein de l'organisme fédéral.

UNE CRÉATION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

La Compagnie des Jeunes Canadiens vint au monde de la contestation en juillet 1966, lors de l'adoption du bill C-174 par le parlement fédéral. Cette loi précise que la CJC a le pouvoir "**d'appuyer, encourager et mettre au point des programmes tendant au progrès social, économique et communautaire, au Canada ou à l'étranger, grâce au service volontaire**".

La Compagnie permet donc à la jeunesse de participer, **à sa façon**, mais à l'intérieur de normes précises, à la transformation de la société.

Elle oeuvre surtout dans les milieux désavantagés urbains (60 p. cent des volontaires travaillent dans les villes) et auprès de la jeunesse (25 p. cent de tous les programmes).

CHAMPS D'ACTION

Les champs d'action couvrent l'éducation (enfants d'âge préscolaire, écoles expérimentales, éducation des adultes), le logement (rénovation urbaine et hausse des loyers), la main-d'oeuvre (recyclage, chômage, intégration des immigrants, réadaptation des personnes sous libération conditionnelle), la sécurité sociale, les droits civiques, l'éducation budgétaire, l'animation sociale et l'organisation communautaire.

Le directeur exécutif de la Compagnie, depuis décembre 1968, est M. Claude Vidal, 39 ans, ancien directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal. Il est assisté d'une équipe de cadres supérieurs spécialisés et de cadres responsables des projets.

LE BUDGET

Le budget de la Compagnie, pour l'exercice financier 1969-1970, est de 1 million 900,000 dollars, consacrés à la réalisation de 38 projets à travers le Canada. Un demi-million de dollars sont affectés aux 18 projets québécois. (570,000).

L'HOMME-CLÉ PIERRE RENAUD

Pierre Renaud, 26 ans, est coordonnateur des projets de la Compagnie au Québec. Il quitte souvent son bureau de la rue Saint-Antoine à Montréal, pour aller visiter les volontaires des 18 projets de la CJC, du Nord-Ouest au Lac Saint-Jean.

Renaud a reçu un bel hommage du directeur exécutif de la Compagnie, M. Claude Vidal, qui témoignait à l'enquête parlementaire: **"Depuis qu'il est là, nous commençons à savoir ce qui se passe au Québec. Nos projets ont été réalisés".**

Pierre Renaud a été appelé à comparaître, lui aussi, car certains députés s'inquiètent fort de ses convictions politiques et de ses antécédents. **"J'ai été mêlé au F.L.Q., il est vrai,** répond-il, **mais il y a de cela 4 ans et c'est terminé".** Il ajoute: **"Contrairement à certaines dépêches de la Canadian Press, je n'ai jamais été membre, encore moins candidat du Rassemblement pour l'indépendance nationale."** On le confond avec son homonyme Pierre Renaud, du défunt R.I.N. maintenant membre du conseil exécutif du Parti québécois.

"Je suis prêt à témoigner en tout temps devant le comité parlementaire, nous-a-t-il dit avant sa "comparution", **mais je ne répondrai à aucune question touchant mes idées politiques. Mes opinions personnelles ne regardent que moi. On m'a engagé pour accomplir un travail; tout ce qui doit retenir l'attention des députés, c'est de savoir si je fais ce travail bien ou mal".**

Un des députés membres du comité parlementaire, M. Jacques Guilbault, de Montréal-Saint-Jacques (un des quartiers les plus défavorisés de la métropole), s'est dit en possession d'un document officiel de la CJC parlant de "l'apparition au Québec de forces sociales nouvelles qui vont changer profondément le système, avec l'aide de la CJC". Le député, scandalisé, accuse M. Renaud d'être l'auteur de ce document. L'homme-clé de la Compagnie au Québec lui répond: **"Je n'ai pas écrit ces lignes mais j'aurais bien aimé les signer"...**



QUI SONT-IL

On peut distinguer quatre types de projets, selon le dossier fourni par la C.J.C.-Québec.

* Education: **des volontaires travaillent en milieu étudiant dans le cadre du projet Atelier-Communication (Montréal), sur la Rive-Sud et à Joliette.**

* Dépannage et éducation budgétaire: **près de 25 volontaires travaillent dans ce secteur, essentiellement au service de l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) à Montréal, Lac Saint-Jean et dans le Nord-Ouest québécois.**

* Travail: **sept projets visent à favoriser la participation des travailleurs dans leur milieu: Trois-Rivières, Granby, St-Hyacinthe, Valleyfield, Joliette, St-Jérôme et Montréal-Sainte-Marie.**

* Logement et problèmes communautaires: **huit des projets québécois y sont consacrés: Petite Bourgogne, Pointe Saint-Charles, Milton-Parc, Mercier à Montréal; Rive-Sud, Trois-Rivières, St-Jérôme et Nord-Ouest.**

LE TRAVAIL DE LA C.J.C. A MONTREAL...

* L'ACEF-Montréal: **Les dirigeants montréalais de l'ACEF qualifient d'"apport précieux" - et de condition sine qua non de leur survie - la présence d'une vingtaine de volontaires de la Compagnie.**

Certains d'entre eux assurent des services au secrétariat (dépannage, recherche, information, documentation, consultation budgétaire, service juridique, etc). D'autres travaillent en équipe "sur le terrain", à Pointe St-Charles, Hochelaga, St-Eustache, où sont constituées des cellules d'éducation budgétaire.

Faut-il rappeler que l'ACEF-Montréal oeuvre depuis deux ans au service des consommateurs de la région, en collaboration avec des coopératives d'épargne et de crédit, des syndicats, des agences sociales professionnelles, des organismes de bien-être et des mouvements de jeunes (en tout 43 organismes). L'ACEF vise surtout à l'information et à la protection de la population contre les abus du crédit à la consommation et l'endettement progressif des citoyens.

* L'Atelier-Communication: **Ce projet est limité par les rues Sherbrooke, Bleury, des Pins et le parc Lafontaine. Les volontaires participent aux actions menées par le comité de citoyens du quartier (St-Louis de France) dans les domaines de l'Education, de la santé, du logement, des loisirs. On y fait notamment un effort d'organisation communautaire auprès des jeunes, des étudiants, des artistes et des travailleurs qui habitent dans les parages du fameux carré Saint-Louis. L'édifice de la C.J.C., rue de Bullion, abrite une "imprimerie" qui permet la diffusion de nouvelles en provenance de divers groupes contestataires.**

* Milton-Parc. **Ce projet couvre le territoire limité par les rues Sherbrooke, Université, le boulevard Saint-Laurent et l'avenue des Pins. Une corporation, Concordia Estates limited, propriétaire de près de 85 p. cent des logements du quadrilatère, a tenté en vain d'obtenir du parlement québécois un bill privé l'autorisant à exproprier les habitations (15 p. cent) qu'elle ne peut acheter, leurs propriétaires s'y opposant. Concordia Estates s'est ensuite tournée vers la ville de Montréal pour arriver à ses fins: acquérir tout le quartier afin de le démolir et d'y construire des conciergeries susceptibles de la dédommager grassement.**

Les citoyens de Milton-Parc ont contre-attaqué en parlant plutôt de rénovation urbaine et en formant un comité de citoyens pour mener la lutte. Le travail des volontaires consiste à les aider dans cette bataille.

* Mercier: **Les volontaires de ce projet travaillent avec le comité de citoyens du Plateau Mont-Royal sur des problèmes de logement, de sécurité sociale, de soins médicaux et de transport public. Ils ont aidé le comité des jeunes de Mercier à lancer l'Opération Alarme contre le chômage, un projet destiné à s'étendre à la grandeur du Québec.**

* Petite Bourgogne: **Le territoire couvert par ce projet est une zone de rénovation urbaine limitée par les rues Guy, Atwater, Saint-Antoine et le canal Lachine. Les volontaires aident les personnes déplacées (Ilôts Saint-Martin) que l'on doit reloger dans les habitations publiques nouvellement construites. Ils aident également les citoyens menacés par de nouveaux projets de rénovation urbaine de la ville de Montréal (restauration de 224 logements et construction de 250 autres dans les Ilôts Quesnel-Coursol). Les volontaires luttent enfin contre la hausse des loyers et pour la participation des citoyens à la création d'un centre récréatif et culturel.**

* Pointe Saint-Charles: **Ce quartier de 23,000 habitants est l'un des plus défavorisés de Montréal. Le projet vise à susciter le regroupement des citoyens pour l'amélioration de leurs conditions de santé, de logement, d'éducation et de travail.**

* Saint-Henri: **Ce quartier de 47,000 habitants compte la plus forte concentration de population à bas revenu de Montréal. Les citoyens réclament un hôpital depuis plus de 30 ans. Les volontaires aident les membres du Comité ouvrier de Saint-Henri dans "la bataille de l'hôpital" et pour la syndicalisation des usines du quartier.**

* Sainte-Marie: **Autre quartier très défavorisé qui compte environ 80,000 habitants. Les volontaires qui y travaillèrent, jusqu'en septembre dernier, ont contribué à la formation du comité ouvrier et de l'Association des locataires de Sainte-Marie. La C.J.C. étudie un projet de re-**

LES JEUNES ADIENS AU QUÉBEC

s Fournier

ILS? QUE FONT-ILS?

l'avenue ion, Con- propriété- cent des latère, a r du par- bill privé er les ha- u'elle ne priétaires a Estates ers la vil- iver à ses quartier d'y cons- s suscep- er grasse- lton-Parc parlant rbaine et é de ci- lutte. Le consiste bataille. taires de ec le co- Plateau roblèmes ité socia- ux et de nt aidé le Mercier à rme con- jet desti- ndeur du Le terri- rojet est n urbaine uy, Atwa- le canal es aident ees (îlôts doit relo- ns publi- nstruites. citoyens aux pro- ine de la tauration construc- les îlôts volontai- la haus- participi- création culturel. rles: Ce tants est risés de à susci- citoyens urs con- gement, rtier de e la plus popula- ontréal. un hô- ans. Les nembres int-Hen- l'hôpi- alisation quartier te envi- s volon- nt, jus- er, ont du co- ociation e-Marie. et de re-

lance de l'action dans ce secteur prochainement.

...ET EN PROVINCE

* Jeunesse ouvrière-étudiante (J.O.E.): **Les volontaires de ce projet, dont le quartier général est à Montréal, rue de Bullion, préparent des sessions d'animation avec des étudiants d'universités et de CEGEP, dans la région de Montréal et ailleurs au Québec. Ils font un travail de recherche, en collaboration avec des étudiants, en vue de la formation d'un "syndicat étudiant libre". Ces volontaires préparent aussi des sessions d'animation avec de jeunes ouvriers, portant sur diverses formes d'organisations possibles.**

* Saint-Jérôme: **Les volontaires travaillent avec les citoyens membres du Comité ouvrier de Saint-Jérôme et au journal du comité, "Pouvoir Ouvrier", qui connaît un tirage de 5,000 exemplaires. Le projet vise à favoriser la participation des travailleurs notamment à la vie politique municipale. D'où les critiques adressées aux membres de la Compagnie à la suite de la victoire de M. Aimé Thibault contre le député - maire unioniste Hubert Murray... Les volontaires s'occupent également de la formation d'une association de locataires et des problèmes de chômage (qui atteint 22 p. cent de la main-d'oeuvre).**

* St-Hyacinthe: **Dans cette ville de 23,000 habitants, les volontaires aident les personnes désireuses de former un comité de citoyens, en collaboration avec le conseil central de la CSN - St-Hyacinthe, le Conseil local du Bien-être et la Jeunesse ouvrière chrétienne (J.O.C.). Les problèmes combattus: le chômage, le recyclage, les conditions de travail, la syndicalisation des travailleurs, etc.**

* Granby: **Comme tous les sous-centres de la région métropolitaine de Montréal, Granby compte un fort pourcentage de chômeurs et d'assistés sociaux. Les volontaires aident le comité de citoyens qui oeuvre dans divers domaines, depuis la rénovation urbaine jusqu'aux questions de travail, de santé et d'hygiène.**

* Joliette: **Quatre volontaires dans cette ville d'environ 22,000 habitants. Un comité de travailleurs a été formé à la suite d'une longue grève à la compagnie Abex et un journal ouvrier est publié et distribué dans les usines locales. Des soirées d'information sont tenues deux fois par mois à l'intention des travailleurs. Les relations des volontaires sont excellentes avec le conseil central des syndicats nationaux de Joliette (C.S.N.) et le Conseil du travail de Joliette (F.T.Q.-C.T.C.). Enfin un projet de regroupement des assistés sociaux est en cours, en collaboration avec le Service social local.**

* Rive-Sud: **Le projet Rive-Sud, qui couvre les villes de Longueuil, Notre-Dame du Sacré-Coeur et Saint-Hubert, est réalisé conjointement avec des volontaires de l'Action sociale jeunesse (A.S.J.) du gouvernement québécois. A plusieurs niveaux, la collaboration avec la F.T.Q. est très étroite. Les sujets abordés sont le chômage, le recyclage, le transport, les loisirs et le budget familial; l'objectif visé est la formation d'un comité de citoyens.**

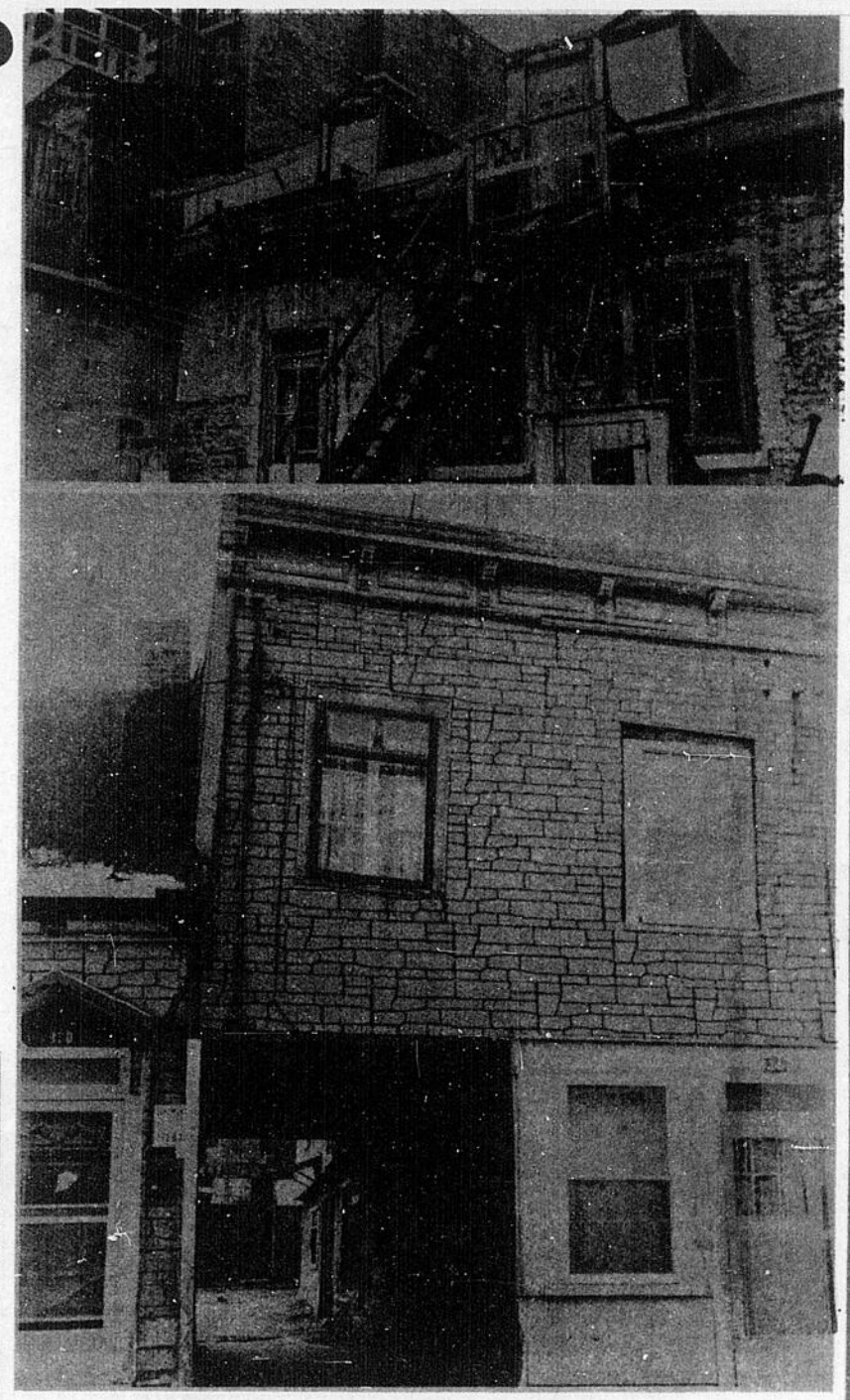
* Valleyfield: **Les volontaires assistent le comité de citoyens du quartier Champlain, un des plus défavorisés de la ville. Les problèmes attaqués: le chômage, les loisirs, la jeunesse et les difficultés des petits commerçants.**

* Trois-Rivières: **Les volontaires oeuvrent avec trois groupes de citoyens: le comité de citoyens de Trois-Rivières, qui traite des problèmes de chômage, de sécurité sociale et de politique municipale; le comité du quartier Notre-Dame-de-la-Paix, touché par la rénovation urbaine, et le comité étudiant de Trois-Rivières ouest et du Cap-de-la-Madeleine.**

* Nord-Ouest québécois: **Les volontaires assistent les comités de citoyens de Val d'Or et de Rouyn, créés avec la collaboration du conseil économique régional, du conseil de développement social et du Service social local. Les volontaires aident un autre comité de citoyens chargé de la réalisation d'une enquête-participation sur l'avenir des paroisses du secteur de Despinassy, Rochebancourt et Barraute. Les volontaires collaborent enfin à des émissions "d'intérêt public", à Radio-Nord.**

* ACEF-Lac St-Jean: **Les volontaires en poste à Chicoutimi, Jonquière et Kénogami mettent à la disposition des citoyens leurs services en consultation, en éducation et en dépannage budgétaires. Le projet a également mis sur pied quatre comptoirs coopératifs de distribution de produits alimentaires.**

* Les projets à venir...: **Un des prochains projets québécois, si tant est qu'on puisse obtenir des fonds pour le réaliser, serait une initiative d'animation sociale chez les Hurons de Loretteville. Une demande écrite de coopération de la part des intéressés (la première en ce sens au Québec) a été formulée à la Compagnie, il y a environ trois semaines.**



LES VOLONTAIRES

La Compagnie des jeunes Canadiens repose sur le travail des volontaires, des jeunes qui s'engagent à faire un travail social dans le cadre d'un projet, pour une période de deux ans.

En retour de cet engagement, le volontaire reçoit une allocation de subsistance de 225 dollars par mois, outre quelques avantages sociaux, le remboursement de certaines dépenses et un montant mensuel de 50 dollars mis de côté et versé à la fin du travail de deux ans.

L'âge moyen des volontaires est de 24.5 ans. 30 p. cent sont de sexe féminin. Plus de 70 p. cent ont une scolarité post-secondaire.

Selon Marcel Desjardins, 34 ans, un volontaire de Trois-Rivières, le "triangle" de la C.J.C. doit être le suivant: "**Les volontaires doivent venir en premier**, dit-il, **puis les associations de volontaires et, en dernier lieu, le conseil permanent et les cadres de la Compagnie**".

Au Québec, les 70 volontaires ont leur "comité de coordination", une structure de consultation groupant un volontaire de chacun des 18 projets et des cadres québécois. Ce comité se réunit deux fois par mois.

Les volontaires, québécois et canadiens, contrôlent — théoriquement — la Compagnie puisqu'ils détiennent 10 des 15 sièges au Conseil permanent de la CJC, l'autorité suprême du mouvement et qui décide de son orientation. Les volontaires tiennent mordicus à ce contrôle, qui leur permet de parler d'autogestion de la Compagnie et surtout, d'indépendance véritable à l'égard du gouvernement.

LE CONSEIL PERMANENT

Les quelque 200 volontaires de tout le Canada ont donc élu 10 des leurs au conseil permanent. Le gouvernement fédéral a nommé 5 autres personnes, des "moins de 30 ans".

Les quelque 70 volontaires du Québec ont élu trois d'entre eux à ce conseil: Marcel Desjardins, de Trois-Rivières, Jean Roy, de Montréal (vice-président) et Julien Tourigny, de Joliette, qui luttent pour l'obtention d'un "plus grand pouvoir régional" (québécois) au sein de la Compagnie.

Le représentant québécois nommé par le gouvernement est M. Jean Thibault, de Québec, un avocat de 29 ans qui occupe les postes de conseiller juridique et de directeur du Service d'Education de la Fédération nationale de la métallurgie (CSN).

Le conseil permanent a été mis sur pied en septembre pour remplacer le "conseil provisoire", qui avait mené les destinées de la CJC depuis sa création. Les pouvoirs de ce conseil devraient démontrer que la Compagnie, bien qu'issue du fédéral, est un organisme délié de toute attache politique. Le secrétaire d'Etat Gérard Pelletier est responsable de son "bon fonctionnement" devant le Parlement.

MGR GRÉGOIRE: OUI À L'ANIMATION SOCIALE

(L.F.) — Le diocèse de Montréal est prêt à appuyer financièrement un vaste projet d'animation sociale, d'une durée de deux ans, dans un des quartiers les plus défavorisés de la ville, la Pointe Saint-Charles.

Mgr. Paul Grégoire, l'évêque de Montréal, a accueilli "**chaleureusement**" ce projet que lui ont soumis, lors d'une rencontre "**très fraternelle**", un groupe de citoyens de "La Pointe" et des animateurs du Conseil de développement social du Montréal métropolitain (l'ex-Conseil des oeuvres).

Un comité tri-partite, formé de citoyens, d'animateurs et d'un représentant de l'archevêché l'abbé Lafontaine, a été créé pour mettre au point les modalités d'exécution du projet. Et déterminer les sommes que l'Eglise catholique locale serait disposée à investir dans l'expérience. On connaîtra dans un mois le résultat des travaux du comité.

M. Michel Blondin, directeur de l'animation sociale à l'ex-Conseil des oeuvres, évalue le coût de l'opération à 100,000 dollars. Il s'agirait d'une "**intervention vigoureuse axée d'une part sur l'éducation populaire et politique et, d'autre part, sur l'organisation communautaire**". Après une première année d'éducation populaire, on passerait à la phase de l'organisation locale "**dans une perspective de pouvoir populaire**".

L'originalité du projet? On n'a pas l'intention d'imiter les comités de citoyens existants mais de regrouper **l'ensemble** de la population de Pointe-Saint-Charles et, éventuellement, de Saint-Henri et de la Petite Bourgogne, dans le Sud-Ouest de Montréal.

Michel Blondin ne s'en cache pas: "**L'action sera politique, puisque la pauvreté révèle le mauvais fonctionnement de la société**".



PAR LE DR SERGE MONGEAU

Pour sauver des vies

LA RÉANIMATION D'URGENCE

Le dimanche 2 novembre dernier, revenant d'une conférence à Hull, je traversais Ottawa quand soudain devant moi deux voitures entrent en collision: l'une, petite auto-sport, s'arrête sur un lampadaire qu'elle arrache complètement, et se retrouve sens dessus dessous. Pendant que je gare mon auto, le conducteur de l'autre voiture, qui semble beaucoup moins touché, se précipite vers l'auto-sport et en dégage le conducteur. Et j'arrive, en même temps que des curieux: le blessé est par terre, la figure dans l'essence qui s'écoule de son auto et dans l'eau qui court le long du trottoir. Il râle deux ou trois fois, puis plus rien. Je commence à toucher au blessé, mais les curieux veulent m'en écarter: on leur a dit et répété que lors d'un accident, il ne fallait rien faire tant et aussi longtemps que la police ne serait sur les lieux... Je dis que je suis médecin, et on me laisse agir: après avoir retourné le blessé pour qu'il n'avale ni l'essence ni l'eau, je ne puis que constater qu'il ne vit plus: déjà il a les yeux vitreux, il ne respire plus et son coeur ne bat plus.

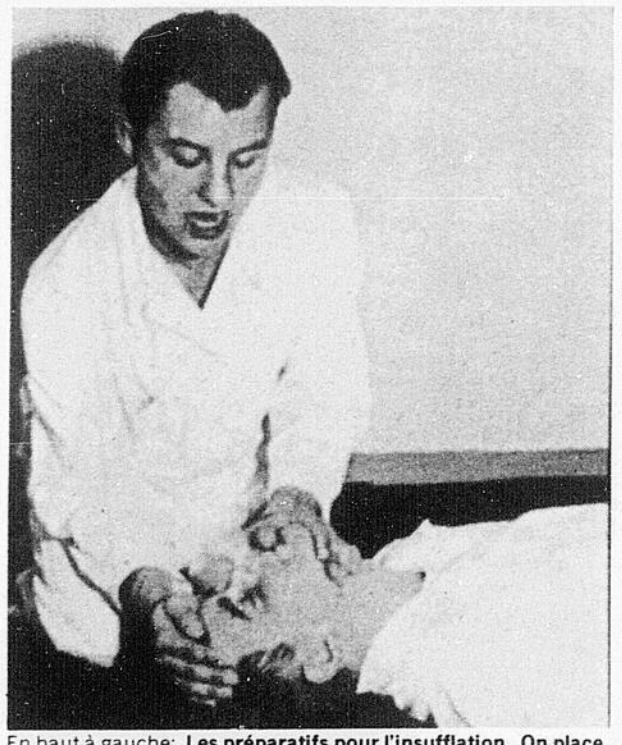
Il y a quelques années, c'en aurait été fini de lui. Aujourd'hui, nous possédons des techniques de réanimation qui sont **à la portée de tous.** Je les ai utilisées: rapidement, j'ai dégagé le cou et la ceinture du blessé, j'ai renversé sa tête par en arrière et lui ai sorti la langue de la bouche, pour qu'il ne l'avale pas. J'ai ensuite commencé un massage cardiaque: après quelques pressions, les respirations ont recommencé, mais j'ai poursuivi mon massage. S'il n'y avait pas eu retour si rapide de la respiration, il aurait fallu, en plus du massage cardiaque, pratiquer la respiration artificielle. En quelques minutes, la police, les pompiers (à cause de l'essence) et l'ambulance étaient sur les lieux: on a vite mis le malade dans l'ambulance, qui s'est dirigée vers l'hôpital pendant que l'ambulancier poursuivait le massage cardiaque.

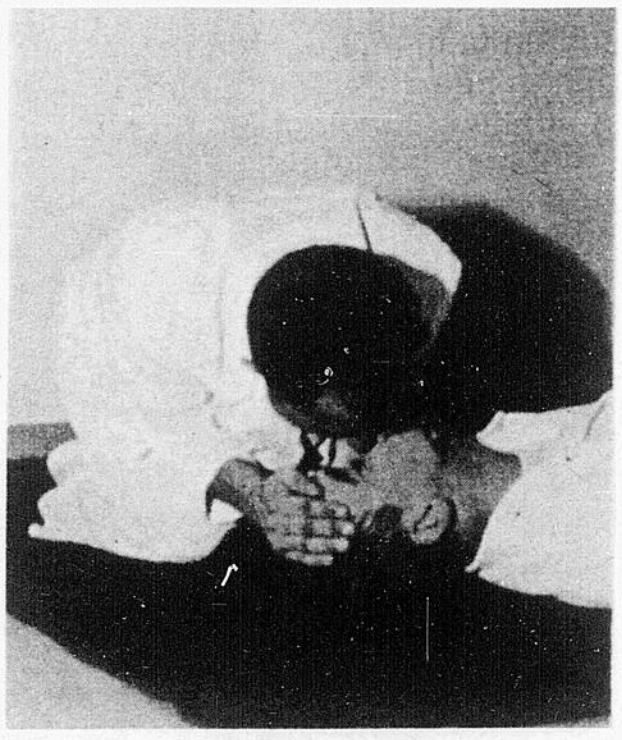
J'ignore ce qu'il est advenu du blessé. S'il vit encore, il sera l'une de ces nombreuses personnes qui ont été sauvées d'une mort certaine par des mesures rapides de réanimation. De telles mesures sont efficaces en autant qu'on les entreprend assez tôt: il n'est donc pas question d'attendre le médecin, et chacun devrait être capable de les appliquer, car rarement dans sa vie n'aura-t-on au moins une occasion de les utiliser: une asphyxie, une intoxication médicamenteuse, une noyade, une électrocution, une crise cardiaque ou un accident grave amènent souvent une mort qui peut être réversible, si l'on agit assez vite.

L'IMPORTANCE D'UNE INTERVENTION RAPIDE

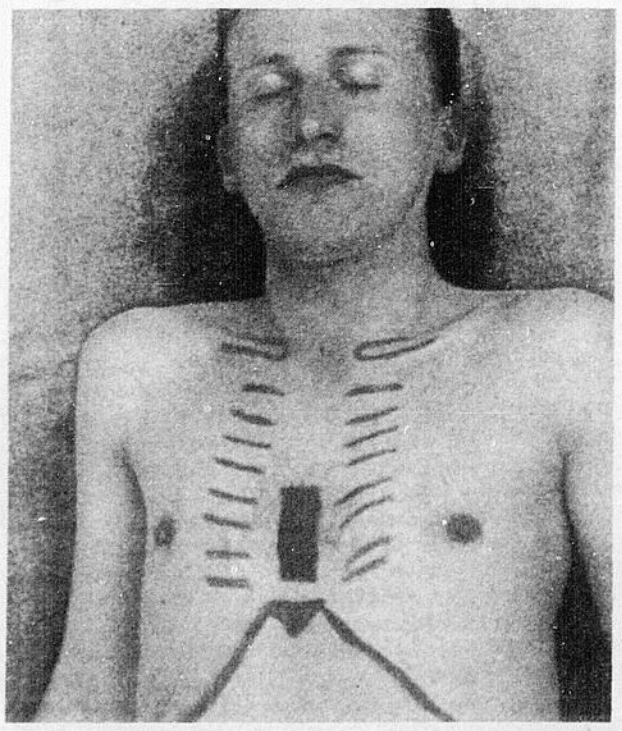
Dans un cas d'arrêt cardio-respiratoire, les secondes même importent. On sait en effet que les cellules du cerveau ne peuvent demeurer longtemps sans recevoir de l'oxygène, sinon elles s'altèrent ou meurent, et à ce moment même si l'individu recouvrait la vie, il aurait perdu une partie de son intelligence ou de ses capacités. Deux conditions sont essentielles pour que le cerveau soit oxygéné: il faut que du sang lui parvienne — donc que le coeur fonctionne, et que ce sang ait pu se purifier au niveau des poumons — donc que la respiration se fasse. Il est donc nécessaire de rétablir ces deux fonctions au plus tôt. Par exemple lorsqu'on repêche un noyé, en autant que possible on entreprend la respiration artificielle dès sa récupération, avant même d'avoir réussi à le ramener dans une embarcation ou sur la berge.

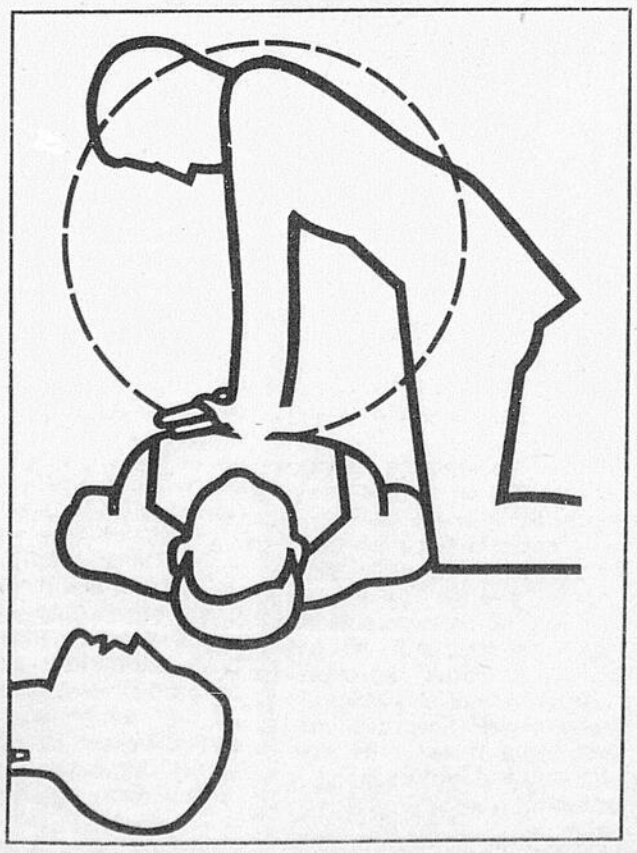
Les circonstances qui ont précipité cet état dans lequel se trouve le malade peuvent différer, et elles nous indiqueront que faire en premier lieu: si le trouble est d'abord respiratoire (asphyxie, noyade, étouffement par les vomissements ou l'hémorragie), il faut en premier lieu mettre la tête de côté pour que les sécrétions puissent s'écouler, nettoyer la bouche de ce qui pourrait s'y trouver et sortir la langue. Puis entreprendre la respiration artificielle bouche à bouche ou bouche à nez (cette dernière de préférence).





En haut à gauche: **Les préparatifs pour l'insufflation. On place la tête en hyperextension. A droite: insufflation par "bouche à nez"**
En bas à gauche: **démarcation du point de pression pour effectuer le massage du coeur. Ce point est situé sur la ligne médiane à la moitié inférieure du sternum et au-dessus de l'appendice xiphoïde. A droite: le massage externe du coeur (schéma)**





LA RESPIRATION ARTIFICIELLE

Les anciennes techniques de respiration artificielle ont une valeur minime, par rapport au bouche à nez. Et cette méthode moderne est très facile à appliquer.

On place d'abord la tête du malade en extension (voir la figure 1). On tient hermétiquement fermée la bouche du malade d'une main, on prend une bonne inspiration, et on insuffle cet air par le nez avec force, comme s'il s'agissait d'un ballon à gonfler (voir la figure 2). Le thorax du malade devrait alors se gonfler; quand on cesse de souffler, l'air qui vient de pénétrer dans les poumons du malade s'échappe, et l'on recommence: il faut d'abord procéder à 10 ou 15 insufflations rapides, puis par la suite on poursuit à un rythme de 12 à 15 par minute. On peut recouvrir le nez du malade, ou sa bouche si c'est par cet endroit qu'on fait les insufflations, d'un linge mince qui laisse passer l'air et qui évite les contacts directs entre les deux orifices. Même si la respiration artificielle ne semble rien vouloir donner, il faut poursuivre jusqu'à ce que le médecin arrive, ou au moins une demi-heure.

LE MASSAGE CARDIAQUE

Un manque d'oxygène, une éloctrocution ou un infarctus peuvent amener une défaillance du coeur: à ce moment, le malade ne respire plus, il a un teint pâle ou bleuté, ses yeux sont vitreux, et il n'a plus de pouls. Il faut alors entreprendre le massage cardiaque.

Le sauveteur applique la paume d'une main sur le point de pression, situé à la moitié inférieure du sternum, cet os qui sert à unir les côtes (voir la figure 3). Il met ensuite l'autre main sur la première, pour renforcer son action, et ensuite il exerce une pression à l'aide du poids de son corps, pour faire enfoncer le sternum d'environ un pouce et demi (figure 4). Pour l'enfant, l'appui d'une main suffit, et il faut exercer une pression proportionnellement moindre. Le sternum doit être comprimé au moins 70 à 90 fois par minute, pour maintenir une circulation sanguine adéquate. Là encore, il faut poursuivre aussi longtemps qu'une aide spécialisée vienne prendre la relève.

En général, il est nécessaire de pratiquer les deux manoeuvres en même temps, ce qui est possible quand il y a deux sauveteurs. S'il n'y a qu'un seul sauveteur, il lui faudra alterner les deux actions: il commencera alors par une insufflation, continuera avec dix massages et par la suite fera alterner deux insufflations et dix compressions.

Même si l'on doit transporter le malade, il faut poursuivre l'assistance.

Je ne souhaite à personne d'avoir un jour à utiliser ces techniques. Mais par définition, les accidents sont imprévisibles, et l'on ne sait donc jamais quand ils surviendront. Devant un cas d'urgence, alors que tous perdent un peu la tête, il est difficile d'appliquer des notions théoriques: aussi chacun ferait-il bien de tenter à quelques reprises d'employer la respiration artificielle et le massage cardiaque, pour se familiariser avec ces techniques. Et si l'occasion se présente, on se trouvera beaucoup moins dépourvu.

QUÉBEC-MONDE

Un premier ministre populaire
MME GANDHI



photo Keystone

LE PREMIER MINISTRE EN SARI faisant la revue des troupes à la Nouvelle-Delhi.

par Pierre-Jean MEHU

En repoussant par 306 voix contre 140 la motion de censure présentée par le parti d'opposition Swatantra contre Mme Indira Gandhi, le parlement de la Nouvelle-Delhi a surtout obéi à des réflexes de peur. Ce scrutin était d'autant plus attendu que cinq jours auparavant le premier ministre était exclu du comité exécutif du parti du Congrès pour **"indiscipline grave"** et que l'aile droite menaçait d'allier ses voix à celles de l'opposition pour abattre le **"dictateur en sari"**.

La conjuration n'a pas abouti car, au dernier moment, les députés ont eu peur du saut dans l'inconnu et surtout - fait intéressant - il n'a pas manqué une seule voix de la gauche et de l'extrême-gauche à la fille de Jawarharlal Nehru.

LE DERNIER REMPART

Il n'est pas exagéré de dire que de l'issue de la lutte que mène actuellement le premier ministre de l'Inde pour introduire dans cet immense pays **"certaines réformes indispensables"** dépend, pour une bonne part, l'avenir même de l'Inde. Véritable mosaïque d'Etats avec une population de plus de 400 millions d'habitants, l'Union indienne est sans cesse menacée de désintégration à cause du poids très fort des particularismes locaux et des contradictions violentes entre les classes et les castes.

LES ANCIENS MAHARAJAHS

Fortement représentés au sein du parti du Congrès par groupes politiques interposés, les anciens maharajahs savent qu'une véritable réforme leur ferait perdre leur puissance économique et politique et utilisent tous les ressorts que leur offre une structure étatique volontairement souple pour bloquer les initiatives gouvernementales les plus bénignes.

Unanimement respecté, le Pandit Nehru savait à l'occasion user de manières brutales pour imposer ses points de vue. Ses manières autocratiques pouvaient quelques fois provoquer des grincements de dents mais jamais personne n'osait disputer l'aura presque magique qui entourait le plus proche compagnon du Mahatma.

UNE NOUVELLE POLITIQUE

Après le court interègne de Lal Bahdur Shastri qui prit fin, on s'en souvient, à Tachkent, le parti du Congrès s'était rallié à la candidature de la fille de Nehru en espérant que le prestige de ce grand nom pourrait constituer un dénominateur commun entre les différentes tendances dont l'affrontement risquerait de provoquer un grave déséquilibre dans les structures mêmes de la fédération. De plus, les blessures provoquées par la défaite des Gurkhas contre les troupes de Mao dans les contreforts de l'Himalaya n'étaient pas complètement refermées et la querelle avec le Pakistan à propos du Cachemire entretenait des sentiments de violence et de haine.

L'INDE MODERNE

Suivant une vieille tactique qui vaut ce qu'elle vaut, Mme Indira Gandhi frappa d'abord à gauche, en ramenant dans la stricte orbite de la Nouvelle-Delhi, des Etats comme le Kérala ou l'Uttar Pradesh à forte majorité communiste ou qui eurent même, comme ce fut le cas pour le premier, un premier ministre communiste.

Dans un second temps, elle proclama que l'Inde devait s'engager résolument sur la voie du modernisme en imaginant une vraie planification à l'échelle de l'Union et en étatisant les principales banques et les organismes de crédit qui "firent du paysan indien d'abord avec la Grande Bretagne et ensuite après l'indépendance, un éternel endetté".

En juillet 1960, aidée par les jeunes technocrates du parti du Congrès, elle nationalisa quatorze banques et sociétés de crédit des principales villes de l'Inde et n'hésita pas à demander sa démission à M. Morajii Desai, son ministre des finances et ancien rival au poste de premier ministre qui avait manifesté publiquement son désaccord. Prenant résolument son bâton de pèlerin, elle alla prêcher le sens et la signification des réformes dans les villages les plus reculés de l'Inde et recourit souvent à la pression populaire pour obliger les instances du parti à entériner la politique dont elle traçait seule les grandes lignes.

Pour limiter ses "élans", le parti imagina en août dernier de présenter comme candidat à la présidence, un vieux conservateur sans envergure, très proche de l'aile droite du parti et qui aurait pu éventuellement utiliser les quelques pouvoirs que laisse la constitution au chef nominal de l'Etat, pour entraver l'action du premier ministre. Sentant la manoeuvre, Indira Gandhi réclama ouvertement l'aide des partis de gauche pour l'aider à faire triompher son propre candidat M. Varahgiri Venkata Giri, un syndicaliste qui avait participé à la lutte contre l'occupation britannique.

UN CHOIX DECISIF

L'irritation croissante de la vieille garde du parti gouvernemental indien ne semble pas préoccuper outre mesure Madame Indira Gandhi. En poussant à démissionner il y a un mois des ministres et des fonctionnaires qui trouvaient précipitées ses initiatives, elle montre qu'elle n'est plus disposée à faire des concessions et que son but est de constituer une équipe homogène capable de l'appuyer et de la seconder.

L'enthousiasme est grand en Inde mais on ne sait pas jusqu'à quel point Indira Gandhi pourra continuer à tenir en main cette multitude qui a l'habitude de sortir, par de brusques accès de violence, de plusieurs siècles de contemplation de vie intérieure. **"Nous sommes avec Indira"** crient à la Nouvelle-Delhi les Intouchables indiens. Ils savent que le bleu du sari de la fille du Pandit Nehru peut être aujourd'hui la couleur de l'espoir.

QUÉBEC-PRESSE À PARIS

AVEC ROCH DENIS

En France comme ailleurs
L'OPPOSITION EST DANS LA RUE



photo Keystone

A PARIS comme un peu partout dans le monde, le pouvoir se retrouve dans la rue.

Les perquisitions et les arrestations préventives qui ont été opérées la semaine dernière contre quelques centaines de militants révolutionnaires français ont montré une fois de plus, s'il en était besoin, que la France n'est pas à l'écart de l'offensive de répression généralisée qui s'organise présentement dans tous les pays capitalistes occidentaux.

L'occasion était en effet trop bien choisie: Paris, comme on sait, se trouve être le centre des négociations sur le Vietnam et il était facile d'invoquer le prétexte de la "nécessaire neutralité française" pour casser dans l'oeuf l'organisation de manifestations prévues dans la capitale contre la guerre impérialiste.

Plus encore, après les élections présidentielles du début de l'année, il était devenu urgent de saper par une opération de police bien montée, le travail effectué au cours des derniers mois par des milliers d'étudiants et de travailleurs militants des organisations dites "gauchistes".

On a donc fait d'une pierre deux coups: en interdisant les manifestations de solidarité, avec le peuple vietnamien, le gouvernement Pompidou-Chaban-Delmas, héritier légitime du général de Gaulle, est allé contrôler à domicile... si les "mouvements" révolutionnaires dissous en mai-juin 1968 s'étaient reconstitués.

Les militants ont été interrogés et gardés à vue pendant plusieurs heures, des tonnes de documents, journaux, tracts, etc., ont été saisis et les organisations visées ne s'y sont pas trompées: il s'agissait bel et bien d'un coup de force de type classique pour empêcher le développement de l'action anti-impérialiste.

D'ailleurs, le gouvernement a frappé au bon endroit: les groupes qui ont fait l'objet de la charge répressive constituent avec la classe ouvrière la principale menace dressée aujourd'hui contre l'ordre établi du système capitaliste. Ces groupes n'ont rien en commun avec ce qu'on appelle en France, "La Gauche".

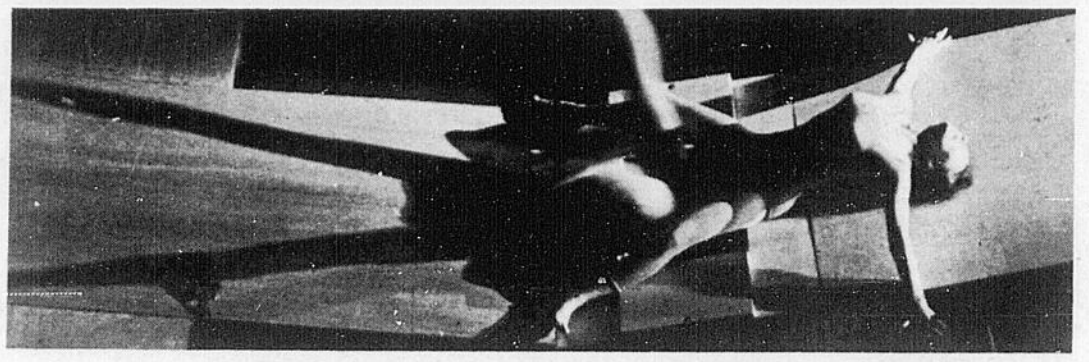
La Gauche, c'est en effet, depuis François Mitterrand jusqu'à Jean-Jacques Servan Schreiber, directeur de l'hebdomadaire L'Express, l'équipe disparate des "hommes de progrès" qui vise non pas à remplacer le système de la propriété privée et du profit mais à en assurer une meilleure gestion. Mais La Gauche, c'est aussi le Parti Communiste, ce formidable appareil bureaucratique et contre-révolutionnaire. Face au système en place, cette Gauche officielle fait l'unanimité sur au moins un point: la transformation de la société doit s'opérer de façon progressive et par la voie pacifique des élections.

Or c'est bien là tout le problème. Depuis quand l'utilisation exclusive ou privilégiée des élections représente-t-elle une forme d'opposition fondamentale au pouvoir organisé des capitalistes?

La véritable opposition, en France comme ailleurs, emprunte la rue, elle se construit non pas dans les boîtes de scrutin mais sur les lieux de travail, dans les quartiers populaires, sous la forme de comités de travailleurs et d'étudiants, de groupes d'action politique, etc. Elle est une menace réelle au régime des exploiteurs grands et petits et le gouvernement le sait profondément qui cherche à l'étouffer par l'interdiction des manifestations, les perquisitions et les arrestations massives.

Cela, les groupes révolutionnaires touchés par la répression et qui forment, si l'on veut, la gauche non officielle, le comprennent bien. Au delà de leurs divergences idéologiques certaines, ils sont forcés de faire une constatation préalable: la transformation en profondeur de la société ne tombe pas du ciel ni des élections. Elle se prépare par un travail patient à travers les luttes quotidiennes des exploités; elle s'organise au niveau politique par la fusion de ces luttes en un pouvoir nouveau lancé à l'assaut des "profiteurs".

Pareille constatation fait partie des leçons qu'ils sont amenés à tirer de l'histoire, même la plus récente, de la grève générale de 1968 et des charges policières qui n'ont pas cessé depuis. Ils n'ont plus le loisir d'improviser, ils doivent s'organiser. Aussi bien dire alors qu'ils sont déjà fort loin des discours sur "la révolution spontanée" et sur le pouvoir magique de l'action avec un grand A!



CHARNURE, d'après le poème TERRE DES HOMMES de Michèle Lalonde

Le théâtre amateur se libère

À MOLIÈRE OU IONESCO ON PRÉFÈRE MICHEL TREMBLAY

Par Jean Royer

Le théâtre, c'est une présence réelle. Les jeunes troupes du Québec sont en train de nous le réapprendre. A force de vouloir que leur théâtre soit un acte de vivre. Un témoignage vivant. Et non plus le prétexte à perpétuer un théâtre littéraire et français pour amateurs avertis.

Chez les troupes faisant partie de l'ACTA (Association canadienne du théâtre amateur), on ne joue plus Molière ou Ionesco. On joue à s'exprimer. Par des créations collectives. Ou par des textes de Michel Tremblay et autres jeunes auteurs moins célèbres. C'est un signe des temps. Le théâtre amateur n'est plus à la remorque des troupes officielles et subventionnées. Au contraire. Et c'est chez eux que se trame la véritable toile de fond de notre théâtre. Il est aussi remarquable qu'une recherche formelle se poursuive à même la volonté d'expression authentiquement québécoise. En fait, les groupes du jeune théâtre ne ressemblent plus à nos amateurs d'autrefois: parce qu'ils font du théâtre québécois. J'allais écrire LE théâtre québécois.

Un exemple? Le ministère des Affaires culturelles vient de refuser au comité de théâtre de la Société artistique de l'Université Laval (un des seuls centres culturels vivants du Québec) une subvention pour organiser un festival du jeune théâtre. Cela n'empêche pas ledit comité d'inviter à chaque samedi une troupe de jeunes à présenter son spectacle devant le public québécois. Les représentations sont fort bien fréquentées (entendons: par un public nombreux et intéressé au théâtre.)

Déjà, deux troupes de Chicoutimi et **Le Point-Virgule** de Trois-Rivières, ont précédé le **Théâtre du même nom** de Montréal.

La volonté d'expression, chez le jeune théâtre, prend deux voies précises. Celle de la recherche et celle de la création collective. **La troupe des Treize** de l'université Laval a été le premier groupe à jouer une création collective. L'expérience se continue cette année, sous la direction d'un jeune écrivain de théâtre, Jean Barbeau.

Ailleurs, à Chicoutimi, Trois-Rivières, Sherbrooke, la création collective a été inventée, parfois avec peine, souvent avec succès. On peut attribuer la multiplication de ces tentatives aux rencontres annuelles du Festival-Carrefour de l'ACTA, à Vaudreuil. Un véritable foyer d'allumage du jeune théâtre, depuis deux ans.

La recherche d'un nouveau théâtre, d'une nouvelle forme de présentation scénique et dramatique s'illustre, entre autres, par le spectacle de la troupe du **Point-Virgule** de Trois-Rivières: **Charnure**, une représentation plastique et corporelle d'après le poème de Michèle Lalonde, TERRE DES HOMMES. Ce poème de force, de métal à l'image du dur paysage, les jeunes ont tenté de l'assumer dramatiquement. Pour se rendre compte, sans doute, qu'il n'est pas facile de traduire le mot par le corps. Que c'est une musique difficile qui s'apprend à force d'aimer.

Mais justement, les jeunes ont la force d'aimer. Et ils le démontrent bien dans leurs tentatives de théâtre. Où ils se retrouvent pleinement. Dans une création valable en autant qu'elle est vraie. Il y a danger d'esthétisme. Que vient sauver finalement le lyrisme intérieur que charrie le jeune théâtre.

Ce qu'il faut savoir — et qui n'est plus à démontrer —, c'est que le théâtre québécois se fait depuis deux ans au niveau des troupes régionales. Chez les jeunes. Qui ne recherchent pas un public privilégié. Qui ne font plus du théâtre pour "parfaire leur culture". Mais qui ont trouvé là un canal d'expression et d'affirmation en tant qu'individus et groupes.

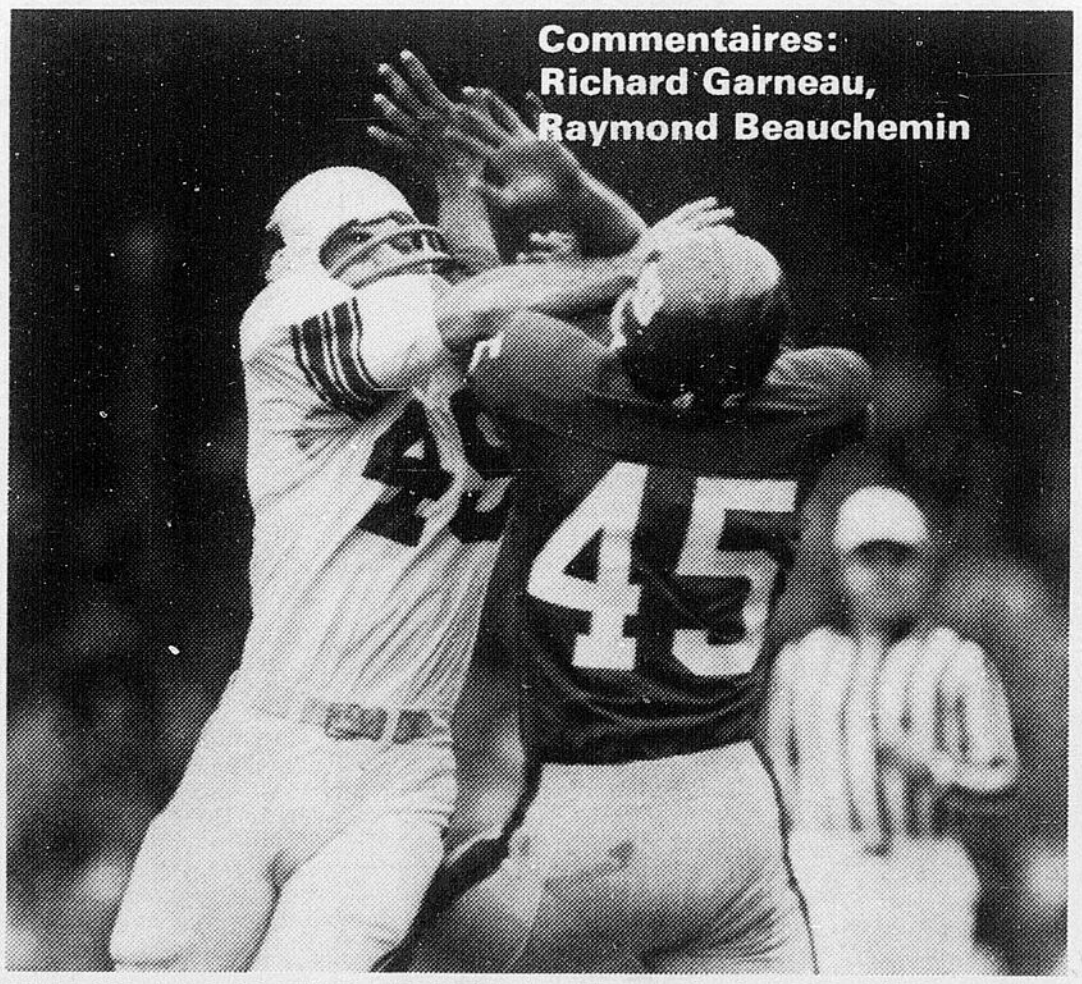
Puisque, comme le disait Armand Gati à Montréal en 1967, **"le théâtre est le seul lieu de la liberté qui nous reste."**

LA COUPE GREY



LE DÉFILÉ
samedi, 29 novembre
à 10 h 30
Émission couleur

LA FINALE
dimanche, 30 novembre
à 12 h 30
Émission couleur



REGARDEZ BIEN, REGARDEZ RADIO-CANADA AU CANAL 2

L'ART DE PROTESTER

Claude Jasmin

FOUTRE LA PAIX AUX HOMMES PUBLICS DE TEMPS EN TEMPS

Il se trouve dans nos murs un certain nombre d'activistes de carrière! Mon doux Jésus, voilà-t-y pas que je parle comme les pires intégristes phalangistes. Ouow, ann'minute! Faudrait pas faire les naïfs et donner dans tous les panneaux. On dit que nous sommes un peuple de naïfs, paraît-il, à l'étranger. Pas tant que ça, désormais. A ne pas vouloir faire "le jeu" de la droite, il peut bien arriver qu'une trop grande prudence nous fasse les complices involontaires de certains éléments qui sont aussi québécois et patriotes que moi je suis Chinois ou Australien. On se tait pour ne pas nuire à "la" cause et puis on se retrouve dans la rue ou ailleurs, vite entouré de fanatiques déséquilibrés ou de jeunets qui ont une querelle à vider, très freudienne, avec leur papa riche ou leur maman absente. Moi, je ne marche pas partout. Et j'espère bien que les citoyens ordinaires, de gauche si on veut, sont aux aguets. Le Parti Québécois a eu l'heureuse idée de publier quatre articles de son programme actuel au sujet du français dans un Québec indépendant. C'est clair et net. Que ceux qui veulent militer le fassent auprès de leurs amis et parents, qu'ils entrent dans les comités de tous les comtés du pays.

Et j'ajoute que les jeunes étudiants du secondaire dans la rue, ici au Québec, je ne suis pas bien certain que ce soit utile, efficace, de bonne guerre. J'ajoute encore qu'aller parader devant le domicile privé des hommes publics me semble aussi des tactiques assez bêtes et faciles. Merde, qu'on fiche la paix aux épouses, mères, pères, enfants des hommes publics sinon les citoyens ne trouveront plus guère d'hommes sérieux et compétents pour légiférer, administrer la démocratie. Bien mal en point? Bien évident. Je suis un de ceux qui espèrent encore. Grâce à cet empêcheur extraordinaire d'anarchisme et au terrorisme qu'est René Lévesque et le P.Q. Si la démocratie ne marche pas aux prochaines (très prochaines?) élections, il nous restera quoi Québécois nationalistes? L'adoption d'un dictateur de droite, le totalitarisme issu d'un "mob rule" activiste qui aura manoeuvré habilement. Ce qui est difficile? Informer les travailleurs-électeurs.

LES FILMS EN UN CLIN D'ŒIL

PAR ANDRE BERTRAND



YVES MONTAND, le député assassiné de "Z" présenté au Vendôme.

* **CALCUTTA** au Verdi le 26 et **Z** au Vendôme. Toute la misère, toute la sottise du monde illustrée tantôt par une fillette qui patauge dans la boue à côté d'un porc et tantôt par un député progressiste assassiné au sortir d'un meeting en faveur de la démilitarisation.

* **A WALK WITH LOVE AND DEATH** au Van Horne. John Huston dirige sa fille Angelica et Assaf Dayan, le propre fils du général israélien. L'action se déroule en France à l'époque des troubadours qui grattent la mandoline et des chevaliers qui manient le glaive.

* **LES 100 FUSILS** au Château, Français, Granada et Versailles. Une ordure. Raquel Welch dans le rôle d'une révolutionnaire mexicaine et Jim Brown personnifiant un policier noir de l'Arizona sympathique à la cause des insurgés. Allons donc! Raquel Welch n'a jamais été autre chose que la créature des banquiers de Wall Street.

* **A CHANGE OF HABIT** au Capitol. Un titre quelconque pour désigner une oeuvre sans importance, le dernier Elvis Presley.

* **L'IDOLE D'ACAPULCO AU 10** le 28 à 19:30. Encore un Presley! Je ne supporterais même pas que mon chien regarde ça, j'aurais trop peur qu'il s'abrutisse.

* **UN NOUVEAU CINEMA OUVRE SES PORTES A MONTREAL CETTE SEMAINE:** situé à l'angle des rues Saint-Laurent et Duluth, le **PUSSYCAT** peut accueillir par groupes de 600 les milliers de spectateurs que la Bagatelle affole, bouleverse et travaille. Au menu à compter du 28, un morceau de choix: la championne du tour de poitrine Lorna Maitland dans un programme double, **LORNA** et **MOTOR PSYCHO** réalisés par le photographe newyorkais Russ Meyer et distribués au Canada par la firme Cinépix qui distribue par ailleurs **VALERIE.** Faut-il ajouter que le Pussycat entend se spécialiser dans la "sexploitation"?

* **AU CANAL 2,** j'hésite beaucoup entre **SUPERMAN CONTRE LES VAMPIRES** (le 26 à 13 heures) et **DEUX ou TROIS CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE** (le 25 à 23:40), entre un drame d'épouvante ridicule et le navet de Jean-Luc Godard dont les végétariens du septième art font leurs délices. A la réflexion, je préfère **TERESA** de Fred Zinneman qui décrit la rencontre d'un G.I. et d'une Italienne: le 25 à 19:30.

* Aimez-vous **LES PARAPLUIES DE CHERBOURG,** les bonbons et les sucreries? Aimez-vous les bleus pâles et les roses tendres? Aimez-vous les beaux films d'amour? Oui? Chouette alors, j'en ai un à vous proposer: **MODEL SHOP** de Jacques Demy à l'Elysée, le rendez-vous des précieux et des gentilles demoiselles. En couleur évidemment.

* **AU 10,** rien d'exceptionnel en perspective sauf peut-être **BAS LES MASQUES** avec Humphrey Bogart le 25 à 23 heures: Dean Martin joue les ivrognes et Kim Novak les ingénues dans **EMBRASSE-MOI IDIOT** (le 29 à 19:30), une comédie dont la vedette est un perroquet qui se moque continuellement des westerns qu'il regarde à la télévision.



RAQUEL WELCH dans LES 100 FUSILS à l'affiche des cinémas Français, Château, Granada et Versailles.

À Radio-Canada le 21 décembre

CHE GUEVARA DANS "NOSOSTROS CUBANOS" DE DANIEL BERTOLINO

Français d'origine, Daniel Bertolino est né à Paris le 1er septembre 1942. Il a donc 27 ans. A 27 ans, il a déjà réalisé pour l'O.R.T.F. et Radio-Canada plus de cinquante documentaires ethnographiques présentés à **"Caméra Stop"** et à **"Plein feu l'Aventure":** le Brésil, l'Uruguay, le Pérou, le Chili, la Guadeloupe, la Bolivie, la Guyane, l'Afghanistan, l'Egypte, la Turquie, l'Iran, l'Argentine, l'Australie, la Malaisie et l'Equateur, autant de régions qu'il a parcourues de frontière en frontière, s'arrêtant ici à La Paz où les étudiants traitent Rockefeller de vampire et là devant le barrage d'Assouan, séjournant tantôt chez les primitifs de l'Himalaya et tantôt chez les Musgums du Cameroun. La belle, la passionnante leçon de géographie humaine que constituent ces films tournés dans un style alerte au possible, magnifique!



LE "CHE" dans les maquis de la Sierra

"En 1968", m'apprend Bertolino, **"je me suis rendu à Cuba avec ma femme Nicole et François Floquet, et nous en avons rapporté un court métrage sur l'Ile des Pins cédée à des milliers de jeunes par Fidel Castro: ce court métrage a plu aux dirigeants du pays puisqu'ils nous ont autorisés, immédiatement après, à puiser à pleines mains dans leurs archives pour NOSOSTROS CUBANOS que vous pourrez voir le 21 décembre au canal 2. Vous apprendrez alors quelles mesures adopterait le ministère de la Guerre si les Américains bombardaient La Havane afin de semer chez les habitants la panique nécessaire à une invasion; vous suivrez Che Guevara dans le maquis, photographié par son propre caméraman longtemps avant la prise du pouvoir par les maquisards; vous saurez le nombre exact de fusées soviétiques braquées sur les Etats-Unis et le sort fait aux adversaires du régime emprionnés à Sandino, à Santiago ou encore à la Cabana s'ils sont irréductibles. A la Cabana, je dois dire que certains gardes ont confisqué mon magnétophone, jugeant que les interviews iraient à la propagande capitaliste: mais les images demeurent intactes, ces images que la C.B.S. prétend avoir déchiffrées grâce à des muets dont je me méfie beaucoup: mon seul commentaire suffira!"**



DANIEL BERTOLINO à Cuba

En attendant de s'envoler de nouveau pour La Havane en avril prochain, Daniel Bertolino réalisera à Montréal un premier long métrage aux couleurs psychédéliques: le sujet de **L'ENGLUEMENT,** c'est la difficulté à communiquer avec le voisin malgré la multiplication des moyens de communication. Le décor, c'est à la fois les quartiers pauvres où s'isolent les immigrants et les quartiers riches où les bourgeois se retranchent nerveusement derrière une clôture pour prendre le thé chez Madame la Comtesse.

André Bertrand

À la cinémathèque canadienne

Mardi le 25

A 19:30, neuf courts métrages d'animation dont **THE FLYING MAN** du Torontois George Dunning, le réalisateur de **YELLOW SUBMARINE** avec les Beatles.

A 21:30, **GRAVITATION** du Yougoslave Branko Ivanda.

Mercredi le 26

A 10:30, **HOROSCOPE** de Boro Drascovic.

A 21:30, deux documentaires canadiens sur Paul Anka **(LONELY BOY)** et Tony Roman **(ON SAIT OU ENTRER TONY MAIS C'EST LES NOTES).**

Jeudi le 27

A 19:30, **LES TROIS LUMIERES.** Un classique de l'expressionnisme allemand tourné par Fritz Lang.

A 21:30, **ISLE OF FURY** de Frank MacDonald avec Humphrey Bogart.

Vendredi le 28

A 19:30, **CROWS** de Ljubisa Kozomara et Gordon Mihic.

A 21:30, **THE GREAT O'MALLEY** de William Dieterle avec Humphrey Bogart.

LE PLASTIQUE

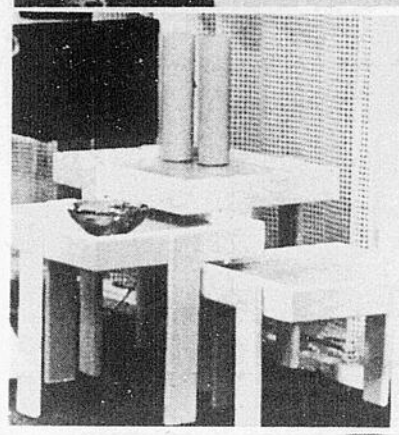
La sobriété dans la décoration moderne

Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, l'Empire, ...et le Plastique.

A l'heure du mouvement et de l'espace, à l'heure du dépouillement des lignes et des formes, le plastique tend de plus en plus à s'intégrer dans la décoration moderne.

Chez Eaton, la boutique **"Art de vivre"** propose actuellement un éventail varié de meubles en vinyle sofas, fauteuils, coussins aux tons vifs - orange, jaune, blanc - qui s'intègrent parfaitement à l'architecture moderne. Lampes aux formes variées: lampes-champignons, lampes-hulots et toute une gamme d'accessoires qui enjolivent le décor. Les meubles sont importés d'Italie, passée maître dans l'art de travailler le plastique.



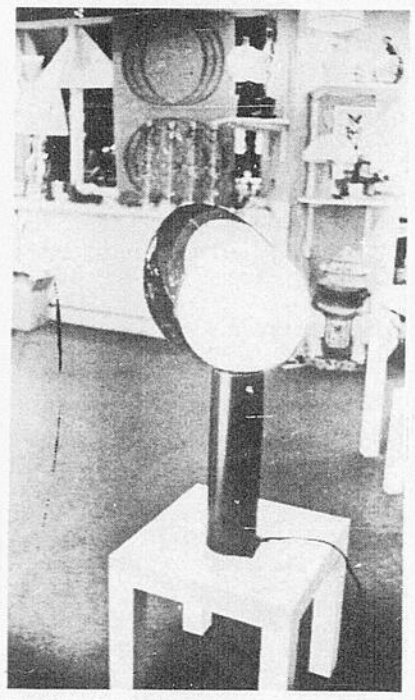


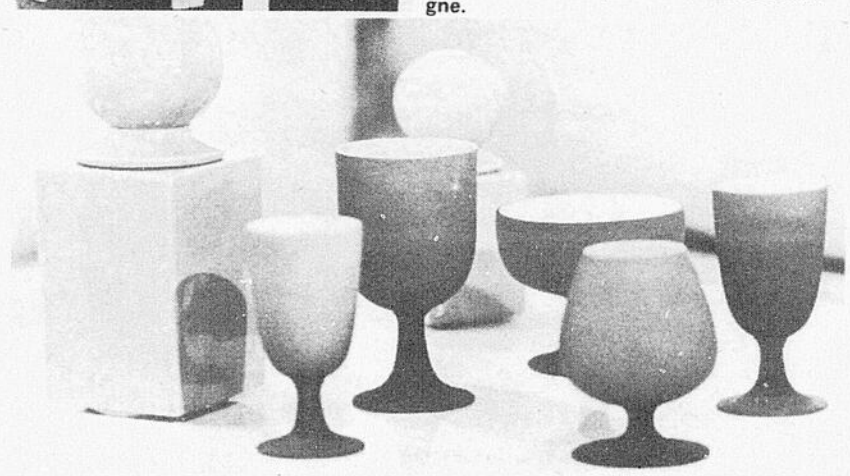
(de haut en bas) Le sofa 2 places est en vinyle, il est vendu au prix de 229 dollars. Le fauteuil coûte 229 dollars le "pouf" 69 dollars. La lampe champignon orange 90 dollars, s'harmonise parfaitement avec le décor dépouillé.

Les trois tables de bois, recouvertes de formica, blanches, sont vendus au prix de 195 dollars. Parfaites dans un coin du salon, près d'un faugeuil moderne.

Des verres bien découpés, de toutes couleurs, rouge, noir, bleu, vert et de toutes formes, du verre à vin en passant par le verre à cognac jusqu'au verre à champagne. Vues également, d'immenses coupes de fruits en verre blanc, sur pied orange. Aussi des vases, des pique-fleurs en céramique aux formes futuristes.

(A l'extrême gauche) Lampe en plastique brun. Choisie pour la beauté de la ligne.





Une femme doit être Cardin jusqu'au bout des ongles

Du Faubourg Saint-Honoré, où se dresse sa boutique de marbre noir, non loin de l'Elysée, il suffit de passer le pont pour se rendre rive gauche, à Saint-Germain-des-Prés, là où fourmille la jeunesse estudiantine.

En 1967, Cardin passait le pont pour y ouvrir deux boutiques "Junior", l'une réservée aux jeunes femmes, l'autre destinée aux jeunes gens. La haute couture descendait dans la rue et de la rive gauche à la rive droite, les "Cardines" firent se tourner bien des têtes.

Il y a une dizaine d'années, pour la première fois dans l'histoire de la haute couture, le grand faiseur sortait de son vase clos pour diffuser ses modèles dans toute la France, puis dans le monde entier, de New York à Caracas, en passant par Tokyo, Hong-Kong et Montréal, dans des boutiques ayant l'exclusivité de la vente des articles Pierre Cardin.

Avec lui, le couturier a pris un nouveau visage.

— Que penser du couturier traditionnel?

— Ce n'est pas un couturier, c'est un habilleur.

— Qu'est-ce qu'un "grand couturier" aux yeux de Pierre Cardin?

— C'est celui qui a le courage de transformer l'aspect de la rue. Il étonne, il discute, il dirige.

— Dans quelle direction tend la mode que vous dirigez?

— Sa direction, c'est le cosmos. C'est une mode spatiale, à l'heure des astronautes. Nous entrons dans une ère nouvelle, qui traduit une nouvelle forme de rêve et où le rêve devient réalité. Nous sommes dans l'ère du possible.

— A quelle femme pensez-vous en créant vos modèles?

— A toutes les femmes. Le modèle peut être adapté à chaque type de femme, qu'elle soit petite, grande, mince ou forte et à son âge, évidemment. Si la femme n'adapte pas le modèle à sa personnalité, elle est ridicule.

— Dans votre collection, vous avez associé les deux longueurs, le mini et le maxi . . .

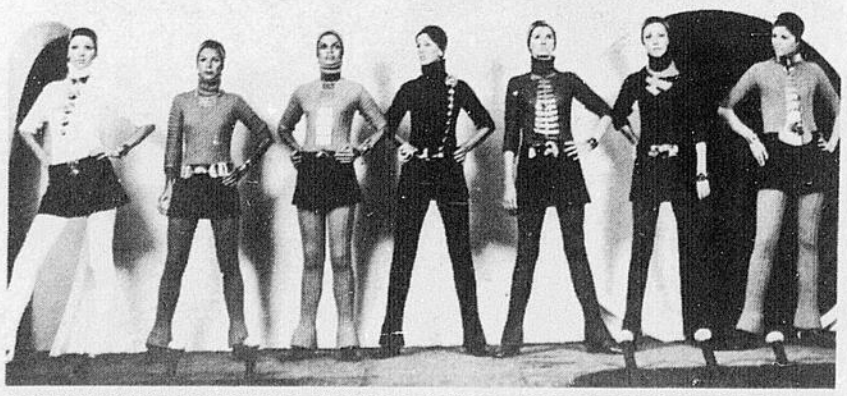
— Le manteau long sur la jupe ultra-courte crée un certain équilibre esthétique et le manteau étant un vêtement destiné à protéger, il entoure la femme des pieds à la tête.

— Quel est l'âge moyen de votre clientèle?

— En prêt-à-porter et en diffusion, elle est essentiellement composée de jeunes et j'aime travailler pour la jeunesse, c'est vers elle que tendent mes efforts. En couture, elle est composée de femmes ayant dépassé la trentaine.

— Si une femme vient s'habiller chez Pierre Cardin, que lui offre-t-il?

— Je l'habille de la tête aux pieds, du chapeau à la chaussure. On n'achète pas un chapeau ici, une robe là. Tout doit être en harmonie. Elle doit être "Cardin" jusqu'au bout des ongles.



"J'AIME TRAVAILLER POUR LA JEUNESSE, c'est vers elle que tendent mes efforts."

À SURVEILLER CETTE SEMAINE

Au Patriote

Jusqu'au 22 décembre, Made in Joël, **avec Joël Denis et Louise Marleau. Une réalisation de Roselyn Pallascio-Morin, des décors de Cornelier, la direction musicale: Paul Baillargeon.**

Un spectacle "intelligent", structuré, un travail de qualité. La rigueur technique amoindrit la fougue des artistes. La correspondance entre les deux artistes est plus forte au début qu'à la fin du spectacle, mais c'est beau comme une belle leçon d'amour.

À la Comédie-Canadienne

RITA JOE **de Georges Ryga. Adaptation: Gratien Gélinas. Mise en scène: Paul Hébert.**

Une Monique Miller bouleversante dans le rôle de Rita Joe. "Les Indiens occupaient le territoire, les Blancs avaient des chapelets. Nous avons parlé longtemps ensemble. Maintenant les Blancs occupent tout le territoire et nous avons tous les chapelets". **Jusqu'au 21 novembre.**

SUR LE PETIT ÉCRAN

À Format 60

DOCUMENT SUR MURRAY HILL

Entrevue avec le porte-parole de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, le ministre des Transports du Québec, M. Fernand Lizotte, le député Gérard Loiselle, adjoint parlementaire du ministre des Transports à Ottawa. Le point de vue des propriétaires et chauffeurs de taxi. Celui de la Murray Hill et une visite à Cleveland, Ohio, où est établi un système de cars destinés à conduire les voyageurs de l'aéroport à la ville. Ce système serait-il celui de l'avenir, dans le contexte du futur aéroport de Sainte-Scholastique? Une des questions posées par Guy Lamarche et Michel Pelland.

LE 50EME ANNIVERSAIRE DE LA GREVE DE WINNIPEG. **Une date importante dans l'histoire du syndicalisme des Provinces de l'Ouest et du Canada. Un reportage de Denise Bombardier.**

LA NATIONALISATION DU PETROLE EN BOLIVIE. **Ses conséquences sur la politique américaine d'investissement.**

LA VIE COMMUNAUTAIRE. **Une expérience de vie collective à Montréal.**

Au Rideau s'ouvre

Dimanche 23 novembre. Jacques Boulanger reçoit Dany Dauberson. Egalement réunis dans le cadre de l'émission, France Castel, Jean Guy Moreau et Willie Lamothe.

À LA RADIO

WEEK-END, à C.K.V.L.

Informations sur les activités d'hiver, pour professionnels et amateurs. Reportages éclair sur les stations ouvertes le soir aux skieurs. Les discothèques à visiter dans les Laurentides. Les excursions prévues par l'association des Clubs de Ski de Montréal. Les conditions de route dans les Laurentides, les Cantons de l'Est et près des centres de ski du Québec. L'animateur: Pierre Fauteux.

A LA LICORNE

La Renaissance italienne. Des tableaux des grands peintres italiens. Un "musée-discothèque"... L'Art et les loisirs.

CHEZ BABETTE

Babette s'en va... naguère. Décor rococo. Pour touristes américains en mal de folklore. Des Bretons costumés en breton, de la coiffe au biniou. A voir, c'est rafraichissant...



ANNIE SOIT QUI MAL Y PENSE!

PAR ANNIE BERGERON

Pauline Julien

CHANTER NE SUFFIT PAS, ELLE VEUT DISCUTER



—"Je ne peux plus seulement chanter pour chanter" me disait Pauline Julien cette semaine. **"Je veux sortir de l'individualisme pour essayer de donner le meilleur de moi-même, je veux dialoguer".**

Ce dialogue, elle l'établira lors des spectacles-rencontres qu'elle donnera prochainement dans les CEGEP, tel le 10 décembre au Scolasticat central de Montréal.

— Qu'est-ce qu'un "spectacle-rencontre"?

—"Ce n'est pas seulement de la chanson, c'est de la communication directe. Les gens me posent des questions, je leur réponds, l'échange se fait et la discussion s'établit.

— Vous vous engagez...

—"J'ai mes certaines idées et j'en fait part aux gens, s'ils manifestent l'intérêt de les connaître. J'avais déjà pratiqué cette forme de spectacle au CEGEP de Rouyn. Les étudiants m'ont demandée, j'ai accepté... trop de choses me préoccupent pour que je me contente de chanter.

— Quoi, par exemple?

— "... L'ébullition du pays. Les idées neuves. L'échange avec les gens".

— Comme je crie... comme je chante...

— "J'ai besoin de parler, de dialoguer, pour construire. La chanson est mon moyen d'expression, elle sera le prétexte de la discussion. Je veux discuter, parce que j'ai encore beaucoup à apprendre".

— Discuter de quoi?

— "De tout. Non, pas forcément de politique. Je ne veux rien prouver. Je ne détiens pas la vérité. J'aimerais créer un choc d'idées, pour construire ensuite".

— En tant qu'artiste, ceux qui vous engagent peuvent avoir peur de vos idées ou de vos réactions spontanées...

— Téléphonez au Canal 10, à Radio-Canada ou à CJMS... Je ne peux vous répondre moi-même...

— Parfois, vous provoquez les événements. Lors de la saisie des "Nègres Blancs d'Amérique", vous appelez des journalistes...

— "La plupart étaient déjà chez moi à titre d'amis. Nous devions partir pour Québec, il y a eu confusion à ce sujet. Mais j'estime qu'il faut dénoncer ce qui se passe et tant pis s'il y a confusion, à ce moment là. Si un jour je ne peux plus dire ce que je pense, j'arrêterai de chanter. Je ne suis pas le genre de femme qui peut rester chez elle et contempler ses fleurs.

— La contestation, c'est facile. La construction, c'est plus difficile, non?

— Actuellement, les étudiants ont dépassé l'étape de la contestation. Ils veulent construire. Oui, d'accord, ils risquent moins que l'individu déjà établi et qui a ses intérêts à défendre, mais leur avenir dépend de leur choix.

— Ne pensez-vous pas qu'un humour à la Yvon Deschamps est plus efficace que la révolte...

— "C'est plus subtil, sans aucun doute. C'est différent, mais il faut des matériaux diversifiés pour construire une nouvelle société. Après le monologue des "patrons", il est déjà arrivé qu'un spectateur monte sur scène pour déclarer qu'il regrettait ce genre de patron..."

Le 10 ne vous informe plus

La direction du Canal 10 a prié ses journalistes du service des nouvelles de réduire leurs interventions dans les entrevues. Evidemment, un journaliste qui pose des questions élaborées, c'est dangereux; ça met les gens au pied du mur. Fidèle à sa politique de servilité - le 10 vous sert mieux - le 10 servira désormais l'interviewé en lui posant des questions courtes et de courte portée pour qu'il émette ses opinions à courte vue.

* * *

L'émission "le Québec" de J.P.L. Production - organe publicitaire de C.F.T.M. - était commanditée par le gouvernement.

* * *

Le 11 novembre, le 10 et le 2 étaient présents à la conférence de presse de Michel Chartrand. Le reporter Michel Lacombe ayant interrogé le leader syndical, on le vit à l'écran du Télé-Journal de Radio-Canada le même soir, mais on n'eut pas le plaisir de l'entrevoir au 10. Michel Lacombe est reporter au service des nouvelles de CFTM.

* * *

Récemment, le journaliste Patrice Julien nous donnait un compte rendu objectif de l'affaire Vallières et Gagnon dans le cadre de **Terre des Jeunes.**

* * *

Comme René Lévesque il y a un an, Michel Chartrand est maintenant relégué à la fin des bulletins de nouvelles: on en parle assez. Lors de la soirée du Conseil central en l'honneur de Chartrand le 10 a d'ailleurs jugé bon de ne pas envoyer de reporter sur les lieux.

* * *

Les huit journalistes de la salle des nouvelles de C.F.T.M. ne sont pas syndiqués...

* * *

Lorsque l'on sait l'effort fourni par le Canal 10 au niveau de l'information, on peut trouver dommage que ces choses arrivent...

* * *

L'Opposition, c'est le peuple

Extrait d'une entrevue accordée au correspondant de Radio-Canada à Québec, dimanche, le 16 novembre 1969, par le maire Lamontagne, réélu le jour même. Ses candidats ont remporté tous les sièges aux postes de conseillers.

Journaliste: "Vous avez souvent invoqué ce slogan, "Québec en marche." Vers quoi Québec se dirige-t-il?"

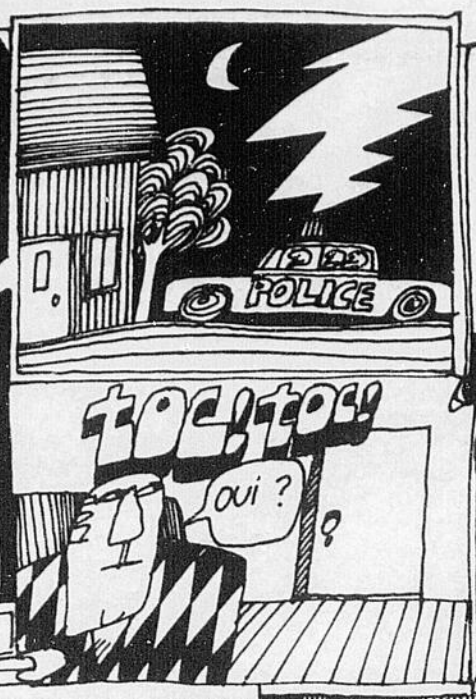
M. Lamontagne: **"Nous nous dirigeons vers une ville moderne, une ville progressive. Et aussi vers un statut réel de capitale, la capitale du Québec."**

Journaliste: Vous n'aurez aucune opposition, à l'Hôtel de Ville. Est-ce que ça peut compliquer, ou faciliter votre travail?

M. Lamontagne: **Je pense que ça peut faciliter le travail, parce que LA POPULATION ELLE-MEME EST UNE OPPOSITION, LES CORPS INTERMEDIAIRES SONT UNE OPPOSITION. Et je pense qu'à ce moment-là, ayant une équipe "complète", nous pourrons donner quatre candidats au service de chaque district, ce qui donnera un meilleur service à toute la population.**



La perquisition

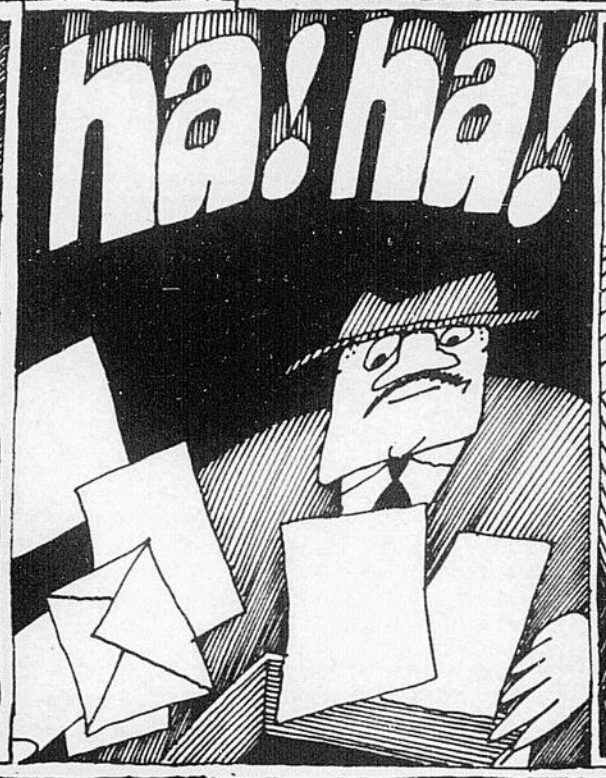


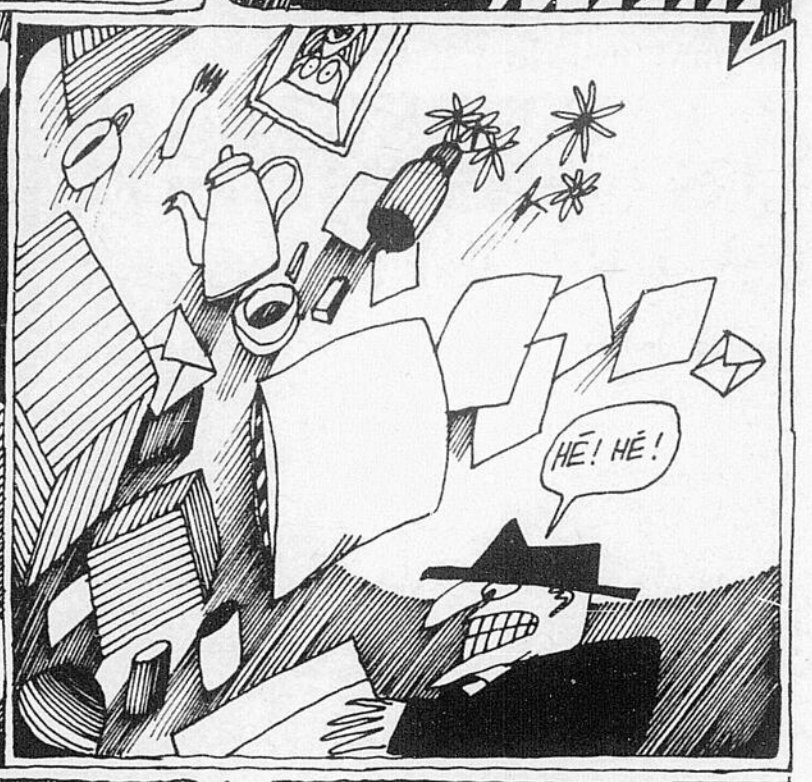




PAR ANDRÉ MONTPETIT

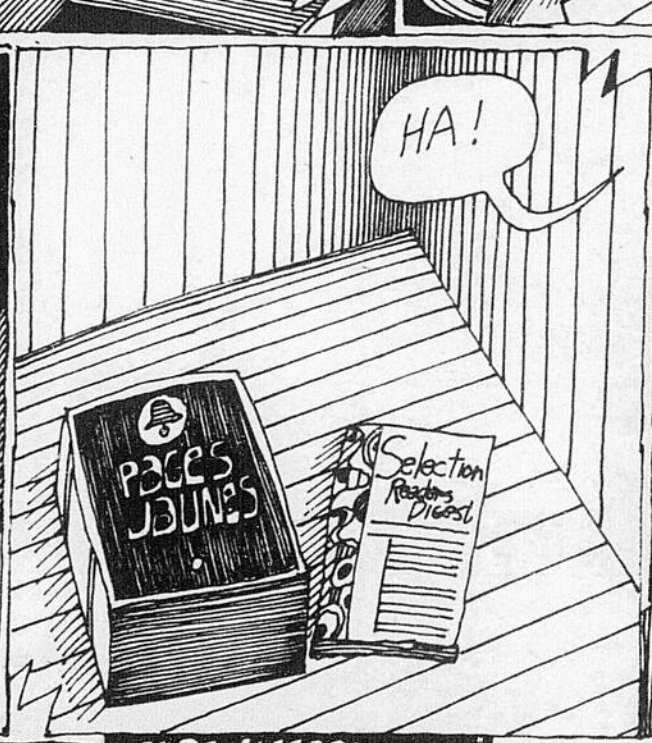






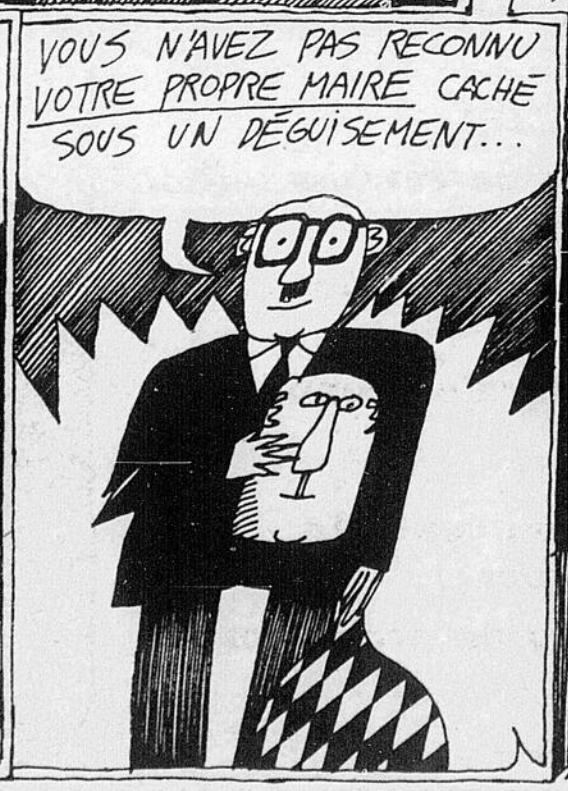


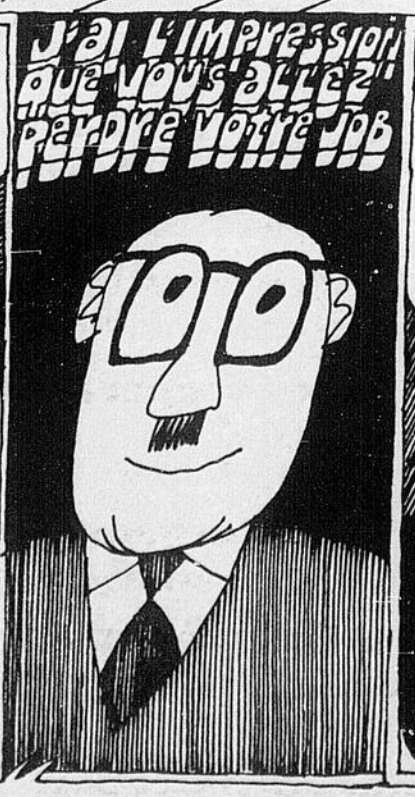














DEUX MILLIONS D'HOMMES



PAR GÉRARD ST-DENIS

Les magasins Co-op présentent un mémoire au gouvernement

IL FAUT PROTÉGER LES CONSOMMATEURS, ÇA PRESSE!

Dans un mémoire présenté vendredi dernier à l'Honorable Armand Maltais, ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, la Fédération des magains Co-op et ses organismes affiliés ont demandé que soit rédigé le plus tôt possible une Charte des droits des consommateurs.

Le mouvement coopératif de la consommation reconnaît cinq (5) droits fondamentaux aux consommateurs:

1 - Le droit à l'information
2 - Le droit à la protection
3 - Le droit au libre choix
4 - Le droit à la représentation
5 - Le droit à un minimum de bien-être

Le mémoire insiste aussi sur la nécessité de créer un Conseil supérieur de la consommation, vraiment représentatif des consommateurs. Le document précise aussi que l'Etat devrait procéder le plus rapidement possible à la création d'un Office des consommateurs.

Cet Office des consommateurs aurait à sa tête un directeur qui aurait les pouvoirs d'un commissaire-enquêteur. Cet organisme aurait entre autres les fonctions suivantes:

a) maintenir, de façon continue, des communications avec les organismes de consommateurs à travers la province;

b) assurer la diffusion des renseignements touchant les lois qui seront destinées à garantir la protection des consommateurs;

c) recevoir et enquêter sur les plaintes soulevées par les consommateurs et faire redresser les torts soit par la persuasion, soit par des poursuites légales;

d) coopérer avec les agences gouvernementales de n'importe quel gouvernement et avec tout le corps public ou organisation dans la réalisation de programmes afin de promouvoir les intérêts des consommateurs au Québec;

e) entreprendre, encourager, ou recommander des mesures pour le développement, la surveillance ou la direction de la protection des consommateurs de cette province;

f) recueillir, compiler, faire l'analyse et enregistrer des statistiques ou autres informations, qui se rapportent à la protection du consommateur selon qu'elles peuvent être utiles;

g) préparer, publier des rapports, procès-verbaux, communiqués, brochures ou par d'autres moyens, propager des informations du Conseil en relation avec la protection du consommateur auprès du public;

h) subventionner la publication au Québec ou la traduction de périodiques présentant une évaluation objective de la qualité des rapports de consommation (selon le rapport Parizeau);

i) susciter la création de services privés d'administration de budjet ou d'information et de protection des consommateurs et subventionner ces services en tout ou en partie;

j) diriger des études, des recherches et des enquêtes aux fins d'obtenir des informations, auprès de ceux qui sont prêteurs ou vendeurs dans la province, au sujet de leurs méthodes d'opération ou de pratiques commerciales. Sur approbation du Lieutenant-gouverneur en Conseil, et pourrait engager: avocats, comptables, actuaires et autres professionnels ou personnes qualifiées, dans toute situation spéciale.

Enfin, signalons quelques recommandations d'intérêt général et qui apparaissent dans le rapport. Ces recommandations tentent d'apporter une solution à divers problèmes qui touchent les consommateurs.

* Que le gouvernement ordonne une enquête sur les promoteurs des aliments naturels - sur les étiquettes de ces produits, sur les circulaires qu'ils distribuent ou dans leurs publications.
* Que le gouvernement interdise l'annonce frauduleuse qui consiste à indiquer un prix surévalué par rapport à la valeur réelle du produit pour ensuite offrir celui-ci à un prix de rabais.
* Qu'un code d'éthique publicitaire soit établi par l'Office des consommateurs et qu'il veille à son application et qu'il prévoit des mesures sévères contre ceux qui dérogeraient à ce Code.
* Que l'on interdise formellement au Québec l'expression "Cents de rabais". Les consommateurs ne peuvent vérifier s'il y a vraiment rabais sur le prix régulier.
* Que les compagnies prêteuses soient obligées de divulguer dans leur publicité et avant la signature du contrat le taux réel du coût de l'emprunt en % et en dollars.
* Que pour tous les achats à crédit effectués à domicile et pour les achats de voitures d'occasion, l'acheteur puisse annuler son contrat dans les quatre jours ouvrables qui suivent, par une simple déclaration écrite.
* Que l'on établisse le plus tôt possible un service d'inspection du poisson, ainsi que l'établissement de standards pour tous les poissons et les produits de la pêche.
* Que le gouvernement oblige les vendeurs de plans de congélation à indiquer séparément le prix du congélateur et des aliments, en indiquant bien le taux d'intérêt chargé pour le crédit.
* Que le gouvernement oblige les laiteries à enrichir de vitamines A à tout le lait partiellement écrémé ou écrémé, qu'il soit liquide, évaporé ou en poudre. (Cette vitamine A est perdue au cours du procédé d'écrémage.)
* Que le gouvernement prévoie des octrois pour les associations et groupes qui s'occupent spécifiquement d'éducation et de défense du consommateur.
* Que l'Office, en collaboration avec le ministère de l'Education, prépare un programme d'éducation du consommateur pour les élèves du cours secondaire.
* Que dans un délai raisonnable on interdise les primes ou cadeaux dans les boîtes de savon ou détergent ou autres produits. Ces pseudo-cadeaux étant largement payés par les consommateurs.

À NOËL

SEPT personnes chanceuses grâce aux produits CO-OP et HARMONIE

SNO JET



CONDITIONS DU CONCOURS

Simplement signer votre nom à l'endos d'une étiquette ou d'un fac-similé des produits CO-OP ou Harmonie, lesquels sont offerts dans plus de 290 item ou formats à une qualité nettement supérieure à tout autre produit offert en compétition. Déposer dans la boîte réservée à cette fin aux Magasins CO-OP MINI-PRI de votre localité. Il y a un gagnant par région.

P.S. Le personnel des Magasins ne pourra prendre part à ce concours provincial Sno Jet.

CO-OP

LE MOUVEMENT COOPÉRATIF DE LA CONSOMMATION DU QUÉBEC
PRESENTE

★ **Son association de consommation**
75,000 familles Québécoises, membres

★ **Son réseau de distribution**
125 magasins CO-OP

★ **Ses coopératives d'entrepôt**
COOPRIX, Montréal
COOPGRO, Rimouski

★ **Son organisation centrale**
La Fédération des Magasins CO OP

★ **Ses mécanismes de protection**
L'I.P.I.C.
Institut de Protection
et d'Information du Consommateur.

L'économie coopérative en marche

En plus des produits de marques nationales, le réseau de distribution coopératif offre les marques privées Co-Op et HARMONIE.

Plus de 300 produits alimentaires de toute première qualité portent les enseignes suivantes.

CO-OP

Harmonie

QUÉBEC SAIT ACHETER

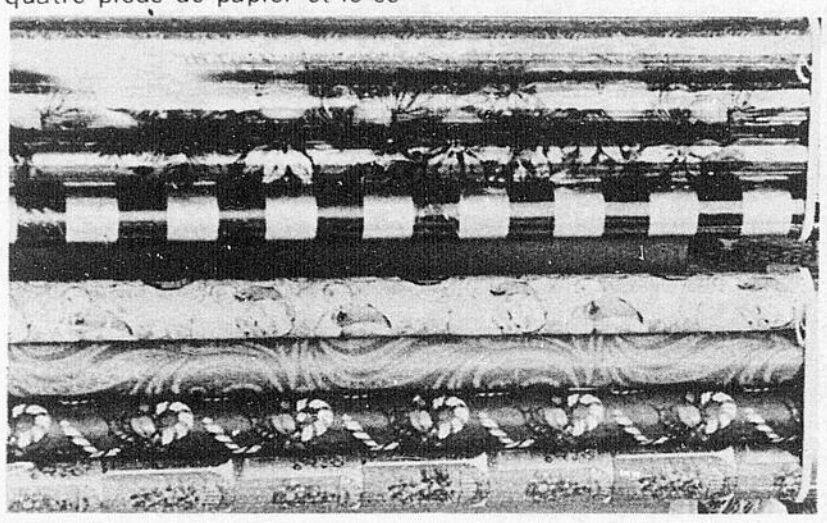
LES EMBALLAGES DE NOEL

Lorsque vient le temps d'acheter le papier d'emballage qui servira à recouvrir les boîtes de cadeaux de toutes dimensions, on est bien embêté. La variété de ces joyeux papiers multicolores, étincelants et bariolés est pratiquement illimitée, et la présentation en est toujours alléchante.

Le meilleur moyen d'en avoir le plus possible pour son argent est de calculer la longueur totale des rouleaux de papier et de diviser le prix par ce nombre.

Par exemple, si vous avez devant les yeux deux paquets en vente pour un prix similaire par la même compagnie, et contenant quatre rouleaux chacun, en apparence vous n'avez qu'à choisir les couleurs et les motifs qui vous plaisent le plus.

Si vous y regardez de plus près, vous vous apercevrez que l'un indique deux verges par deux pieds et demi et que l'autre, en lettres pareilles, affiche deux pieds et six pouces par deux pieds et six pouces. Le premier rouleau contient vingt-quatre pieds de papier et le second, dix pieds. Si le prix suggéré est de 2.50 dollars le premier paquet vous coûte environ .10½ cents le pied tandis que le second vous revient à 25 cents le pied.



PRENEZ SOIN DE VOS CADEAUX ÉLECTRIQUES

Noël sera ici très bientôt, et comme le veut la coutume, plusieurs d'entre vous recevront des appareils électriques en cadeau.

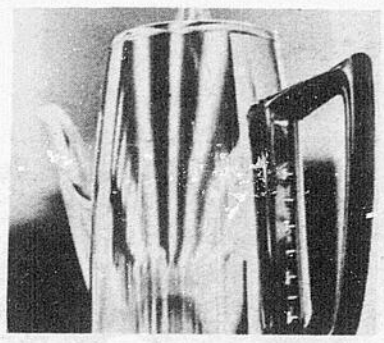
Voici quelques conseils pratiques qui vous aideront à conserver plus longtemps ces présents des Fêtes.

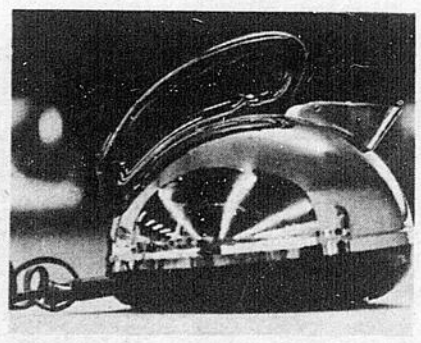
S'il s'agit d'un fer à repasser à vapeur, **vous l'empêcherez de s'obstruer et de cracher en utilisant régulièrement un nettoyeur conçu spécialement pour dissoudre les dépôts calcaires.**

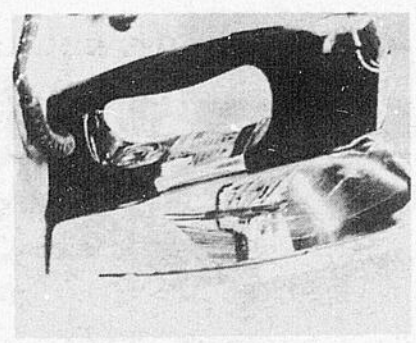
Vous pouvez également utiliser un déminéralisateur d'eau qu'on peut facilement se procurer dans les magasins à rayons. Il ne vous en coûtera que 98 cents pour environ quarante-huit repassages. Il est possible, si vous le désirez, de vous procurer de l'eau distillée dans les pharmacies pour la somme de un dollar le gallon. Mais attention! L'eau distillée n'est pas synonyme d'eau bouillie; c'est même le contraire puisque l'ébullition concentre les dépôts calcaires. **Pour les ménagères toujours à court de temps, la compagnie Westinghouse a cependant mis sur le marché un fer qui ne requiert que l'eau du robinet.**

Pour ce qui est des bouilloires électriques, **vous trouverez sur les tablettes des épiceries, un produit semblable au nettoyeur de fers à vapeur qui agit de la même façon.**

Quant aux cafetières électriques en métal, si vous voulez toujours boire du bon café, l'emploi d'abrasifs est absolument défendu. Pour le nettoyage, il est conseillé d'employer une eau tiède avec un linge; pour se débarrasser des dépôts calcaires, un déminéralisateur en poudre est suggéré.





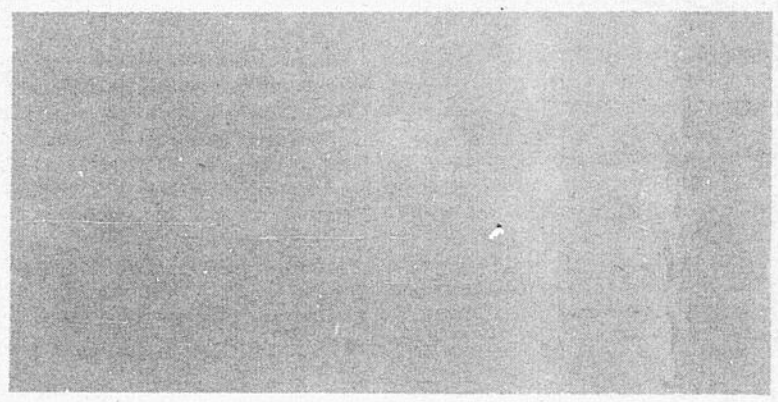


COOPRIX NE VEND PAS DE RAISINS DE CALIFORNIE

Le magasin Cooprix de la rue Legendre à Montréal ne vend pas de raisins de Californie. Pourquoi? Parce que les travailleurs agricoles californiens affrontent une dure grève depuis deux ans et que leurs employeurs refusent systématiquement de reconnaître leur syndicat. On sait que la Fédération des travailleurs du Québec fait une campagne active de boycottage du raisin de Californie depuis de nombreux mois.

Contrairement à certaines grandes chaînes de magasins très connues, qui s'approvisionnent en Californie, Cooprix achète le raisin frais au Chili, en Argentine ou en Afrique du sud. La période de l'année pendant laquelle on récolte le raisin à ces endroits, s'étend de février à mai.

Quant au raisin sec, il provient de l'Australie.



POISSON FUMÉ EN SAUCE TOMATE

2 lb de filets fumés
1/4 tasse d'oignon haché
1/4 tasse de beurre ou de margarine
1/4 tasse de farine
1 c. à thé de sucre
1/8 c. à thé de poivre
1 boîte (20 oz.) tomates
Epices dans coton fromage
6 grains de poivre
1 feuille de laurier

DETAILLER les filets en portions et les disposer dans un plat à four graissé.
FAIRE ATTENDRIR l'oignon dans la graisse, y incorporer la farine et cuire jusqu'à ce que le tout bouillonne. **AJOUTER** le sucre et le poivre. Ajouter les tomates graduellement et cuire en remuant jusqu'à ce que le mélange épaississe. **METTRE** le sachet d'épices et cuire 5 minutes de plus. **RETIRER** le sachet. **VERSER** la sauce sur le poisson et cuire à four chaud (450o F). Compter 10 minutes par pouces d'épaisseur (si le poisson fumé est congelé, compter 20 minutes par pouce d'épaisseur). Cuire ensuite 5 minutes de plus parce que le poisson est couvert de sauce. 6 portions.
Recette préparée par l'I.P.I.C. à COOPRIX.

VOTRE MENU DE LA SEMAINE

Dimanche, le 23	Lundi, le 24	Mardi, le 25	Mercredi, le 26	Jeudi, le 27	Vendredi, le 28	Samedi, le 29
Consommé — Croûtons Rôti de porc Tranches de pommes épicées Pommes de terre brunes au bouillon Panais glacé Salade Mexicali Mousse à l'orange Biscuits	Boudin sauté aux oignons Pommes de terre en escalopes Betteraves vinaigrées Tarte au sucre	Côtelettes d'agneau braisées Pommes de terre persillées Purée de navets Bâtonnets de céleri Fruits frais Fromage	Poisson fumé en sauce tomate Pommes de terre en purée Brocoli au citron Quartiers de laitue Vinaigrette Sundae au chocolat	Boeuf braisé aux oignons Pommes de terre en riz Chou rouge mariné Quartiers de concombre Pomme au four Crème à la vanille	Foies de poulet sautés aux légumes Riz frit à la chinoise Bâtonnets de carotte Gâteau chaud aux canneberges	Pâté chinois (restes du boeuf braisé aux oignons ou boeuf haché) Salade: chou rouge, chou vert, céleri, piment et oignon Choux à la crème

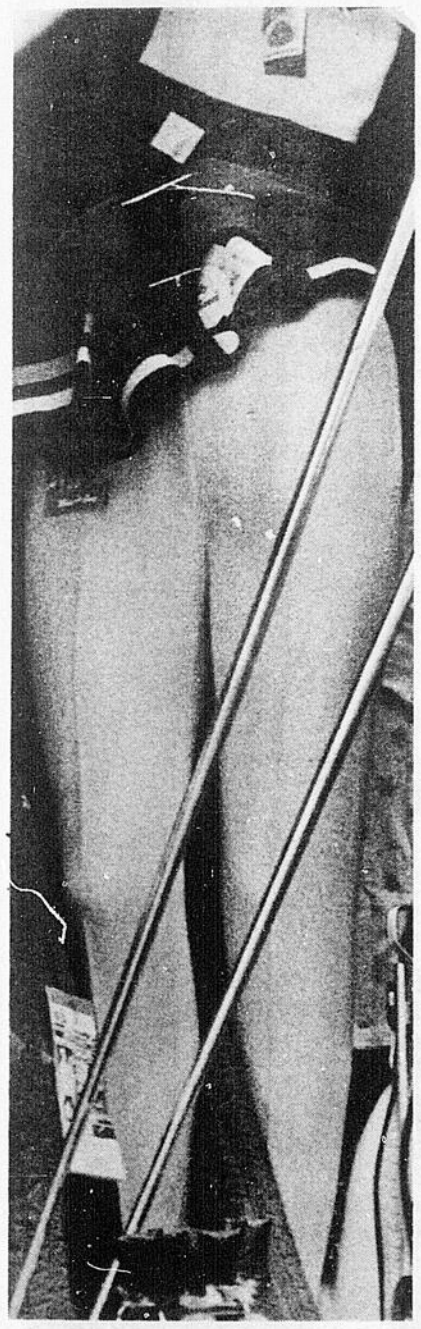
CETTE PAGE EST RÉDIGÉE EN COLLABORATION AVEC L'INSTITUT DE PROTECTION ET D'INFORMATION DU CONSOMMATEUR (IPIC), UN SERVICE DE "COOPRIX"

BIEN CHOISIR SES VÊTEMENTS DE SKI

Par RICHARD JOANNETTE

Il n'est pas essentiel de s'habiller de rose, de jaune, de vermillon ou de bleu lavande pour être beau en montagne. Il suffit simplement d'être à son aise et chaudement vêtu par temps froid.

J'exclus la forme et la couleur. Reste cependant l'aspect fonctionnel dont le skieur ne doit se passer. Du bonnet de laine aux chaussettes. Pour les débutants, j'expliquerai comment on doit se vêtir d'une manière pratique: **Enfilez premièrement un sous-vêtement "type thermo", une seule paire de chaussettes de laine** (le modèle de "bas thermo" n'est pas recommandable à cause



de son tricot trop serré qui provoque la transpiration du pied et le fait finalement geler); **un fuseau de qualité moyenne de 30 à 40 dollars, un léger chandail de coton à col roulé sous un pull-over de plus grosse laine et un anorak de nylon à doublure de matière synthétique. Une paire de gants de bonne qualité de préférence à la mitaine ordinaire aura une meilleure prise autour de la poignée des bâtons.** Des lunettes de ski, un bonnet de laine, le costume sera complet. En fin de journée: des bottes d'après-ski.

Par temps de grands froids si vous avez quand même l'intention de sortir sur vos skis, ne mettez pas plus d'une chaussette de laine à condition que celle-ci ne soit pas déjà humide de la chaleur de votre pied. Evitez de sortir dans la neige en portant dans vos bottes de ski des bas qui auront été humectés par la transpiration de vos pieds emmitouflés depuis quelques heures dans des chaussures bien fourrées. Une sur-culotte avec fermeture-éclair servira aussi à vous tenir au chaud durant les journées très froides.

LE FARTAGE

En compétition, le fartage (ou le cirage de ses skis) est un procédé assez délicat; tellement que le coureur connaît souvent de mauvais jours uniquement à cause d'un choix de fart qui ne convient pas à la neige sur laquelle il glisse. Je connais personnellement quelques coureurs qui ont pleuré amèrement une médaille d'or aux jeux olympiques ou aux championnats du monde parce que le fart qu'ils avaient utilisé n'était pas le bon.

De toute façon, le débutant, le skieur moyen aussi bien que celui qui se lance à folle allure dans la liste de plaisir n'ont pas les mêmes préoccupations de fartage. Si nous recommandons aux skieurs débutants de poser une légère couche de fart sous leurs skis tout nouveaux, ce n'est pas dans le but de les faire glisser plus rapidement, bien au contraire. Cela vous surprendra si je vous explique que c'est d'abord une mesure de sécurité , car sous un ski sans fart la neige se colle assez pour que cela provoque le trébuchement du skieur, surtout durant ses premières tentatives de virages de base. Un ski qui glisse bien tournera plus facilement sans pour autant vous donner le vertige de la vitesse.

Lorsque nous parlons de rouge, de vert et d'argent, nous voulons dire trois sortes de farts différents. L'argent s'emploie sur les neiges très humides de printemps, le rouge et le vert en neiges d'hiver, donc, plus froides. En général par température de 25 degrés Fahrenheit jusqu'à 10 degrés Fahrenheit, le rouge a une bon comportement. Moins 10 degrés aux températures plus basses ce sera le fart vert. Comme vous pouvez simplement vous en rendre compte, je n'entre pas dans les détails minutieux d'un fartage de compétition, je généralise afin que le skieur débutant puisse profiter de ces quelques conseils pratiques qui furent les plus heureux pour moi dans ma vie de skieur.

N.B. Ne jamais étendre sur la neige des skis encore chauds sortants d'un intérieur. Le changement brusque fera coller la semelle du ski à la neige qui se mouillera assez pour y former une mince couche de glace ensuite.

MOT MYSTÈRE
NO 5
PAR FERNAND PRINCE

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIERE:

LA LITTERATURE FRANÇAISE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	L	Y	A	L	C	L	A	V	E	A	U	A	E	N	R	U	O	T	E	L
2	E	N	E	I	L	U	J	R	E	G	A	V	A	U	S	G	I	L	E	E
3	Y	O	T	E	A	L	F	F	A	I	P	B	A	D	A	M	O	L	G	G
4	R	C	N	V	U	A	S	U	M	V	A	L	A	D	E	N	I	E	A	R
5	A	E	O	L	D	B	T	A	R	R	E	F	L	E	G	E	I	C	P	A
6	C	R	C	A	E	H	R	I	B	R	E	L	E	C	V	R	M	L	C	N
7	B	G	H	C	I	T	C	A	N	E	L	P	H	R	E	S	E	E	E	D
8	A	R	A	E	E	V	R	Z	S	A	L	A	E	N	L	V	R	R	R	S
9	R	U	R	L	R	A	A	N	G	S	M	L	O	T	E	A	M	C	T	D
10	D	O	L	M	E	S	D	A	I	P	E	I	A	S	U	O	N	E	U	P
11	O	B	E	A	N	I	A	V	U	O	L	N	Q	L	U	L	B	D	A	S
12	T	S	B	C	A	R	R	O	N	I	L	U	S	S	O	E	A	T	L	P
13	N	N	O	I	R	O	R	U	F	E	E	G	K	X	N	N	A	I	V	M
14	E	I	I	A	D	B	E	R	M	T	U	O	B	E	D	C	D	E	V	A
15	M	A	S	S	I	T	R	A	K	T	U	N	N	T	H	N	O	E	L	H
16	E	G	E	S	N	A	R	U	R	R	O	A	N	O	R	M	A	N	D	C
17	L	L	S	O	O	Q	E	O	I	R	A	G	U	T	E	N	E	R	T	S
18	C	O	M	T	U	R	F	E	R	R	E	L	E	V	E	I	L	L	E	E
19	R	U	R	E	I	T	S	E	R	O	F	A	C	M	O	N	T	A	N	D
20	D	R	E	G	O	R	P	A	R	R	X	E	R	T	S	E	V	L	Y	S

A
Adamo
Aglaé
Anita
Aznavour

B
Barbara
Bardot
Bécaud
Boris
Brassens
Brel

C
Calvé
Carron
Charlebois
Clark
Claude
Claveau
Clay
Clément
Conte

D
Darc
Debout
Deschamps
Dudand
Dumont

E
Eva

F
Ferland
Ferrat
Ferre
Ferrer
Filion
Forestier
Fort

G
Gainsbourg
Gall
Gauthier
Gréco

J
Julien

L
Lalonde
Lautrec
Lebas
Leclerc
Legrand
Lelièvre
Lemarque
Létourneau
Léveillée
Lévesque
Leyrac
Longchamp
Louvain

M
Macias
Martel
Mouskouri

N
Noël
Normand

P
Page
Parry
Patachou
Perron
Petula
Piaf

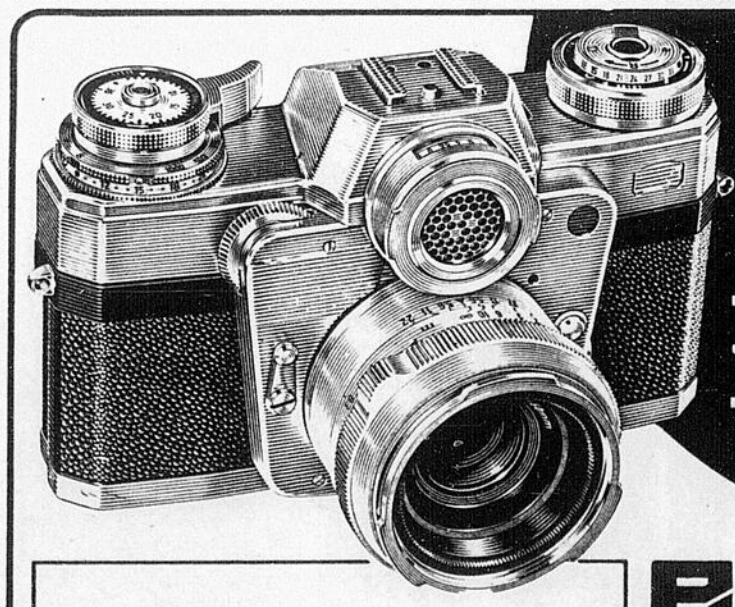
R
Ravel
Rémi
Renard
Reno
Roger
Rossi
Rossi

S
Sauvage
Steben
Sylvestre

T
Tex
Trenet

V
Valade
Vian

LA SOLUTION DU MOT MYSTÈRE SERA DONNÉE LA SEMAINE PROCHAINE



PAUL HUGRON PHOTO
TOUT POUR LA PHOTO !
- caméras
- projecteurs
- équipement de chambre noir

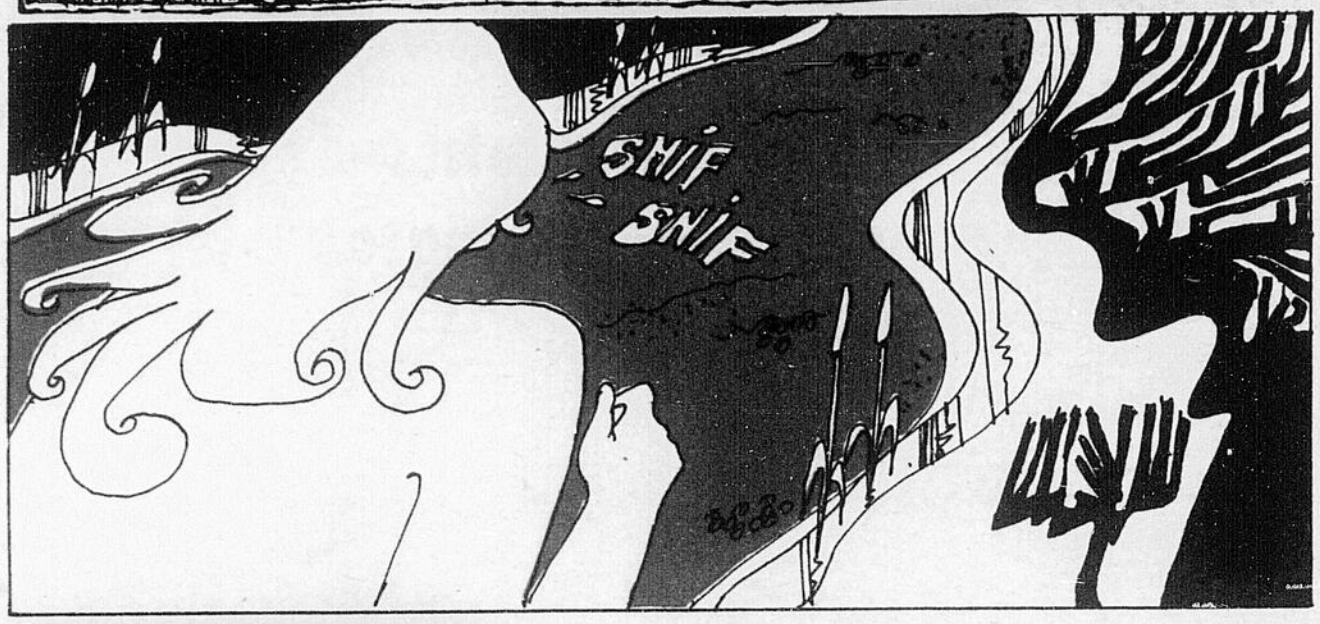
PHOTOS MARIAGE COMMERCIALE

Un conseil en photographie ? N'ésitez pas à nous téléphoner !

PAUL HUGRON PHOTO
1247, est BÉLANGER – tél: 274-6589

NICOLE SANS MICRO NI CAMÉRA 6

FEUILLETON EXCLUSIF DE CLAUDE JASMIN







résumé: La petite Marceau est maintenant embarqué malgré elle dans une histoire de sorcellerie. Elle croit bien être le jouet d'hallucinations. Mais son camarade de travail à Télé-Québec, Roger Bleau a disparu, entraîné dans une sorte d'enquête sur ce mystérieux Lucien Pageau, l'instigateur de toute cette affaire. Au Lac Connelly, à Saint-Hippolyte sur le lac. Nicole Marceau vient de voir une sorte de radeau contenant de grands singes humanoïdes. Et plus de Roger!

Nicole court sur la petite route vers le plus proche village. Elle ne se retourne pas comme l'autre soir, dans ce cimetière du diable. Elle craint, si elle osait, de voir apparaître, la suivant en silence, cette plate-forme incroyable qui flottait sur le lac tantôt. La nuit est sombre. Tout s'amplifie à nos oreilles à cause de l'excitation de nos sens qui, dans ces moments de panique, sont d'une étrange perfection de rendement. Le vent qui fait craquer les arbres nus de novembre, ce cri d'une chouette invisible, le ronronnement affreux des ouaouarons dans l'eau pourrie des fossés. L'auto de Roger n'est nulle part. Nicole sait bien maintenant qu'elle ne pourra plus reculer. Elle a été mêlée, bien malgré elle, à ce Lucien et aussi à une sorte de groupement peu ordinaire. Elle tente de partager le vraisemblable du reste. Oui, se dit-elle, Lucien peut bien appartenir à une secte plus ou moins secrète, il détient peut-être un pouvoir, un simple don, faire apparaître des choses insolites, oui, cela aussi est possible. Mais cette gondole remplie de singes humains ou d'humains masqués?

"-Où allez-vous comme ça?" Le coeur de Nicole va sauter d'essoufflement. Elle tombe presque sur la portière de l'auto.Elle s'ouvre. Une voix nasale, féline lui fait: "Montez, montez vite ma petite, vous allez loin?" Nicole ne voit plus rien. Derrière elle comme un immense rideau de velours noir qui se referme comme sur une tragédie grecque horrible. Devant elle, la nuque aux cheveux bouclés, d'un blond louche, comme de bronze. Des cheveux verts!

"-Vous rentrez à Montréal mon petit lapin?" Nicole murmure plus qu'elle ne parle. Elle sent une chaleur folle lui monter partout, envahissant sa peau partout. Et des sueurs qui perlent. Et puis, elle n'écoute plus le bruit du moteur de cette grosse limousine dont la tapisserie bleutée la calme un peu. Elle voudrait rêver, dormir, ne plus rien savoir. Se réveiller dans son lit, demain matin, samedi.

C'est samedi et Nicole se réveille. Mais elle n'est pas dans son lit. Elle est couchée dans un immense divan-lit, sur elle on a jeté une lourde couverture de laine d'un jaune criard. Ce vaste vivoir-salon est meublé d'objets hétéroclites, on dirait un magasin d'antiquités. Elle se lève et va vite regarder par la fenêtre. Il faut savoir où l'on se trouve pour pouvoir se situer! Où est le téléphone? Elle regarde partout. Dans la fenêtre, derrière les carreaux, surgit une sorte de grand animal curieux. Elle s'approche. Cette femme blonde-verte, c'était un piège de plus. Ce monstre à face un peu humaine est un des rameurs de la gondole! Dehors, il y a des plantes partout, Nicole est comme au milieu du Jardin Botanique, dans la grande serre des plantes tropicales! Elle a envie de crier, se retourne pour appeler mais se trouve presque nez à nez avec lui, son grand dadais, Lucien Pageau.

"-Ne crains rien, Nicole, je serai toujours ici. Pas loin. Ils ne te feront rien. Je serai là. Demain, dimanche, j'ai obtenu la permission-" Mais Lucien se tait. Vient d'entrer la femme à la limousine. Ses cheveux sont d'un vert plus accusé. Lucien baisse la tête, il est comme un enfant:

"-Je ne faisais rien de mal, madame. Simple visite de courtoisie."

Et Lucien s'en va, sage, marchant toujours de ce petit pas d'homme discret. Nicole ramasse ce qui lui reste de courage. Elle va tout près de cette dame:

"-C'est une sorte d'enlèvement, vous savez. Qui êtes-vous tous? Où suis-je? On a prévenu ma famille à Montréal?" La grasse dame blonde pour toute réponse sort une sorte de fouet et dit à Nicole: "Venez voir nos bêtes!"

Elle passe devant elle et se dirige vers la lourde porte de chêne sculpté. Nicole ne la suit pas.

"-Mais venez donc, ne craignez rien. Ils sont domptés. Venez jolie nymphe." Nicole répète du ton le plus ferme qu'elle peut: "Je veux retourner chez moi, vous allez avoir du trouble-"

"-Allons, ma petite fille. Vous êtes la plus jolie de toutes les jeunes créatures que j'ai visitées depuis longtemps. Vous êtes choisie. Vous êtes l'élue. Vous allez bientôt pouvoir me remplacer. Notre petit Lucien, lui aussi, sera changé comme tous les autres. Il fera un bon singe, vous verrez, et puis, vous pourrez obtenir de grands services. De Lucien et de tous les autres. Venez que je vous présente. Un jour, nous pourrons dominer l'espèce des hommes. Cette sorte de créatures orgueilleuses. Je vous raconterai tout, jolie petite Nicole."



Nicole se laisse entraîner de force. Cette étrange amazone grossie a une poigne de fer. Dans les allées des jardins, l'atmosphère est lourde, de cette humidité caractéristique des zones tropicales. Soudain Nicole se souvient, au Rivoli toujours, Lucien l'avait amené voir un film, cela se nommait "La planète des singes". Il dit qu'il l'avait vu quatre fois! Cette réalité autour d'elle et la réalité du cinéma maintenant. Nicole se demande si elle n'est pas au Rivoli, ou au Rialto ou au Plaza.

"-Descendez, maintenant, vous allez voir plus merveilleux encore?"

Et madame l'amazone lui raconte, en descendant cet escalier sans fin, le voyage dans un jet privé jusqu'ici. Comment Lucien a été trop bavard. Pourquoi elle, Nicole, ne pouvait plus reculer. Et puis, enfin, ils arrivent au bout d'un caveau humide dont les murs de pierre ruissellent d'eau:

"-Regardez, Nicole, charmante héritière, regardez, c'est ici que nous débutons les opérations". Sur une table, Nicole voit Roger Bleau. Il est attaché avec des lanières de cuir. Autour de lui, il y a des infirmières masquées. Elles lui font des piqûres!

(A suivre)

